

OBSERVATOIRE PROSPECTIF DE L'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ÉDITION 2026 - RÉSULTATS 2025



Édito

Dans un contexte européen et mondial tourmenté, l'agriculture n'est pas épargnée par les grands bouleversements et les incertitudes. Les producteurs et les filières de Bourgogne-Franche-Comté n'échappent pas à ces défis. Les chocs géopolitiques, le changement climatique et les évolutions sociétales modifient les paramètres des systèmes de production et des chaînes de valeur. Tout ceci impacte la visibilité dont disposent les acteurs économiques pour prendre des décisions techniques ou d'investissement nécessaires aux transitions des pratiques et des modèles. Et ces changements systémiques emportent également des effets directs sur notre capacité à regagner en souveraineté et sécurité alimentaire.

Face à ces mutations, la région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une agriculture riche et diversifiée, au cœur d'un tissu économique bien structuré et fortement ancré dans les territoires. Nos filières agricoles se caractérisent par une grande diversité de modèles, inscrits dans le territoire et ses contraintes naturelles. Chaque aliment produit ici a son histoire propre, qu'il soit destiné à l'entrée de gamme ou aux tables des grands chefs, et concourt à la fierté régionale agricole et alimentaire.

Fortes de leurs atouts, les filières de l'amont à l'aval ont une vraie carte collective à jouer pour relever ces défis. Dépasser les intérêts contradictoires pour construire des partenariats, garder l'humain et le territoire au cœur des sujets pour faire vivre ruraux et urbains en bonne intelligence. Fruit d'un travail multi-partenarial, l'observatoire prospectif agricole de Bourgogne-Franche-Comté 2026, sur le thème "nos filières agricoles : défis d'aujourd'hui, solutions d'avenir", continue d'explorer les travaux de l'édition 2025 intitulée « la force du collectif ».

Violaine DEMARET
Préfète de la région
Bourgogne-
Franche-Comté,
Préfète de Côte-d'Or

Jérôme DURAIN
Président de la Région
Bourgogne-
Franche-Comté

Philippe DUBIEF
Président de
Cerfrance Bourgogne-
Franche-Comté

Vincent LAVIER
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

5 ▶

Nos filières
agricoles : défis
d'aujourd'hui, solutions
d'avenir

12 ▶

L'agriculture en BFC

20 ▶

Les grandes
cultures

26 ▶

La viticulture

32 ▶

L'élevage bovin
viande

38 ▶

L'élevage ovin
viande

44 ▶

L'élevage bovin
lait de plaine

50 ▶

L'élevage bovin
lait AOP
du massif jurassien

56 ▶

L'élevage caprin

62 ▶

Les activités équinés

68 ▶

L'élevage porcin

74 ▶

L'aviculture

80 ▶

Le maraîchage

86 ▶

L'agriculture
biologique

92 ▶

La mécanisation

98 ▶

Les Signes Officiels
d'identification de
la Qualité et
de l'Origine

100 ▶

Glossaire et méthode

103 ▶

Remerciements

SOMMAIRE DES ZOOMS 2026

25 ▶

Grandes cultures

Structurer des écosystèmes régionaux pour renforcer la résilience des filières agricoles

31 ▶

La Viticulture

Qanopée : la filière viticole se fédère pour sécuriser les plantations de vignes et la production

37 ▶

L'élevage bovin viande

L'aide à l'engraissement : promouvoir la finition des animaux sur le territoire

43 ▶

L'élevage ovin viande

Un défi collectif : le maintien des outils sur le territoire régional pour la filière ovine

49 ▶

L'élevage bovin lait de plaine

Travail et renouvellement des générations : des leviers mobilisés en filière laitière

55 ▶

L'élevage bovin lait AOP massif jurassien

Cahier des charges de l'AOP Comté : une révision en profondeur

61 ▶

L'élevage caprin

Un modèle atypique en filière caprine : une laiterie familiale

66 ▶

Les activités équinnes

Une filière équine régionale à la croisée des chemins

73 ▶

L'élevage porcin

Premier plateau, une entreprise de salaison pour une filière 100 % franc-comtoise

79 ▶

L'aviiculture

Le défi du développement des bâtiments

85 ▶

Le maraîchage

Des maraîchers au cœur d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ambitieux

91 ▶

L'agriculture biologique

Structurer une filière d'orge brassicole biologique



Nos filières agricoles :
défis d'aujourd'hui,
solutions d'avenir
en Bourgogne-Franche-Comté



Nos filières agricoles : défis d'aujourd'hui, solutions d'avenir



L'agriculture et les filières qui l'accompagnent se constituent en lien étroit avec le territoire. Elles s'adaptent aux contraintes pédoclimatiques, mais façonnent aussi les paysages par leurs pratiques. Elles sont au cœur des sociétés humaines, de leurs traditions et de leurs activités économiques.

La viticulture régionale est un exemple marquant de ces relations, la typicité du vin étant reconnue à l'échelle de chaque parcelle, et de chaque vigneron. Mais les autres filières agricoles traduisent aussi les liens à la géographie et l'histoire. Avec des sols au potentiel souvent limité, la région se distingue majoritairement par des produits issus d'une agriculture relativement extensive : veaux allaitants, fromages de terroir ou céréales issues de vastes exploitations.

Si la mosaïque agricole régionale est multiple, à l'image des paysages, les défis que rencontrent les filières aujourd'hui sont marqués par quelques grandes tendances. Le changement climatique remet en cause les fondements de nombreuses productions et apporte des épizooties et de nouveaux ravageurs. Le fonctionnement de l'économie globalisée et les bouleversements géopolitiques sont des causes de profonds réajustements. Enfin l'évolution de la société, structure des foyers et habitudes de vie, transforme l'alimentation et son économie.

Comment les filières agricoles de Bourgogne-Franche-Comté font-elles face à ces mouvements, quelles leçons tirer de leurs expériences ?



••••• Nos filières agricoles : défis d'aujourd'hui, solutions d'avenir •••••

Une filière agricole est définie comme la chaîne des acteurs qui concourent à la production, la transformation, la distribution et la commercialisation d'un produit fini issu de l'agriculture. Elle s'étend de l'amont (fournisseurs) jusqu'à l'aval (magasin, cantine...) où le consommateur achète le produit.

Nées dès les années 1960, les interprofessions agricoles organisent le dialogue entre les maillons des filières. La France compte une cinquantaine d'interprofessions nationales, complétées par de nombreuses structures locales, notamment viticoles et fromagères.

Filières agricoles régionales : une diversité à tous niveaux

En France, les 24 plus grandes entreprises agro-alimentaires emploient un tiers de la main d'œuvre du secteur et dégagent 44 % du chiffre d'affaires. A l'opposé, les petites et micro-entreprises, soit plus de 95 % des établissements, emploient peu de salariés, et réalisent un faible chiffre d'affaires. De même en Bourgogne-Franche-Comté, quelques établissements occupent une place déterminante dans l'économie locale et l'emploi, notamment les abattoirs, les usines de transformation de la viande, les laiteries ou encore les boulangeries industrielles.

Concentration des entreprises agroalimentaires en France

	Part de la valeur ajoutée	Part du chiffre d'affaires	Part des effectifs salariés	Part du nombre total d'entreprises
Microentreprises	2 %	2 %	4 %	85 %
Petites et moyennes	14 %	12 %	19 %	13 %
Taille intermédiaire	43 %	42 %	43 %	2 %
Grandes entreprises	41 %	44 %	34 %	0 %

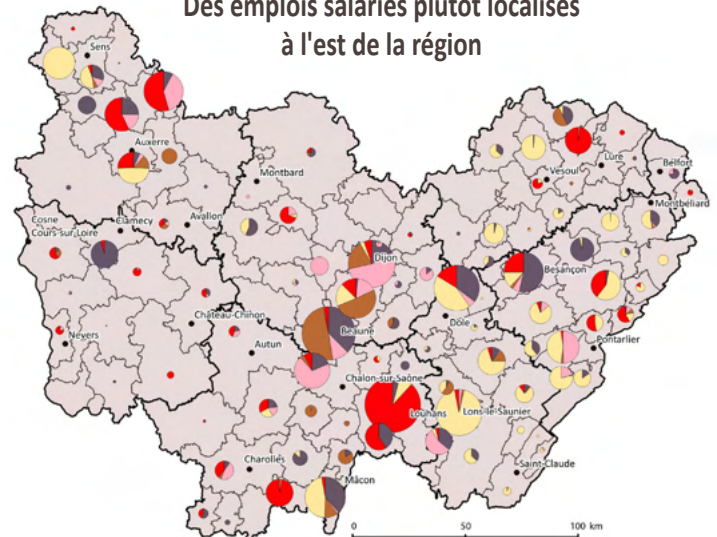
Source : Esane 2020, INSEE



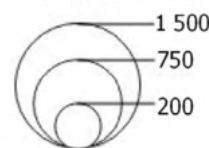
Philomène VIRICEL, CRABFC

La diversité des filières ne transparait pas seulement dans la taille des outils de transformation, mais aussi dans les modes de fonctionnement entre acteurs. Des systèmes largement intégrés prédominent par exemple en élevage avicole, tandis qu'en viticulture, les domaines assurent souvent toute la chaîne culture - vinification - commercialisation. Les modèles coopératifs ont la part belle dans la mise en marché des céréales et son amont, ainsi que dans la fabrication fromagère du massif jurassien.

Des emplois salariés plutôt localisés à l'est de la région



Effectifs salariés par EPCI au 31/12/2019



Secteurs d'activité

- Viandes
- Produits laitiers
- Boissons
- Autres produits alimentaires
- Reste des IAA (Aliments pour animaux, Boulangerie-Pâtisserie, Fruits et légumes, Huiles, graisses végétales et animales, Meunerie, Poissons et escargots)

Source : Agreste, INSEE, Flores 2019



Philomène VIRICEL, CRABFC

Des filières territoriales : un enjeu pour l'économie régionale

Des filières sous tension

La Bourgogne-Franche-Comté est une région agricole dynamique mais soumise à des points de fragilité commerciale, notamment à l'international.

La viticulture, largement orientée vers l'export, est reconnue pour son identité. Elle subit pour autant de brusques fluctuations liées aux taux de change et aux barrières commerciales, ainsi qu'une évolution globale des modes de consommation.

Les grandes cultures sont intégrées aux marchés internationaux des matières premières : les prix varient au gré de vastes confrontations géopolitiques, et d'un ensemble de stratégies économiques (stocks, arbitrage de surfaces et d'usages...) déconnectés du coût de revient local.

L'élevage bovin, outre un fort ancrage dans le marché intérieur, est un fournisseur de choix en bovins maigres pour un petit nombre de pays acheteurs. Les sources de fragilité restent nombreuses : transport d'animaux, facteurs conjoncturels des engraisseurs (aliments, énergie).

Renforcer l'échelon local des filières est source de sécurisation partielle des activités : consommateurs, partenaires, fournisseurs régionaux peuvent plus facilement partager des valeurs communes et prendre en compte les contraintes mutuelles.



Le Comté, exemple emblématique

L'ensemble de la production comtoise s'organise dès les années 1950 comme un « système industriel localisé ». Au sein de l'interprofession, agriculteurs, coopératives fromagères, affineurs privés et établissements commerciaux élaborent des règles et mettent en place un système de production contrôlé, inscrit dans un territoire défini. Ils s'y impliquent fortement pour adapter la filière, à travers un cahier des charges régulièrement actualisé, et un travail important sur la qualité et les débouchés.

Des initiatives territoriales

Les projets alimentaires territoriaux, inscrits dans la loi d'avenir de 2014, œuvrent au rapprochement des différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. L'essentiel du territoire régional est couvert par au moins un PAT depuis 2025.

Autre initiative, le projet CECAFITER voit également le jour (cf encadré page suivante), avec pour objectif de produire, de transformer majoritairement en région et de commercialiser, au moins en partie, localement.

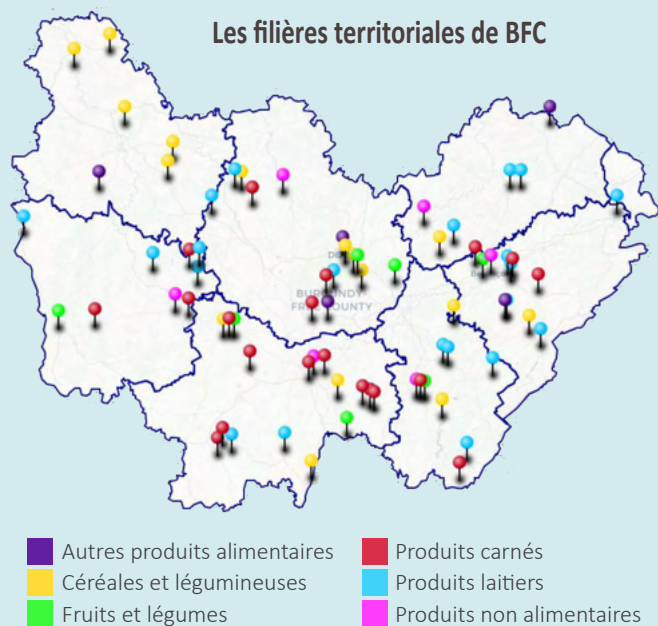


Une démarche d'accompagnement à la structuration de filières : les projets CECAFITER et DEFITER

Des travaux engagés en 2021 visent à identifier les filières territorialisées, analyser leurs dynamiques et produire des outils pour accompagner au mieux leur émergence et leur structuration. 75 filières territoriales sont recensées et cartographiées.

Ces démarches locales, complémentaires aux filières « longues », sont issues de dynamiques collectives, ancrées dans un territoire. La création et le maintien de ces filières territoriales répondent aux enjeux d'actualité : offre alimentaire locale diversifiée et de qualité, valeur ajoutée dans les territoires, emploi, rapprochement des producteurs et consommateurs.

Ces collectifs sont souvent accompagnés par des organisations professionnelles agricoles (mais pas seulement) pour passer de l'idée au projet et inscrire leurs dynamiques dans la durée.



Source : Chambres d'agriculture

Démultiplier les filières territoriales : une suite au projet CECAFITER

<https://bfc.chambres-agriculture.fr/innover-rechercher-developper/les-projets/detail-du-projet/defiter>



Philomène VIRICEL, CRABFC

Relever les défis d'aujourd'hui

Climat et sanitaire : des évolutions structurelles aux crises récurrentes

Les évolutions climatiques, mises en évidence notamment par les travaux de la TRAACC, sont désormais largement connues et auront des impacts significatifs sur les végétaux et les animaux.

En Bourgogne-Franche-Comté, tête de bassins versants, les précipitations sont globalement abondantes mais s'écoulent rapidement vers l'aval. Les projections climatiques indiquent que les volumes d'eau annuels diminueraient peu, mais leur répartition évoluerait vers davantage de précipitations hivernales et des étés plus secs avec une évapotranspiration accrue. Dans ce contexte, le **stockage des excédents ponctuels d'eau** apparaît comme un outil de plus en plus nécessaire pour sécuriser les phases clés des productions.

L'**adaptation des variétés**, des cultures et des pratiques constitue un autre levier majeur mobilisé par les filières. Le lien étroit avec la recherche et l'implication de l'ensemble des acteurs permettent d'anticiper les évolutions à venir.

Enfin, l'évolution du climat accentue la pression sanitaire : développement des ravageurs, multiplication des épizooties et fragilisation des espèces. Les répercussions économiques sont importantes sur les exploitations et toute la chaîne de valeur. Travailler des approches préventives, systémiques et collectives en matière de gestion sanitaire devient fondamental.

Économie et commerce : les fluctuations et la concurrence

Des investissements réguliers dans les outils de production sont une obligation pour rester compétitif dans un fort contexte concurrentiel : mécanisation des tâches à faible valeur ajoutée, capacité à fournir des produits adaptés aux nouvelles demandes... La filière agroalimentaire est en avance sur ce sujet, comment le montrent les statistiques nationales.

Taux d'investissement en % du chiffre d'affaires dans l'industrie alimentaire ou non

	Petites et moyennes entreprises	Taille intermédiaire	Grandes entreprises
Industries alimentaires et boissons	24 %	18 %	15 %
Ensemble de l'industrie manufacturière	13 %	15 %	14 %

Source : Esane 2020, INSEE, traitement SSP

Créer des **partenariats de confiance** est un autre levier utilisé par les entreprises des filières agricoles. Ainsi, des acteurs de l'agroalimentaire se regroupent pour travailler sur des sujets d'innovation et entretenir des liens avec la recherche au sein du pôle régional Vitagora.



Philomène VIRICEL, CRAAFC

Démographie et société : s'adapter au contexte humain

Dans une région à la population vieillissante et en baisse, **l'investissement humain** est un facteur primordial pour la pérennité des projets. L'ensemble des filières voit évoluer le rapport au travail des candidats, leur recherche d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle et la non-linéarité de leurs parcours. Les entreprises doivent plus que jamais veiller à l'amélioration des conditions de travail, à l'anticipation de la transmission des savoirs tandis que les acteurs territoriaux se mobilisent pour proposer un cadre de vie agréable.

L'autre face des évolutions sociétales est la mutation des modes de consommation. Parmi les facteurs observés, le temps de préparation des repas, la taille des foyers familiaux, la précarité économique, le vieillissement et les changements d'habitudes sociales bouleversent le panier de courses. **Adapter la production au marché**, se tourner vers l'export pour compenser la contraction de la demande intérieure, sensibiliser le consommateur sur ses actes d'achat sont des pistes pour les filières agricoles. Les usines ouvrent leurs portes pour redonner confiance, les transformateurs modifient les produits pour répondre à ces attentes qui évoluent : taille des portions, texture des fromages...



Conserver une agriculture dynamique et variée, qui nourrit et contribue à la vie rurale, nécessite des filières créatrices de valeur. L'observatoire prospectif de l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté 2026 expose quelques-uns des défis rencontrés en région, sans chercher l'exhaustivité. Face aux enjeux multiples, les acteurs individuels ne peuvent pas assumer seuls les risques de grands changements. En revanche des filières solidement structurées sont capables de véritables exploits collectifs, inspirants pour l'avenir.





Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



Une **diversité** de productions ancrées dans leur territoire

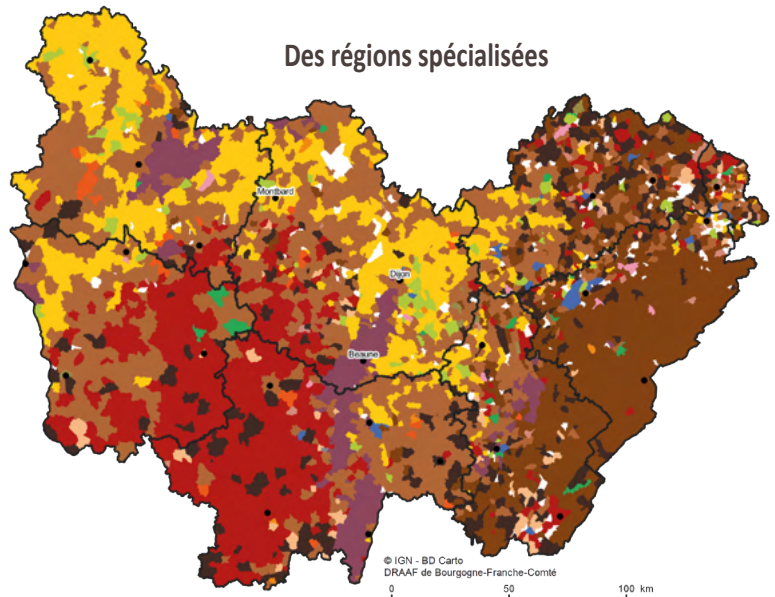
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



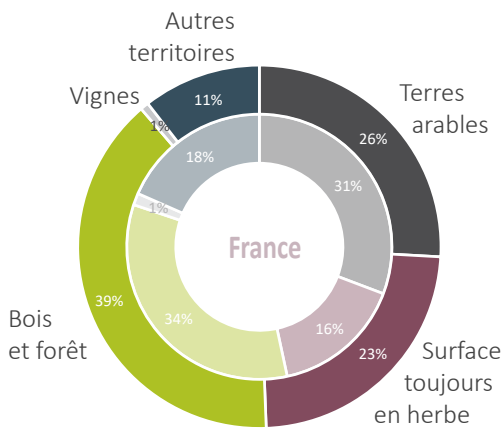
Une terre d'agricultures

Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,47 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,3 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne nationale (France métropolitaine hors Ile de France).

Source : INSEE, valeur ajoutée par branche 2022



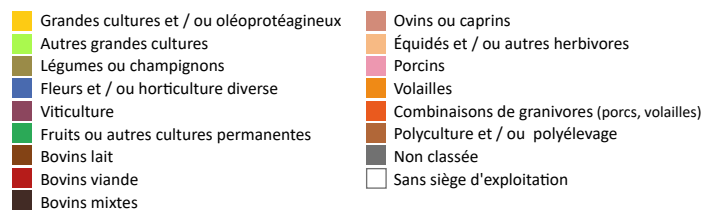
Occupation du territoire Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

En 2024, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 40 700 personnes, soit à 3,6 % des personnes en emploi contre 1,9 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE - estimation d'emploi au 31/12/2024, données provisoires). Les emplois saisonniers sont au nombre de 44 400 équivalents temps plein. Les exploitants et leurs familles représentent 69 % de ces actifs. En 2023, 21 900 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 111 ha en 2023 (Source : Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2023). Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la Surface Agricole Utile française étant en moyenne de 76 ha).

Orientations technico-économiques

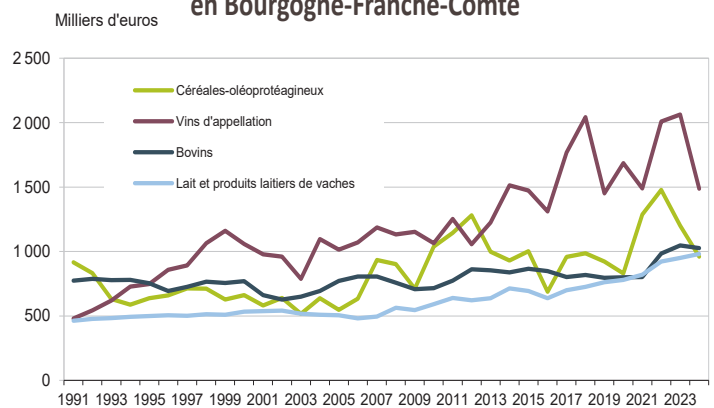


Sources : SRISE / DRAAF Bourgogne-Franche-Comté / Agreste - Recensement agricole 2020 - Données définitives

Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage.

En 2024, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 6 milliards €, en baisse de 14 % par rapport à l'année précédente.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Comptes provisoires de l'agriculture 2024 (produits bruts hors subventions)

Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre se consacre aux grandes cultures, qui contribuent ainsi fortement au produit brut agricole : 1 milliard € en 2024. La région cultive 959 000 ha de céréales, oléagineux et protéagineux en 2025, avec près des trois quarts en céréales et 25 % en oléagineux. Après un recul du colza depuis 2018, partiellement compensé par le soja et le tournesol, ce dernier progresse à nouveau depuis 2022, il couvre dorénavant 136 000 ha. Les protéagineux poursuivent leur tendance à la baisse, ils n'occupent que 24 200 ha, avec en tête les pois de printemps. Deux variétés à destination de l'alimentation humaine sont cultivées, la lentille (3 900 ha) et le pois chiche (130 ha).



Chambre d'agriculture de l'Yonne

Des rendements supérieurs à la moyenne quinquennale

Les grandes cultures occupent majoritairement des terres à potentiel agronomique limité, d'où des rendements régionaux inférieurs à la moyenne nationale. La campagne 2025 est marquée par un déficit pluviométrique dès la sortie de l'hiver jusqu'en août, provoquant des réductions de talles (ou d'épis). Par contre, la très bonne fertilité, en lien avec la forte luminosité, compense ces pertes. Sur les plateaux, cette compensation est toutefois plus limitée en raison d'épisodes de froid durant la floraison. Les rendements dépassent les moyennes quinquennales : le blé atteint 66 q/ha contre 60 q/ha en moyenne. Son poids spécifique est bon (94 % des lots atteignent le seuil de commercialisation en blé panifiable), par contre les taux protéiques sont insuffisants dans de nombreuses situations en raison du stress hydrique pendant la montaison, qui nuit à la valorisation de l'azote, et peut-être en raison des apports azotés trop faibles au regard des rendements. Enfin, la présence marquée d'ergot du seigle, surtout sur les plateaux, nécessite de trier la récolte à réception, entraînant parfois le déclassement de certains lots en blé fourrager.

Le soja gagne du terrain

Le soja, dont la surface a triplé en une décennie, progresse toujours et atteint 36 700 ha, +3 % par rapport à 2024. Cette année, le déficit pluviométrique de juillet perturbe la floraison, les fleurs des étages inférieurs avortent. Cette situation est particulièrement marquée dans les zones sèches où la biomasse est réduite. Ainsi le rendement s'établit à 25 q/ha (à égalité avec la moyenne olympique).

En région, deux entreprises sont spécialisées dans la transformation des légumineuses et oléagineux. Extrusel à Chalon-sur-Saône valorise 48 000 t de soja (dont 3 000 t sous label AB) et 45 000 t de colza pour produire une alimentation animale locale, sans OGM et labellisée « soja de France ». De plus petite taille, Selvah basée à Ciel (71) réalise l'extrusion de légumineuses pour l'alimentation humaine.

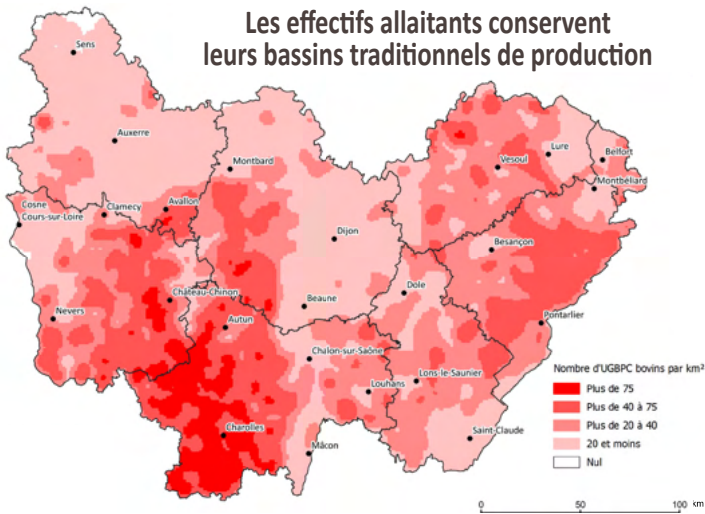
La région est également productrice de deux cultures industrielles : la betterave (2 300 ha exclusivement dans l'Yonne) et le chanvre pour 2 400 ha, implanté dans l'Yonne (en lien avec la Chanvrière de l'Aube) et en Haute-Saône (coopérative Interval).

Une production qui remonte au-dessus de la moyenne

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	1 100 400	153 200	259 900	557 400	447 400	609 900	1 334 700	35 700	4 498 600
dont blé	589 700	52 000	107 000	269 100	243 600	254 200	745 000	20 000	2 280 500
dont orges	372 300	39 400	52 500	169 100	104 600	81 300	448 100	4 000	1 271 200
dont maïs	82 800	51 000	85 700	56 100	76 500	202 500	88 600	10 000	653 100
Total oléoprotéagineux	209 400	14 500	40 600	92 200	90 500	79 800	224 300	3 600	755 000
dont colza	123 500	8 400	16 000	58 800	64 000	42 800	158 180	2 600	474 100

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2025

La viande bovine, une production de poids dans la région



Sources : SRISE / DRAAF Bourgogne-Franche-Comté / BDNI 2022

Un élevage allaitant au cœur de la région, mais une décapitalisation qui reprend

Environ 4 800 exploitations, soit 1 sur 5, se spécialisent dans la viande bovine (source : RA 2020). Ainsi, 1,244 million de bovins allaitants est présent en 2025 dont 448 000 vaches nourrices. Le cheptel recule depuis 2016, avec une perte de 14 % des vaches et 11 % des effectifs totaux. La décapitalisation, après avoir marqué le pas en 2023, se poursuit. L'épizootie de Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) apparue en fin d'année en région et la mise en place de la stratégie de lutte (dépeuplement des foyers et vaccinations dans un rayon de 50 km autour des foyers) a bloqué les déplacements de bovins en zone réglementée sur une période de 45 jours.

La Saône-et-Loire et la Nièvre élèvent respectivement 41 % et 24 % des bovins viande, la dimension moyenne des troupeaux est de 75 vaches (hors exploitations de moins de 10 vaches nourrices). Les systèmes extensifs en prairie permanente prédominent, et la race charolaise représente 80 % du cheptel, même si les races Limousine (8 %) ou Salers (3 %) sont en progression. L'élevage est majoritairement orienté vers l'activité de naisseur, avec 157 000 animaux maigres exportés en 2025, principalement vers l'Italie et l'Espagne.

Depuis 2020, ces exportations diminuent annuellement de 4 % à 5 %.

Une lente érosion de l'activité des abattoirs

En 2025, 266 800 bovins de la région sont abattus, pour 97 400 tonnes de produits finis et 4 % de la production nationale (source : Agreste – Statistique agricole provisoire). Les trois quarts de la production de viande bovine régionale sont issus de l'élevage allaitant, le reste provient de l'élevage laitier (source : BDNI). Les abattages bovins, réalisés dans 13 établissements régionaux, atteignent 275 700 têtes. Parmi ces outils, 4 sont de taille importante (> 10 000 TEC/an), et 9 à portée plus locale. Ils assurent l'abattage de 52 % des bovins issus de la région, une part notable partant en Auvergne-Rhône-Alpes (34 %). L'abattoir de Cosne-sur-Loire a fait l'objet d'une fermeture administrative temporaire à la mi-décembre. 8 établissements ont fermé leurs portes en 20 ans, et la hausse récente des charges fragilise fortement les équilibres économiques (énergie, entretien...).

Une volonté régionale de développer l'engraissement

Plusieurs démarches de qualité ou indications d'origine valorisent la production allaitante régionale, notamment le label rouge, AOP bœuf de Charolles, IGP Charolais de Bourgogne, IGP Bœuf Comtois. Un plan régional est engagé depuis septembre 2024 pour aider les exploitations à développer l'engraissement et sécuriser ainsi la filière, avec un accompagnement technique et financier.



Frédérique MARCEAU, CA58

Un cheptel allaitant qui s'érode d'année en année

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	68 008	6 594	8 348	119 138	27 874	190 104	25 659	2 670	448 395
Tonnes bovins abattus	15 028	7 056	6 955	11 673	15 021	34 399	6 161	1 095	97 388

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2025



Une production laitière tirée par la première AOP fromagère de France

En 2024, 3 754 exploitations produisent du lait en Bourgogne-Franche-Comté (source : Agreste- Enquête Annuelle Laitière 2024), dont 3 000 sous signe de qualité. L'élevage moyen comporte 65 vaches, pour 430 000 L de lait.

La région compte 521 000 bovins lait en 2025, dont 243 900 vaches et produit 1,6 milliard de litres. Depuis 2016, le cheptel recule et affiche une baisse de 14 %. Cette baisse est plus marquée en Bourgogne (-28 %) qu'en Franche-Comté (-10 %), où le Massif du Jura résiste (de l'ordre de -6 %). Les trois quarts des vaches sont situées en Franche-Comté, et cette spécificité se renforce avec la bonne résilience des producteurs de lait à Comté. Malgré la diminution de 1 % des effectifs de vaches laitières sur les 8 départements cette année (avec les plus fortes baisses dans l'Yonne et la Saône-et-Loire), la production laitière progresse de 1 %, notamment dans le Doubs et le Jura.

La production laitière AOP Massif du Jura toujours en hausse

La production du Doubs et du Jura est majoritairement orientée vers des appellations d'origine protégée : Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Elle s'appuie sur des systèmes extensifs qui valorisent les prairies permanentes.

Le Comté demeure la 1^{ère} appellation fromagère d'origine de France en volume avec 69 000 t produites en 2025 (en hausse de 2,4 %, source : CIGC). Il est fabriqué dans 135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières. La race dominante pour sa production est la Montbéliarde.

Les autres départements de la région sont caractérisés par un élevage laitier dit « de plaine ». Cette filière est représentée par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les exploitations sont moins spécialisées et combinent souvent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein.

Pour autant, nombre d'AOP valorisent le lait produit : l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Quatre Indications Géographiques Protégées complètent ces appellations : Emmental Grand cru, Soumaintrain, Brillat-Savarin, et la Cancoillotte depuis 2022.

Le lait sous label Agriculture Biologique représente 5,6 % du volume régional pour 90 millions de litres de lait en 2025. Cette production est en diminution depuis 2023 ; la baisse atteint 4,7 % cette année au regard de 2024.

Le cheptel de vaches laitières diminue pour les 8 départements de la région, mais les livraisons de lait progressent sur le Massif du Jura

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL	12 675	101 967	53 977	2 763	40 632	17 955	9 661	4 280	243 910
Livraisons à l'industrie (1 000 l)	81 056	658 166	336 220	15 388	289 467	120 798	80 123	31 750	1 612 968

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2025 ; Enquête mensuelle laitière 2025

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Avec une petite surface, la viticulture contribue fortement à l'économie

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 36 600 hectares en 2025. La valeur de la production viticole 2024 est en baisse sensible : 1,5 milliard €, contre 2 Milliards en 2023. Elle représente le quart de la valeur de la production agricole régionale (un tiers en 2023). Les épisodes météorologiques de 2024 sont responsables d'une baisse de rendement : gel, grêle et humidité récurrente propice au développement des maladies cryptogamiques.

Le vignoble d'appellation de Bourgogne couvre du nord au sud quelques 30 000 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 400 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côtes de Nuits et Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 900 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais

et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 430 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est dans le Jura, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) côtoient le Chardonnay et le Pinot noir. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 400 hectares et compte six AOP viticoles.

De bons rendements viticoles 2025

En 2025, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,56 million d'hectolitres (source : Agreste - Estimation précoce de production), soit 2 % au-dessus de la moyenne quinquennale. Ce sont les épisodes de forte chaleur du mois d'août qui réduisent le potentiel de rendement cette année.

La production viticole retrouve des couleurs

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	10 107	2 691	1 528	13 256	8 486	36 153	687 342
dont superficie en AOP (ha)	9 917	2 411	1 426	13 034	8 405	35 193	378 344
Part de la superficie du vignoble régional	28%	7%	4%	37%	23%		
Production de vins (hl) (tous vins)	363 439	93 173	66 474	578 602	456 599	1 562 045	34 351 879

Sources : Agreste - Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2025, DGDDI (récolte 2025)



Chambre d'agriculture de l'Yonne

Une diversité agricole aussi marquée par les circuits courts et les traditions gastronomiques

Outre ces filières phares, des productions plus modestes mais essentielles dans leurs contributions sont présentes en Bourgogne-Franche-Comté :

Une alimentation de qualité et de proximité : Le maraîchage, porté par des exploitations de taille modérée, vise les consommateurs locaux. Les caprins se démarquent par une production fermière très développée. Les volailles sont présentes majoritairement dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Les porcins s'illustrent par des charcuteries renommées.

Des traditions gastronomiques et culturelles : cassis, moutarde, escargots ou encore le trait Comtois sont emblématiques des terroirs.

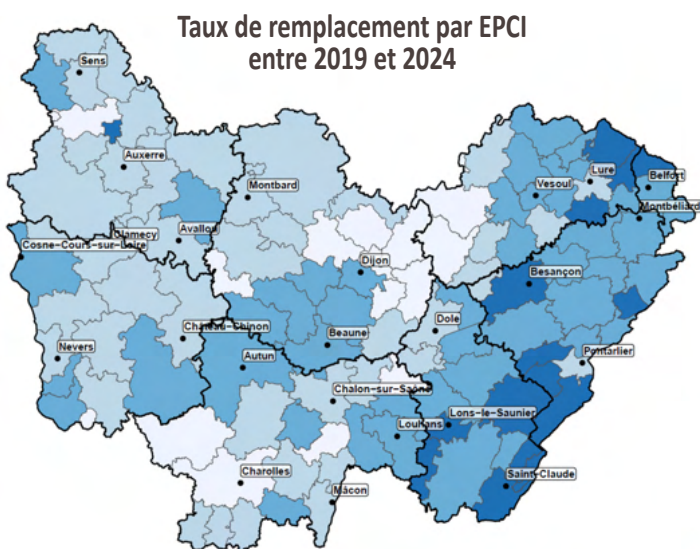
La mise en valeur de territoires parfois difficiles : les ovins allaitants prédominent dans les zones herbagères de l'ouest et sur les plateaux à faible potentiel. L'apiculture profite d'une biodiversité riche dans les espaces naturels. Le réseau hydrographique permet enfin une production aquacole notable (1^{er} rang national pour les grenouilles, 3^{ème} pour la pisciculture d'étangs). La salmoniculture domine ce secteur.

Renouvellement des générations : d'importantes disparités territoriales et selon les spécialisations

En janvier 2024, la Bourgogne-Franche-Comté compte 24 600 chefs d'exploitation cotisants à la MSA. Entre 2019 et 2024, la région a perdu 1 800 exploitants (-7 % en cinq ans contre -8 % au niveau national).

Le taux de remplacement, qui mesure le nombre d'installations sur le nombre de départs, s'établit à 69 %. Cela signifie que plus de 2 agriculteurs sur 3 sont remplacés sur la période 2019-2024. De fortes disparités géographiques sont présentes : ce taux varie d'environ 60 % en Saône-et-Loire et dans l'Yonne à 88 % dans le Doubs et le Jura.

Le renouvellement est également très inégal selon les spécialisations. Pour l'élevage bovins viande, à peine un exploitant sur trois est remplacé. En bovins lait, le taux de remplacement atteint 68 %, et dépasse 100 % dans plusieurs zones du Doubs et du Jura grâce au dynamisme de la filière Comté. En grandes cultures, un départ sur deux seulement est compensé, tandis que la surface des exploitations poursuit son augmentation. En maraîchage et en ovins/caprins, les départs sont largement compensés par les installations, mais ces spécialisations restent marginales dans la région.

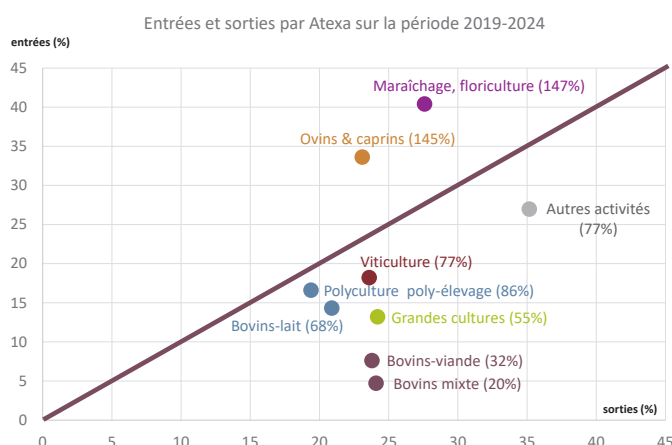


Taux de remplacement (nouveaux installés / départs)

- moins d'un départ sur deux remplacé (moins de 50%)
- plus d'un départ sur deux remplacé et plus (50% à 66%)
- plus de deux départs sur trois remplacés et plus (66 % à 100%)
- plus d'entrants que de départs (plus de 100%)

Sources : MSA - Fichiers des cotisants non-salariés 2019, 2024 - traitement DRAAF BFC

Un renouvellement inégal selon les spécialisations



Note de lecture : Pour les Atexa se situant sur la diagonale, le nombre de sorties est égal au nombre d'entrées.

Pour celles situées en-dessous de la diagonale, les effectifs diminuent et pour celles se situant au-dessus, ils augmentent.

Le taux de remplacement (taux d'entrées / taux de sorties) est indiqué entre parenthèses

Sources : MSA - Fichiers des cotisants non-salariés 2019, 2024 - traitement DRAAF BFC



Chambre régionale d'agriculture - BFC

Les grandes cultures



Les grandes cultures



Des exploitations encore fragiles malgré des résultats en amélioration

L'automne 2024 est marqué par une pluviométrie excédentaire, un déficit d'ensoleillement et des températures supérieures aux normales. Les pluies retardent les semis des cultures d'hiver et compliquent localement le désherbage, conduisant à des implantations hétérogènes. Deux épisodes caniculaires en juillet et août pénalisent localement les cultures d'hiver tardives et les cultures de printemps en petites terres. Les récoltes se déroulent sereinement en été, un peu moins en automne avec le retour de pluies localement importantes fin octobre.

La pression maladies reste globalement modérée en céréales d'hiver, même si la présence d'ergot se fait remarquer. Colza et cultures de printemps sont globalement sains.

La récolte 2025 de blé tendre présente une qualité technologique satisfaisante, favorisant l'orientation des volumes vers les classes "Supérieur" et "Premium", malgré une teneur en protéines parfois limitée.

Les résultats économiques s'améliorent en 2025 sous l'effet du redressement des rendements et de la baisse des charges. Le faible niveau de prix ne permet cependant pas de reconstituer les trésoreries, dans un contexte d'offre abondante.



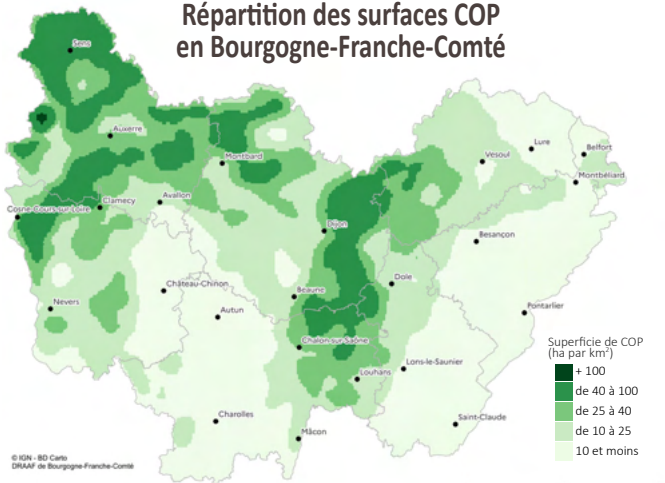
Les grandes cultures

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste – RAA 2020, SAA 2025, Compte provisoire de l'agriculture 2024, Cerfrance

Répartition des surfaces COP en Bourgogne-Franche-Comté



Date de réalisation : mars 2026 ; Sources : ASP - Surfaces PAC 2025

Météo : des effets durables des pluies automnales

Les conditions météorologiques du début de campagne 2024-2025 réduisent les fenêtres d'intervention et affectent la qualité des implantations des céréales d'hiver. Les températures supérieures aux normales favorisent des levées prolongées de graminées adventices. La recharge hydrique des sols est satisfaisante et permet une reprise végétative correcte en sortie d'hiver.

Les surfaces de colza poursuivent leur progression

Elles se situent nettement au dessus de la moyenne quinquennale, dopées par les performances économiques des dernières années. À l'inverse, les pois protéagineux continuent de reculer fortement et atteignent un niveau historiquement bas, malgré les aides couplées. Le maïs grain progresse et bénéficie d'arbitrages ensilage / moisson, tandis que tournesol et orge de printemps reculent.

Des rendements favorables

Après une campagne 2024 très pénalisée, les rendements 2025 dépassent la moyenne quinquennale pour la majorité des cultures, en particulier les céréales d'hiver. Les cultures de printemps présentent des résultats plus hétérogènes, et des rendements en retrait pour le maïs grain et le soja. L'hétérogénéité reste forte selon les secteurs.

Une faible pression sanitaire

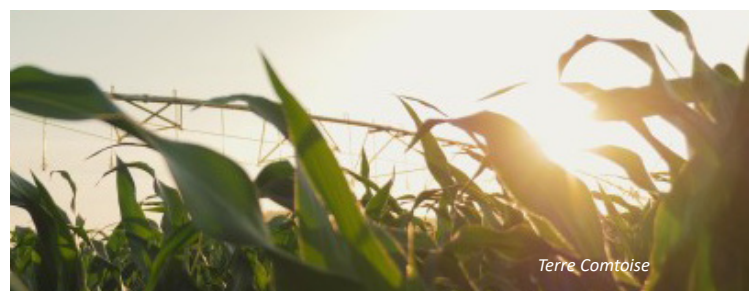
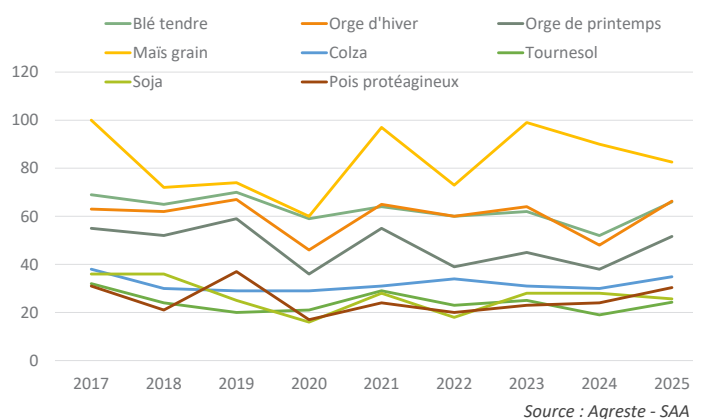
La situation sanitaire reste globalement maîtrisée, avec des expressions localisées selon les territoires. La septoriose est observée ponctuellement et des foyers localisés de rouille jaune sont présents, sans développement généralisé. La présence d'ergot constitue un élément marquant de la campagne, avec un impact direct sur la valorisation de certains lots de blé.

Surfaces et rendements 2025

	Surfaces (ha)		Rendements (q / ha)	
	2025 (ha)	par rapport à la moy. 2020-2024	2025 (q/ha)	par rapport à la moy. 2020-2024
Blé tendre	345 800	-3 %	66	11 %
Orge d'hiver	149 200	-2 %	66	17 %
Orge de p.	54 600	-14 %	52	21 %
Maïs grain	78 800	17 %	83	-1 %
Colza	136 000	28 %	35	12 %
Tournesol	53 700	-17 %	24	4 %
Soja	36 700	5 %	26	9 %
Pois prot.	6 600	-66 %	30	41 %

Source : Agreste – SAA 2025

Évolution des rendements des principales productions





Grandes cultures
(échantillon Cerfrance)

- 1 383** exploitations dont 64 % en fort potentiel
- 204** ha de SAU moyenne
- 59** % de la SAU en blé, orge d'hiver, colza
- 1,5** UMO dont 0,17 salarié en moyenne
- 70 700** € d'EBE, soit 347 € / ha
- 12 200** € de résultat courant / UTAF



Le produit des cultures progresse de 5 %

Le produit global de la récolte 2025 s'établit à 303 100 €, profitant de meilleurs rendements et qualités des céréales d'hiver. En plaine, le produit est impacté par la baisse de 20 % du rendement des cultures du maïs et du soja, représentant 11 % de la sole. La présence d'ergot fait baisser le prix de vente des céréales, déjà pénalisé par l'abondance des récoltes mondiales et le contexte géopolitique. Côté oléagineux, les cours restent relativement stables, soutenus par une demande dynamique et des fondamentaux solides.

Et les charges baissent

Les charges opérationnelles s'élèvent en moyenne à 116 200 € soit 571 €/ha, en baisse de 24 €/ha par rapport à 2024. Cela s'explique par des prix des engrais qui diminuent et des consommations moindres en produits de traitements et semences, grâce à une pression sanitaire inférieure et un meilleur succès des semis.

Les charges de structure (hors amortissement et frais financiers) s'élèvent en moyenne à 116 000 € (569 € / ha), avec une chute des cotisations sociales MSA pour 59 % (suite aux faibles revenus 2023 et 2024) et une baisse de l'entretien du matériel pour 15 %.

...D'où, une hausse de la rentabilité économique

En 2025, le niveau de charges totales est couvert par le produit global d'activité après deux années 2023 et 2024 où celui-ci avait fortement chuté. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation (EBE) progresse de 70 % comparé à 2024 : il atteint 70 700 € soit 365 €/ha. La rentabilité économique (EBE/ produit) s'élève à 23 % de moyenne et gagne 8 points comparée à 2024.



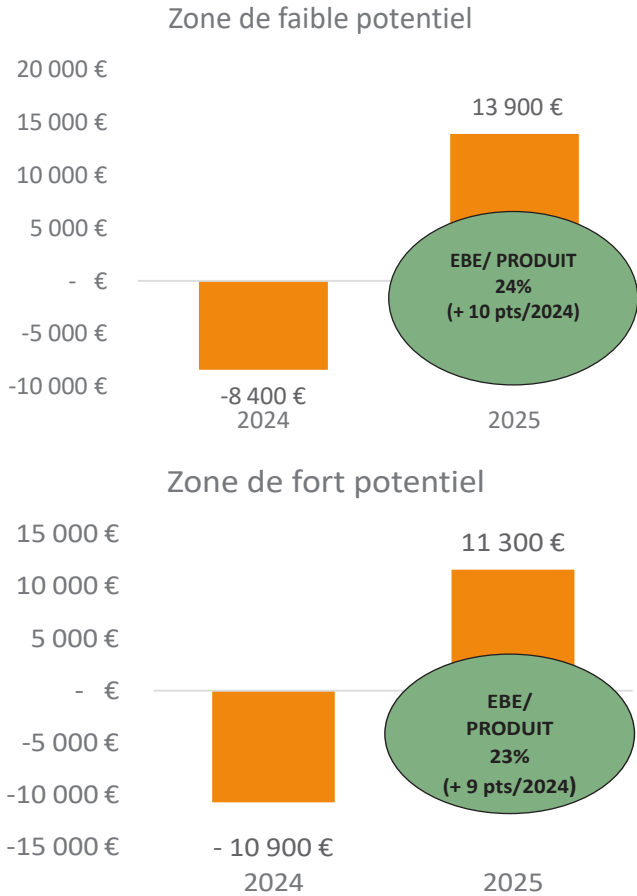
Une progression des résultats 2025

	Fort potentiel		Faible potentiel		Ensemble	
	2024 réal.	2025 estim.	2024 réal.	2025 estim.	2024 réal.	2025 estim.
Produit brut total	293 500 €	308 900 €	279 000 €	293 000 €	288 200 €	303 100 €
EBE	42 100 €	70 600 €	40 800 €	71 000 €	41 600 €	70 700 €
Résultat courant	- 14 700 €	15 300 €	- 11 000 €	18 200 €	- 13 400 €	16 300 €
EBE / Produit	14 %	23 %	15 %	24 %	14 %	23 %
Résultat courant / UTAF	- 10 900 €	11 300 €	- 8 400 €	13 900 €	- 10 000 €	12 200 €

Source : Cerfrance

Un résultat courant par UTAF positif

En 2025, le résultat courant / UTAF atteint 12 200 € de moyenne après deux années au plus bas, - 10 000 € en 2024 et -2 700 € en 2023. L'écart de résultat entre zones de potentiel se resserre.



Source : Cerfrance

La rentabilité reste insuffisante pour reconstituer la trésorerie

En 2025, le revenu disponible des exploitations est en moyenne de 35 200 €, après paiement des annuités de 36 400 €. Il reste encore insuffisant pour faire face aux prélèvements privés, de l'ordre de 48 800 € par exploitation. Après deux années consécutives largement négatives, l'évolution de la trésorerie annuelle en 2025 est de -14 400 € contre -30 000 € en 2023/2024. Près de 27 % des exploitations présentent un risque financier moyen à élevé contre 33 % en 2024.

Face à une crise durable, comment préparer l'avenir ?

Les dernières analyses de groupes sur le prix de revient 2024 (somme des charges qu'il faut couvrir pour produire une tonne) montrent que les céréaliers les plus performants cherchent à adapter la main d'œuvre et la mécanisation mobilisées à la surface. Ils affichent 67 ha de plus par actif et des charges de mécanisation à l'hectare quasiment 34 % plus faibles.

Leurs meilleures performances techniques reposent sur beaucoup d'agronomie : ils adaptent les intrants au potentiel du sol, testent de nouvelles cultures et cherchent du conseil technique. Ils obtiennent globalement plus de rendement avec moins d'intrants. Innovation, calcul et échanges sont les clés mobilisées pour préserver les marges.



Chambre régionale d'agriculture BFC

ZOOM

STRUCTURER DES ÉCOSYSTÈMES RÉGIONAUX POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES FILIÈRES AGRICOLES



Dans un contexte marqué par des marchés céréaliers peu porteurs, une offre mondiale abondante et des charges durablement élevées, l'adaptation des filières repose de plus en plus sur la structuration de débouchés à l'échelle régionale et sur le renforcement des liens entre productions végétales et animales. Cette logique se traduit par la mise en place d'écosystèmes d'entreprises.



Terre Comtoise

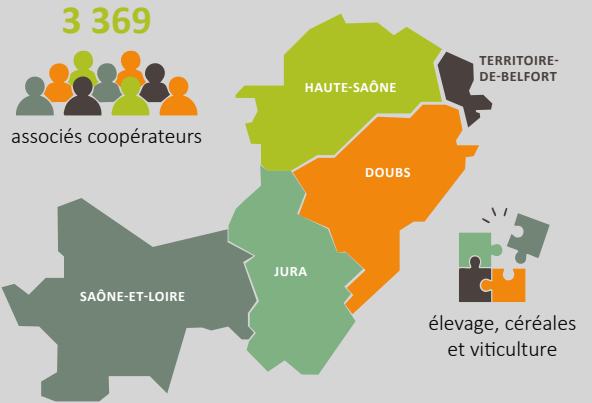
A l'échelle d'une coopérative : l'exemple de Terre Comtoise

Le modèle coopératif développé par Terre Comtoise illustre cette approche. Il repose sur une organisation solidaire des métiers, dans laquelle les productions végétales alimentent directement les autres activités de la coopérative. Une part significative des céréales est utilisée pour la fabrication de 200 000 tonnes d'aliments par an et pour la meunerie locale ; seul un quart des céréales produites est commercialisé hors région, traduisant un ancrage territorial fort et une ouverture maîtrisée aux marchés.



AdobeStock

En quelques chiffres



Coquy : créée en **1972**
 Achat par Terre Comtoise : **2019**
 Siège : **Flagey (25)**
Rayon d'action : 200 km, 200 points de vente, 10 000 boîtes d'œufs par jour
 Garanties sans soja importé, sans OGM, sans antibiotiques, logistique optimisée pour la fraîcheur...

Une marque 100 % régionale : Coquy

Ce fonctionnement va plus loin dans la filière des œufs Coquy. Les élevages sont conduits par des éleveurs adhérents, l'alimentation animale est entièrement fabriquée par le groupe à partir des productions végétales issues des exploitations des associés coopérateurs, et le marché est basé sur une image locale, de qualité, en lien avec une logistique courte.

Innovation, recherche et développement

L'ensemble est soutenu par une démarche d'innovation et de R&D, mobilisant production végétale, nutrition animale et services, avec des plateformes d'essais et le développement de solutions spécifiques. La performance économique nécessite une optimisation minutieuse de chaque étape.

Garder la maîtrise

La maîtrise de la chaîne complète, approvisionnement, production, distribution, innovation et services, est mise au service de la création et la captation de valeur à l'échelle régionale. L'objectif est d'assurer la résilience des exploitations et des outils de transformation sur le territoire.



Céline BUCHE, CRA-BFC

La viticulture



La viticulture

Une campagne à nouveau **atypique**

L'année est marquée par une variabilité climatique élevée avec un hiver doux, un printemps irrégulier suivi d'un été sec et chaud et d'une canicule en août. Les baies sont petites du fait d'un stress hydrique prolongé, les rendements sont hétérogènes selon les vignobles. La récolte est parfois en-dessous des rendements d'appellations (Saône-et-Loire) mais reste au global au-dessus de la moyenne quinquennale, notamment pour le Jura, qui voit sa production fortement progresser grâce à l'absence de gel.

La précocité est un autre fait marquant : plusieurs secteurs, notamment l'Yonne et la Côte-d'Or, connaissent des vendanges avancées, en raison des fortes chaleurs estivales. Malgré la sécheresse, l'état sanitaire reste globalement bon, les maladies fongiques s'exprimant peu en 2025.

Économiquement, le millésime s'inscrit dans un contexte de production nationale en léger rebond mais toujours en retrait par rapport aux moyennes quinquennales. La filière est fragilisée par les aléas climatiques et la réduction des surfaces exploitables. Dans les vignobles de Bourgogne Franche-Comté, la qualité s'annonce prometteuse mais les volumes restent contrastés, confirmant un millésime où résilience et adaptation restent essentielles.



Les chiffres de la filière

4 296



exploitations
spécialisées

35 456 ha



vignes en production
dont 34 756 ha en AOP

8 532 ha



engagés en
agriculture biologique

1,562 Mhl



volume prévisionnel
de production 2025
1,236 Mhl en 2024

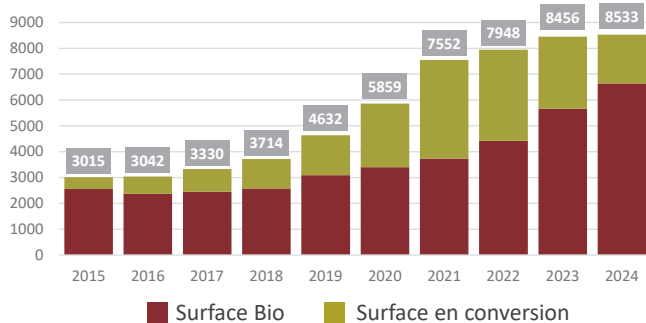
1 493 M€



chiffre d'affaires
2024

Sources : Agreste - SAA 2024, RA 2020, comptes provisoires de l'agriculture 2024 et Agence bio

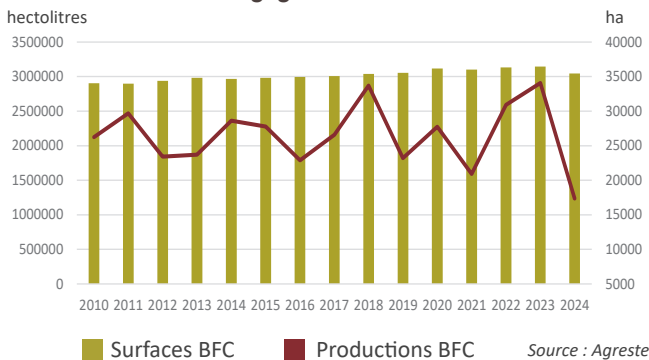
Évolution des surfaces bio ou en conversion en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Agence BIO / Organismes Certificateurs

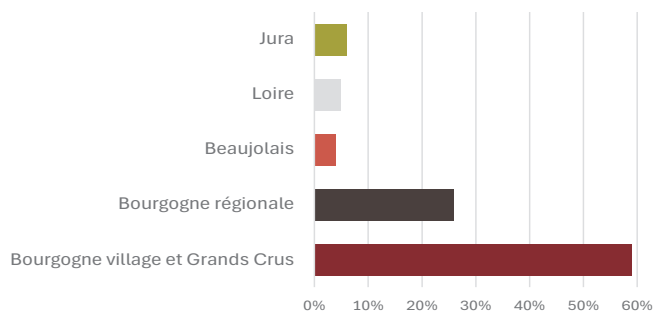
Depuis 10 ans, les surfaces en viticulture biologique ou en conversion sont en constante augmentation dans la région passant de 3 015 ha en 2015 à 8 533 ha en 2024.

Évolution des surfaces de vigne et productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste

Répartition des surfaces viticoles par appellation



Source : Agreste, Mémento 2025

Un début de campagne 2025-2026 qui prolonge le ralentissement amorcé en 2024-2025

L'ensemble des sorties de propriété évolue dans un contexte moins porteur, marqué par une demande en retrait et une prudence accrue des opérateurs. Les transactions en vrac retrouvent une dynamique grâce au millésime 2025 plus généreux.

Les volumes totaux de Bourgogne atteignent 590 156 hl, soit + 27 % par rapport à 2024.

Cette progression est d'autant plus notable que, sur la dernière décennie, seules trois campagnes ont dépassé le seuil de 590 000 hl (2018, 2022, 2025).

En 2025, la consommation de vin en France confirme une évolution profonde : les Français boivent moins souvent du vin mais ils le choisissent avec davantage d'attention. Les usages se déplacent vers des moments plus intentionnels, plus ritualisés où la qualité, l'origine et le sens, priment sur l'habitude. Cette transformation bénéficie directement aux vins à forte identité, et notamment aux vins de Bourgogne, dont la lisibilité, la diversité des terroirs et l'authenticité répondent parfaitement à ces nouvelles attentes. La dynamique du marché reste marquée par un effet ciseau : volumes en retrait, valeurs en tassement, et arbitrage des consommateurs vers des références plus accessibles.

Dans cet environnement difficile, les vins de Bourgogne affichent une résilience notable : les volumes d'achat croissent légèrement de 1,6 %, et le chiffre d'affaires de 1,8 % par rapport à 2024. Leur prix moyen reste parmi les plus hauts du rayon vins tranquilles. A l'export, les marchés sont en mutation dans un contexte géopolitique incertain.



Chambre d'agriculture de l'Yonne



Viticulture bourguignonne Appellations régionales (échantillon Cerfrance)

124 domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles

11,71 ha de vigne

3,34 UMO dont 1,26 UTAF

47 hl/ha de rendement 2024*

*Les résultats sont des estimations des résultats économiques sur l'année 24/25, correspondant à la valorisation de la vendange 2024 principalement.



Céline BUCHE, CRA BFC

2024, une vendange éprouvée par le climat et les maladies

L'année 2024 se caractérise par une vendange fortement pénalisée par des conditions météorologiques extrêmes et une pression sanitaire accrue. Les rendements chutent nettement, enregistrant une baisse moyenne de 26 % par rapport aux très bonnes récoltes 2022 et 2023. Cette contraction intervient alors que les coûts de production poursuivent leur progression, que les prix de vente montrent des signes de fragilité et que la disponibilité en main d'œuvre reste insuffisante, fragilisant davantage la rentabilité des exploitations.

Évolution des rendements par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Surface en vigne (ha)	11	11	14
Rendement (hl/ha) (vendanges 2024)	53	42	46
Nombre de bouteilles vendues		4 748	67 052

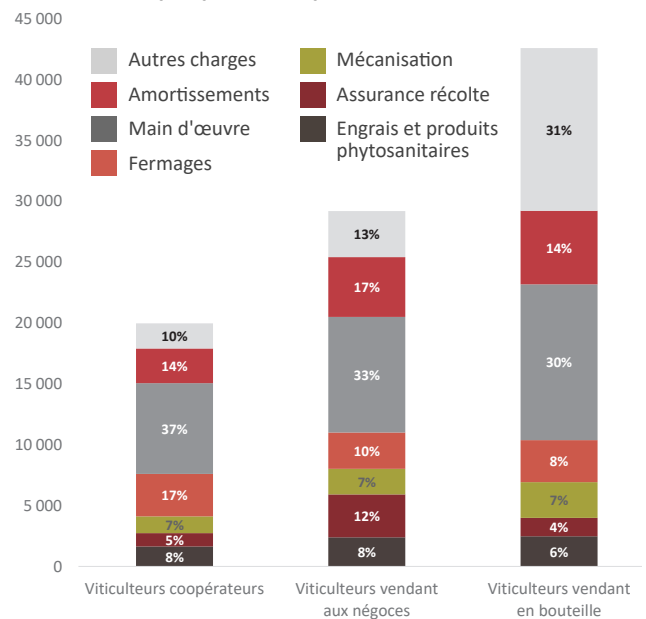
Source : Cerfrance

La baisse des volumes constitue le principal facteur structurant de la campagne 2024. Les exploitations commercialisant en bouteilles enregistrent une diminution des rendements de 63 à 46 hl/ha (-26 %), tandis que celles vendant en vrac passent de 64 à 42 hl/ha (-35 %). Les coopérateurs demeurent moins touchés, avec un recul moyen limité à 17 % (de 64 à 53 hl/ha).

Une hausse structurelle des charges qui étouffe les exploitations viticoles

Parallèlement, les charges continuent de croître de manière structurelle. Le coût de production progresse d'environ 8 % en moyenne, tous circuits confondus. Les charges opérationnelles demeurent élevées malgré la baisse de l'activité. Les dépenses d'assurance récolte augmentent nettement, représentant près de 9 % des charges en 2024 contre 5 % en 2023, traduisant une inquiétude croissante face à l'instabilité climatique. Pour les producteurs en bouteilles et en négoce, l'assurance récolte constitue le poste en plus forte hausse ; tandis que chez les coopérateurs, ce sont les coûts liés à la main-d'œuvre (+19 %). Ce dernier poste reste, de loin, le premier poste de charge des exploitations, représentant près de 25 % du total des charges courantes.

Répartition des différents postes de charges par profil d'exploitation (€/ha)



Source : Cerfrance

Entre envolée des coûts et recul de l'activité, les viticulteurs sous pression

La chute des rendements se répercute directement sur le produit dégagé par hectare. Les exploitations orientées vers le négoce sont les plus touchées, avec une baisse de 27 % de leur produit à l'hectare. Les producteurs en bouteilles enregistrent un recul plus modéré (-5 %), tandis que les coopérateurs parviennent à stabiliser leur valorisation grâce aux acomptes issus des précédentes récoltes et aux VCI (+4 %). Les indemnités d'assurance récolte sont fondamentales en 2024 dans le produit des exploitations, atteignant près de 10 % pour les exploitations vendant aux négociants.



Céline BUCHE, CRA BFC

Évolution des produits, charges et rentabilité par profil d'exploitation

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Produit / ha (€)	24 600 € +4 %	22 500 € -27 %	48 100 € -5 %
Charges / ha (€)	20 000 € +9 %	29 200 € +12 %	42 600 € +1 %
EBE / produit brut (%)	35 % -3 points	15 % -20 points	31 % -3 points
Résultat courant / ha (€)	6 000 € -11 %	-900 € -110 %	9 600 € -26 %

Source : Cerfrance

Résultats estimés sur la campagne 24-25 ; les % sont calculés par rapport à la campagne 23-24, à échantillon constant

Sous l'effet combiné de la baisse des produits et de la hausse des charges, les résultats se détériorent fortement. Les exploitations vendant en bouteilles voient leur résultat courant diminuer de 26 %, tandis qu'il s'effondre de 110 % chez les viticulteurs vendant en vrac. Les coopérateurs résistent davantage, mais enregistrent tout de même une baisse de 11 %. Le ratio EBE sur produit brut se contracte également, confirmant le recul global de l'efficacité économique des exploitations.

Un manque de main-d'œuvre qui accroît la tension

Au-delà de la seule lecture comptable, l'année 2024 est marquée par un manque de 30 % de la main d'œuvre occasionnelle sur le territoire français. Cette pénurie s'explique par des facteurs structurels : pénibilité du travail, rémunération jugée peu attractive, manque d'hébergement. La situation entraîne des risques de pertes de récolte et une hausse des coûts de production. La revalorisation salariale, l'automatisation des travaux et le recours encadré à la main d'œuvre étrangère apparaissent alors comme des leviers d'ajustement, mais aucun à ce jour ne constitue une réponse suffisante. Une adaptation structurelle du secteur demeure nécessaire.



Céline BUCHE, CRA BFC

ZOOM

QANOPEE : LA FILIÈRE VITICOLE SE FÉDÈRE POUR SÉCURISER LES PLANTATIONS DE VIGNES ET LA PRODUCTION



Association Qanopée

Avec l'émergence de maladies, l'augmentation des aléas climatiques et de la pression sanitaire, les pieds de vignes sont fragilisés et deviennent moins résistants. Outre la production, l'activité de prémultipliation des plants de vigne est également fortement impactée depuis 2015, menaçant l'ensemble de la filière. Il devient primordial de contrôler celle-ci dans un **milieu confiné, protégé des contaminations**.

En 2022, les vignobles Beaujolais, Bourgogne, Jura et Champagne se réunissent afin de mettre en œuvre un nouveau modèle de production de matériel végétal à destination des plantations de vignes-mères certifiées, durable et sécurisé en qualité et en quantité. L'objectif est de répondre aux besoins des vignerons et assurer la pérennité des vignobles en produisant : des variétés plus résistantes aux principales maladies, des porte-greffes performants, des cépages et clones mieux adaptés au changement climatique.

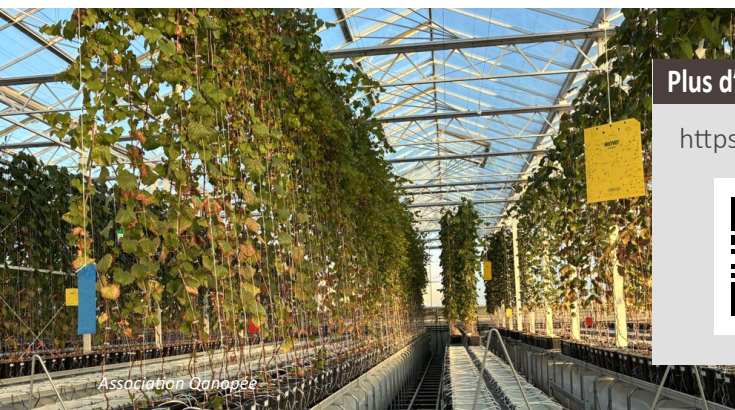
Qanopée en chiffres clés	4 Régions viticoles impliquées	10 Partenaires financeurs
3 Interprofessions fondatrices	10 millions d'Euros investis	4 500 M ² de serres bioclimatiques
22 Cépages	11 porte-greffes	9 500 pots cultivés dans la serre

Un projet structuré en plusieurs étapes

Qanopée comprend :

- la création d'une entité juridique regroupant trois interprofessions,
- la construction d'une unité de production dédiée à la conservation et à la prémultipliation des greffons et porte-greffes sous serre bioclimatique exempte d'insectes,
- la co-construction avec les partenaires nationaux d'un nouveau cahier des charges de prémultipliation en milieu confiné.

Après un début d'hiver marqué par des températures fraîches favorables à l'entrée en dormance, Qanopée lance sa première récolte des bois de porte-greffe et de greffons, issus des plantations réalisées en avril 2025 au sein de la serre. Après la récolte, les plants en pot seront taillés pour favoriser la pousse des nouveaux rameaux qui seront utilisés en 2026. Cette première récolte constitue ainsi une phase d'apprentissage et de validation technique, ouvrant la voie à l'amélioration continue des pratiques et au développement de solutions adaptées à la production de matériel végétal sous serre.



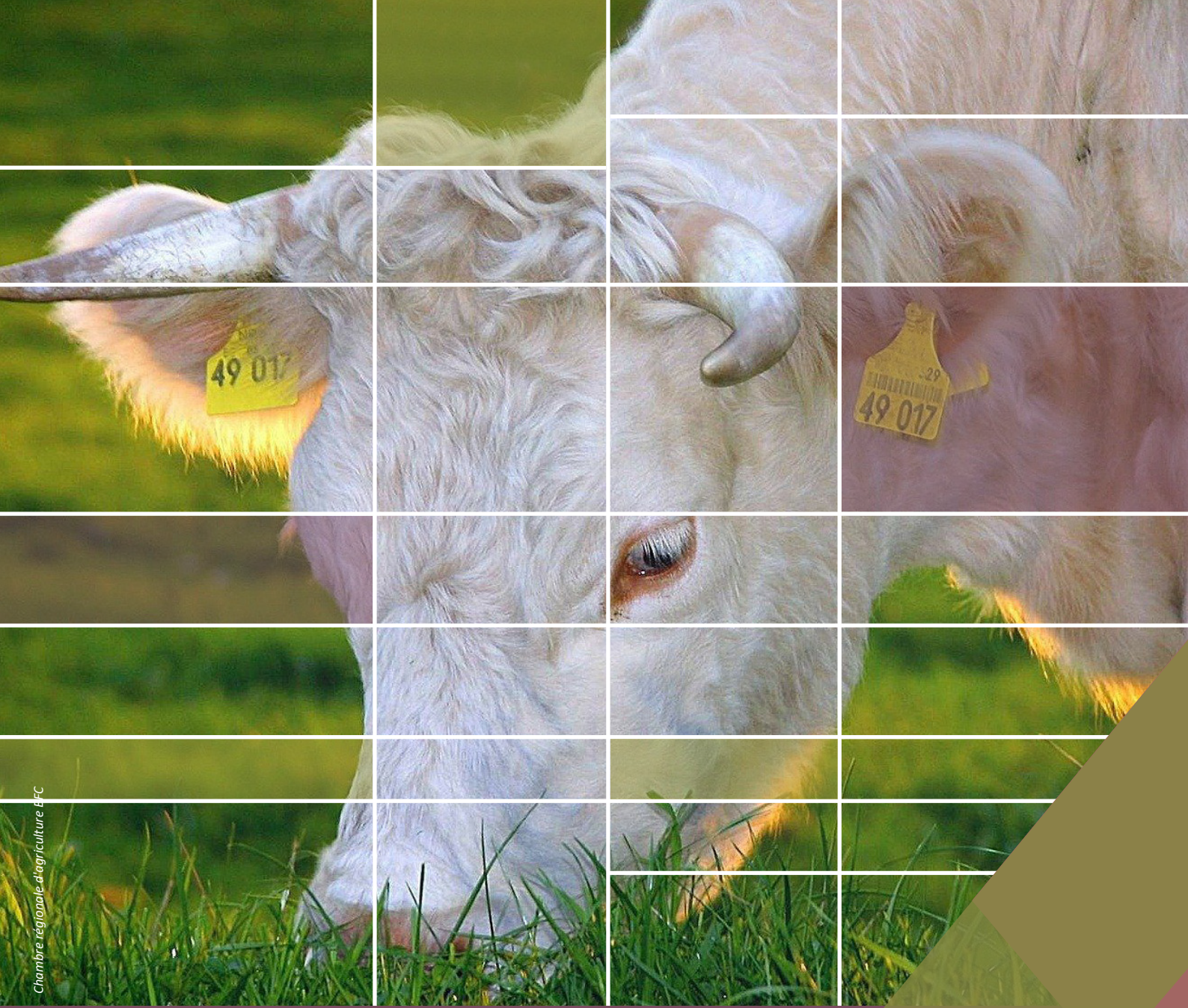
Association Qanopée

Plus d'informations

<https://qanopee.eu/>



Association Qanopée



Chambre régionale d'agriculture LFC

L'élevage **bovin viande**



L'élevage bovin viande



Une année économique exceptionnelle en élevage allaitant malgré des contraintes sanitaires accrues

La baisse tendancielle du cheptel s'accélère avec le passage de la FCO (sérotypes 3 et 8) sur le territoire qui impacte significativement la productivité des troupeaux. A l'automne, la Bourgogne-Franche-Comté voit arriver sur son sol la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) avec de lourdes répercussions dans les zones réglementées.

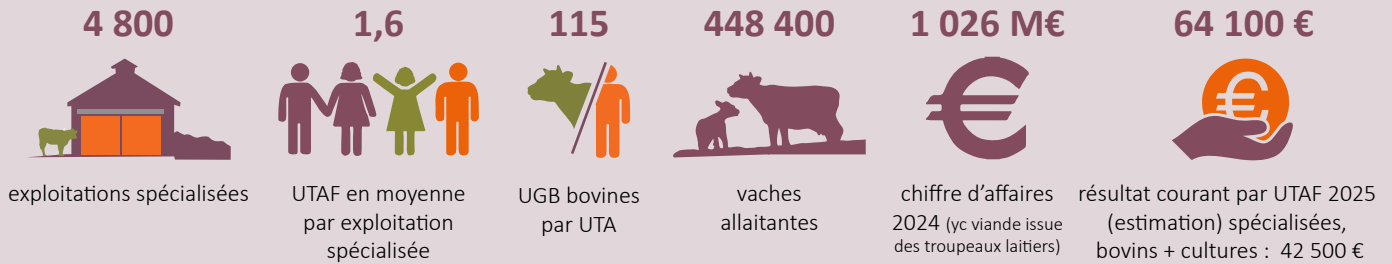
Malgré les préoccupations liées aux crises sanitaires répétées, l'élevage allaitant profite de nouvelles hausses des prix des animaux sur la campagne. Côté charges, la baisse du prix du carburant compense en partie la hausse de certains postes comme les concentrés et les frais vétérinaires. Les signaux favorables des marchés encouragent de nouveaux investissements permettant la modernisation des élevages.

En parallèle, les conditions climatiques permettent une production fourragère hétérogène en quantité et correcte en qualité, avec la possibilité de valoriser la pousse automnale dans certains secteurs.

L'année reste marquée par la poursuite de négociations entre l'UE et le Mercosur autour d'un accord commercial dont le volet viande bovine inquiète fortement la filière.



Les chiffres de la filière

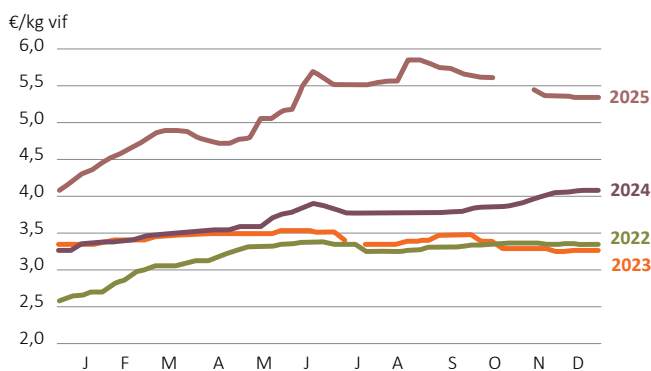


Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2025, Compte provisoire de l'agriculture 2024, Cerfrance

Forte progression du prix des animaux

La faible offre entraîne une nouvelle hausse des cours sur les marchés des animaux maigres jusqu'à l'été, malgré un léger ralentissement lors des sorties de printemps. Au second semestre, la détection de plusieurs foyers de DNC sur le territoire freine cette dynamique. En 2025, la cotation moyenne du broutard charolais U de 450 kg s'élève à 5,16 €/kg vif soit +40 % et +1,46 € par rapport à 2024. En 4 ans, le prix du broutard a doublé.

Évolution du prix du broutard Charolais U de 450 kg

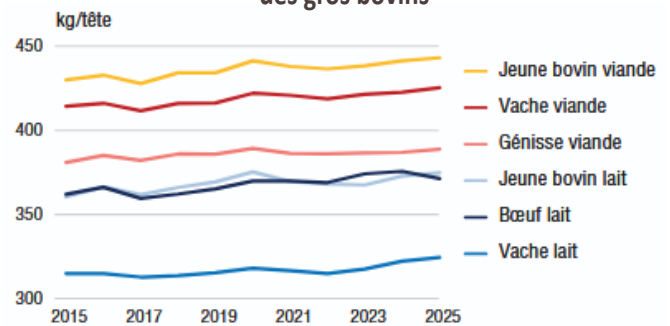


Source : GEB - IDELE d'après Normabev

L'augmentation des prix des animaux maigres se répercute sur le marché de la viande avec une revalorisation des cours des jeunes bovins à partir de l'été. En moyenne sur l'année, le jeune bovin U enregistre une hausse de 23 %, passant de 5,48 à 6,72 € / kg carcasse. Le manque de disponibilité soutient également le cours des vaches : la cotation de la vache R progresse de plus d'un euro sur la campagne passant de 5,51 à 6,59 € / kg carcasse.

Enfin, la combinaison de prix au kilo élevés et du recul du coût de l'alimentation incite les éleveurs à finir davantage les animaux, d'où un alourdissement des carcasses.

Évolution du poids de carcasse annuel moyen des gros bovins



Source : GEB - Institut de l'élevage d'après Normabev

Une nouvelle année marquée par des crises sanitaires

La propagation des FCO 3 et 8 en région impacte la productivité des animaux par l'augmentation des avortements et de la mortalité des veaux. L'épidémie bouleverse le schéma d'élevage avec un étalement des vêlages et la diminution des animaux vendus.

Bien que les élevages touchés par la DNC soient principalement laitiers, les mesures prises pour endiguer la maladie ont un effet direct sur les élevages allaitants avec l'arrêt temporaire des exportations d'animaux vifs entre le 18 octobre et le 1^{er} novembre et le blocage d'animaux en zones réglementées. De même, de nombreux évènements accueillant des animaux (concours et foires) sont annulés afin de préserver les élevages.



CRABFC



Bovins viande (échantillon Cerfrance)

1 130 exploitations

+ 3 / 4 des élevages spécialisés :
184,5 ha - 1,44 UTA dont 0,16 salarié - 71 vêlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre
L'engraissement concerne surtout les femelles.

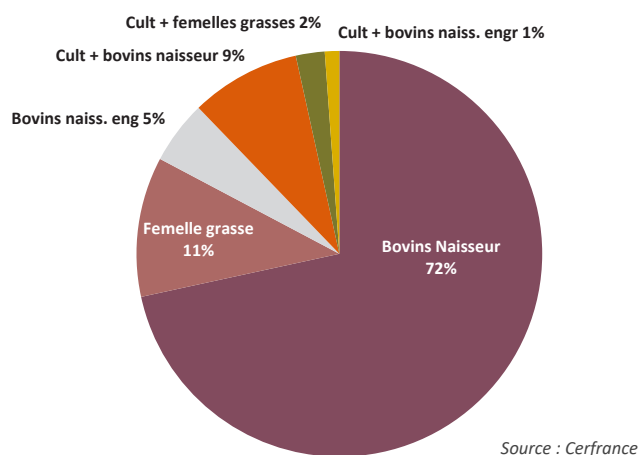
439 600 € capital d'exploitation / UTAF en 2025
chez les spécialisés, 534 300 € chez les polyculteurs-éleveurs

64 100 € de résultat courant / UTAF 2025 pour les exploita-
tions spécialisées, 42 500 € pour les polyculteurs-éleveurs



CRABFC

Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



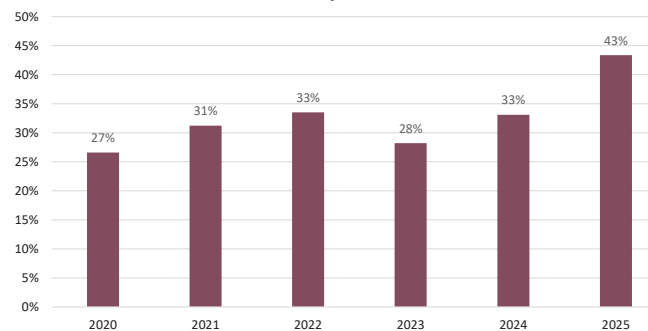
Source : Cerfrance

Un niveau de rentabilité sans précédent

Le ratio EBE / Produit progresse nettement en 2025 et atteint un point haut à 43 %. Cette amélioration résulte d'un produit en hausse, dans un contexte de charges globalement stabilisées, renforçant la capacité des exploitations à générer de la richesse.

Derrière cette stabilité apparente des charges, des évolutions contrastées apparaissent selon les postes. Les charges d'alimentation et les frais vétérinaires, en lien notamment avec la dynamique d'alourdissement des animaux et l'impact de la FCO, sont en hausse. À l'inverse, les carburants diminuent, tandis que les amortissements du matériel progressent, traduisant un niveau d'investissement plus élevé.

Evolution de l'EBE / Produit sur 6 ans



Source : Cerfrance

Des résultats en forte hausse en 2025

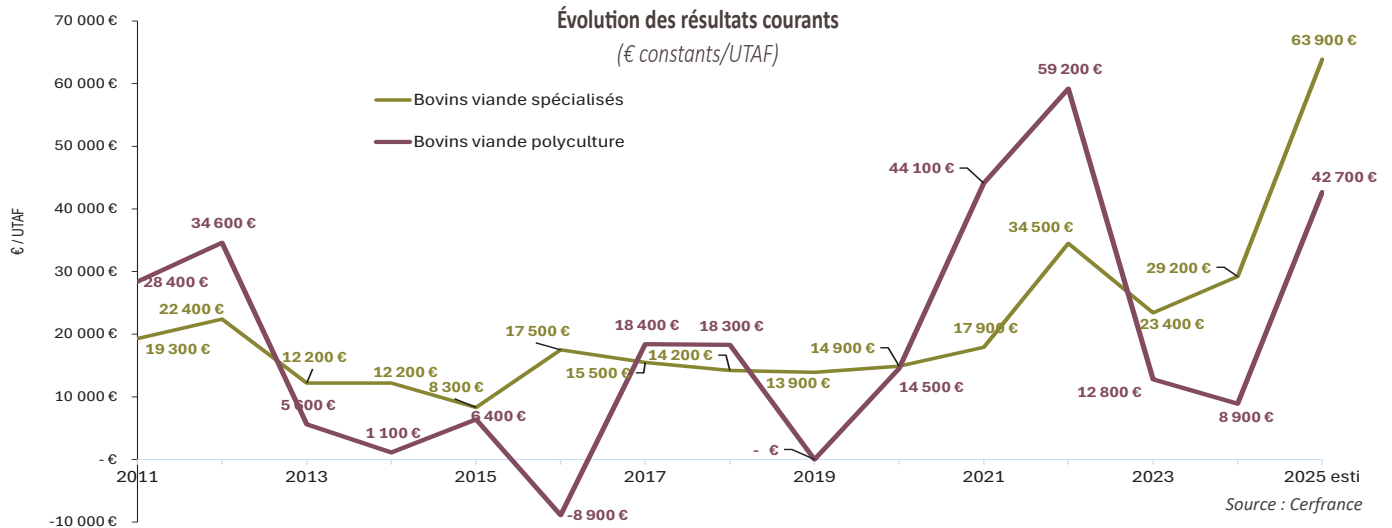
Porté par la conjoncture, le résultat courant des élevages bovins spécialisés s'établit à 64 100 € / UTAF, il dépasse l'année record de 2022, et représente près de 3 fois la moyenne de la décennie passée.

Les polyculteurs-éleveurs sont encore pénalisés par l'activité culture, dans un contexte de prix défavorable. Néanmoins, leur résultat courant progresse nettement pour atteindre 42 500 € / UTAF, retrouvant un niveau proche de celui observé en 2021 et 2022.



CRABFC

L'élevage bovin viande

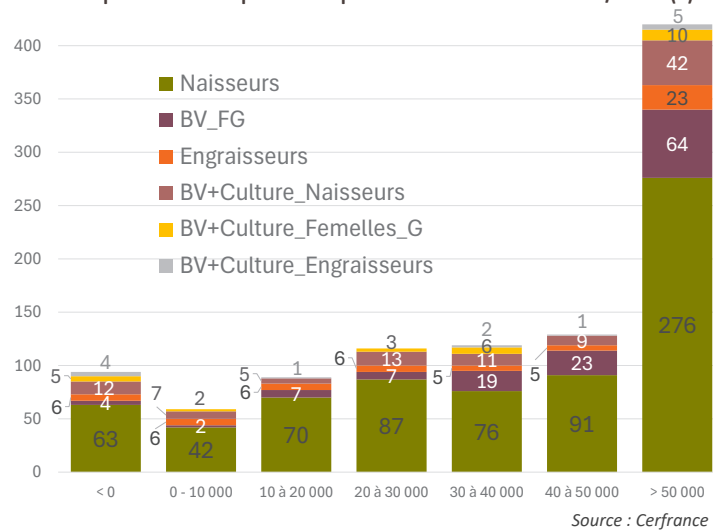


2025 : un tournant dans la répartition des revenus agricoles

La part des exploitations déficitaires (< 0 €) recule nettement, passant de 19 % en 2024 à 9 % en 2025. Parallèlement, la proportion d'exploitations situées entre 0 et 50 000 € diminue également pour atteindre 50 %, soit une baisse de 17 points par rapport à 2024. À l'inverse, la part des exploitations dégagant un revenu supérieur à 50 000 € progresse fortement pour atteindre 41 % en 2025 (+28 points), tous systèmes confondus et devient la classe de revenus la plus représentée. Ce décalage des effectifs vers les revenus les plus élevés est le signe d'une amélioration globale de la situation économique.

Nette progression des très bons résultats

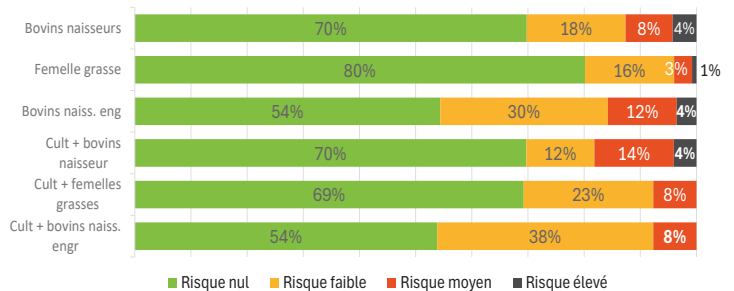
Répartition des exploitations par classe de résultat courant / UTAF (€)



Des exploitations globalement moins exposées au risque financier

En 2025, la situation financière apparaît globalement stable, avec une légère amélioration de la santé financière des exploitations. La part d'exploitations présentant un risque financier nul progresse dans la plupart des systèmes, atteignant des niveaux élevés. De plus, les situations de risque financier très élevé restent marginales. Comme les années précédentes, les systèmes associant cultures et élevage confirment leur solidité économique, en particulier lorsque l'engraissement est réalisé sur l'exploitation. Ces exploitations présentent majoritairement des situations de risque nul ou faible.

Niveau de risque financier des systèmes en bovins allaitants



Voir page 100 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"

Tirer parti d'une année exceptionnelle

La gestion prudente, souvent qualifiée de « bon père de famille », largement répandue en élevage allaitant, permet à de nombreux exploitants de vivre une année exceptionnelle. Les niveaux de rentabilité élevés, conjugués à des situations financières globalement saines, dégagent aujourd'hui des marges de manœuvre significatives dans les exploitations. Ces marges peuvent servir à investir pour améliorer les conditions de travail, engager une désintensification de l'activité (réduction du nombre de vêlages, ajustement des effectifs), en réponse à la diminution de la main d'œuvre familiale liée aux départs en retraite. D'autres pistes peuvent aussi répondre aux besoins des exploitants (embauche...). Dans tous les cas, cette conjoncture favorable apporte un levier de souplesse et de résilience pour l'avenir.

ZOOM

**L'AIDE À L'ENGRAISSEMENT :
PROMOUVOIR LA FINITION DES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE**

Exemple du GAEC VERSTRAETE – Romain Verstraete & Elise Malandre



**2 exploitants et
1 salarié**



447 ha de SAU dont
181 ha dédiés à l'atelier
d'élevage (céréales, maïs
ensilage et herbe)



80 vêlages
en race Charolaise



Engraissement des
femelles issues de
l'exploitation et d'achats
(262 têtes en 2025)

Mise en place de l'engraissement

En 2020, après plusieurs années sèches et confronté à un parc de bâtiments vieillissants et peu fonctionnels, le GAEC doit repenser son système d'élevage. La tentation première est l'arrêt des bovins au profit des seules céréales.

Cependant, convaincus de l'intérêt de la polyculture-élevage, notamment pour la fertilité des sols, la diversification de l'assolement et la sécurisation des revenus, les associés décident de conserver l'atelier en le transformant en profondeur.

A partir de 2021, le nombre de vêlages est réduit et l'engraissement des vaches issues d'achat débute, en partenariat avec la coopérative FEDER. Ce projet s'accompagne de la construction d'une nouvelle stabulation et de silos, permettant l'amélioration des conditions de travail.



Valentine NAVÉREAU – CA 21



Valentine NAVÉREAU – CA 21

Les aides régionales : une opportunité de développement

A la mise en place du plan régional d'aide à l'engraissement, le GAEC dispose encore d'une marge de progression sur les volumes engraisés. Ce nouveau dispositif encourage les éleveurs à optimiser la productivité de l'atelier. Ils parviennent ainsi à engraisser une trentaine de vaches supplémentaires par an.

Avenir de l'engraissement sur la ferme

Dans la perspective de l'installation probable des enfants de Romain, les associés prévoient d'augmenter le nombre de vêlages et réfléchissent également à engraisser les mâles nés sur l'exploitation. La présence du programme régional de soutien financier fait partie des incitations pour choisir cette évolution.





Chambre régionale d'agriculture de BFC

L'élevage ovin viande



L'élevage ovin viande



Une année **sous contraintes**, mais des **opportunités**

En 2025, la filière ovine de Bourgogne-Franche-Comté évolue dans un contexte climatique contrasté. La campagne fourragère se révèle globalement favorable au pâturage, avec une mise à l'herbe dans de bonnes conditions, mais un été chaud et orageux entraîne une pression parasitaire marquée. L'automne doux et pluvieux prolonge la pousse de l'herbe, tout en accentuant les risques sanitaires.

Les élevages restent fortement impactés par les suites de la FCO, avec des pertes de brebis, des frais vétérinaires supplémentaires et des décalages de sorties d'agneaux, créant des situations hétérogènes selon les exploitations.

Sur le plan économique, les cours des agneaux reculent en été, tandis que ceux des brebis de réforme progressent nettement. En BFC, le prix moyen de l'agneau vendu s'établit à 9,2 €/kgc en 2025. La valorisation reste très dépendante des périodes de vente, notamment en lien avec les effets tardifs de la FCO et la dynamique des marchés.

Dans ce contexte, les élevages poursuivent leurs adaptations : gestion sanitaire renforcée, ajustement des calendriers de production et valorisation opportuniste des animaux pour sécuriser le revenu.



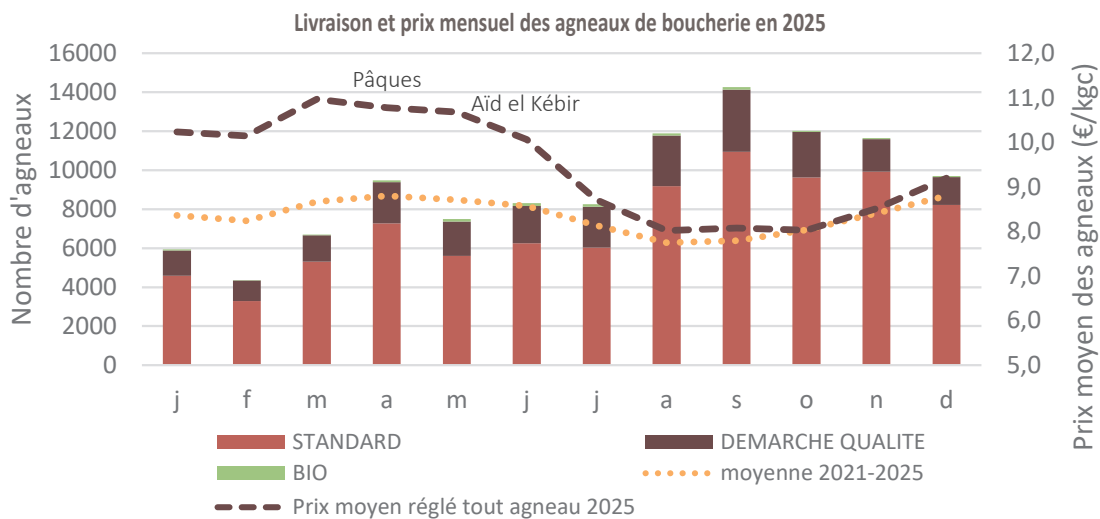
Les chiffres de la filière



Sources : Agreste – PAC 2025, Compte provisoire de l'agriculture 2024, Coopératives de BFC, Cerfrance

Des cours des agneaux soutenus au premier semestre 2025

En 2025, 110 053 agneaux ont été commercialisés en BFC. Le volume des agneaux vendus en démarche AB diminue encore et représente 0,9 % des parts de marché en 2025. Les brebis de réformes sont vendues en moyenne 123,90 € pièce, soit 30 € de plus que l'année passée, pour 18 079 têtes sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté.



Sources : Cobevim, Feder, Sicaforme, Sicagemac, Sicarev Coop, GAPAC - 110 053 agneaux

En 2025, les prix des agneaux de boucherie se situent globalement à des niveaux élevés. Sur les sept premiers mois de l'année, ils dépassent nettement ceux observés en 2024, avec un niveau record de presque 12 €/kg atteint à l'approche des fêtes de Pâques en démarche qualité. À partir de juillet, la tendance s'inverse et les prix chutent fortement pour revenir dans la moyenne des cinq dernières années.

Des élevages ovins en constante adaptation

L'année 2025 porte les stigmates de l'épisode sanitaire lié à la FCO en 2024. Outre les pertes nombreuses, la principale conséquence est la sortie désynchronisée des agneaux. La FCO a fortement impacté la fertilité des brebis, et les éleveurs se sont adaptés en remettant les brebis vides en lutte. Le décalage des mises-bas se répercute sur les sorties d'agneaux.

Les conséquences se font sentir pour la filière jusqu'à l'été : traditionnellement moins porteuse pour la viande d'agneau, la période d'été 2025 voit arriver un surplus d'agneaux disponibles, sur fond d'inflation persistante et de report vers d'autres viandes plus accessibles. Ces conditions conduisent à la saturation du marché, une forte baisse des prix et même l'arrêt du ramassage de certains agneaux en ferme.





Ovins viande (échantillon Cerfrance)

64 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

Élevages spécialisés : **85** ha, 1,23 UTA, 278 brebis

Élevages associés aux grandes cultures :
148 ha, 1,50 UTA, 307 brebis

Capital par UTAF en 2025 :
149 600 € pour les spécialisés,
258 900 € pour les mixtes cultures

Résultat courant par UTAF 2025 :
10 900 € pour les spécialisés,
6 600 € pour les mixtes cultures

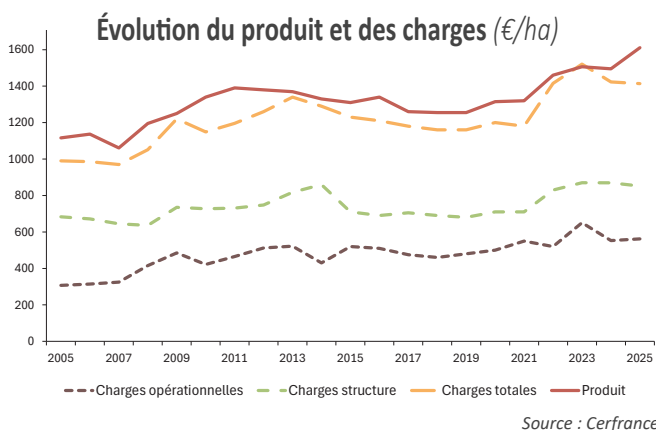


Agathe CHEVALIER, CRA BFC

Une conjoncture produits / charges globalement favorable

Les produits animaux augmentent par rapport à 2024 avec la hausse des cours de la viande au premier semestre et malgré la chute estivale. Les charges opérationnelles sont globalement stables, avec des prix d'aliments en baisse, mais d'autres postes toujours soutenus (frais vétérinaires).

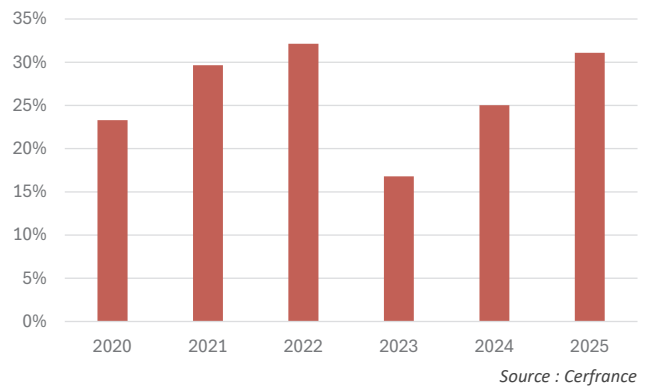
L'activité végétale est fragilisée par une nouvelle hausse des intrants (semences et produits phytosanitaires), malgré la baisse des engrais. Les ateliers de cultures de vente contribuent négativement aux résultats économiques des exploitations, dans un contexte de prix de vente bas.



Deuxième année d'amélioration de la rentabilité

Après la forte baisse constatée en 2023, due à des hausses exceptionnelles de charges, le ratio EBE / Produit s'améliore pour la deuxième année consécutive (31 %), se rapprochant des niveaux observés lors des bonnes années 2021 et 2022.

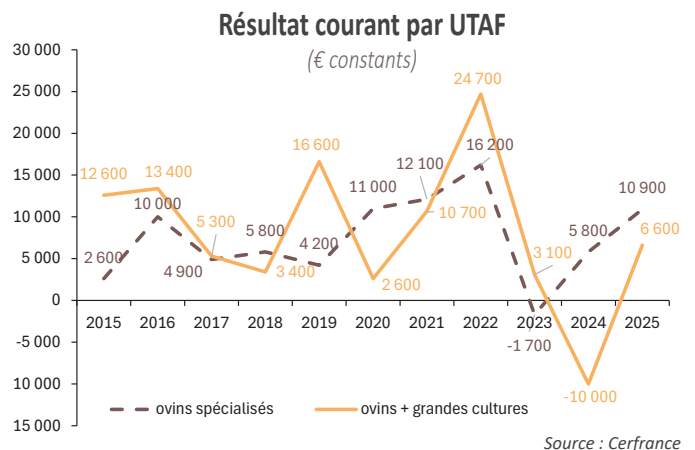
Évolution de l'EBE / Produit sur 6 ans (en pourcentage)



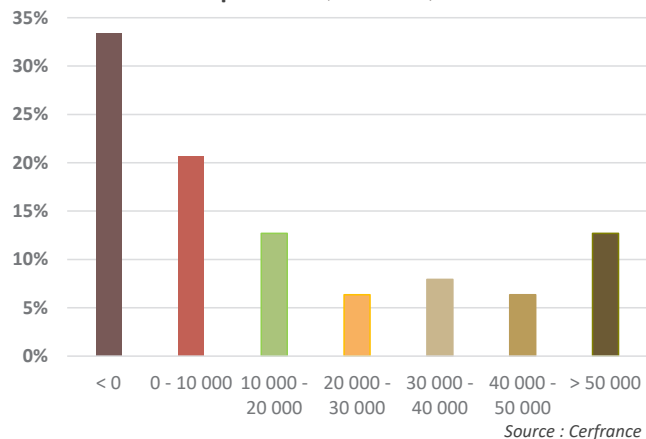
Le résultat courant se redresse

Le résultat courant des éleveurs ovins spécialisés augmente pour la deuxième année consécutive et atteint 10 900 € par UTAF, soit 5 100 € de plus qu'en 2024.

Les éleveurs en système mixte avec cultures retrouvent un résultat courant positif de 6 600 € par UTAF, soit une augmentation de 16 600 € par rapport à l'année précédente.



Pourcentage d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF (€ constants)



Une amélioration progressive mais des situations toujours contrastées

La répartition des exploitations par classe de résultat courant par UTAF montre une situation toujours très dispersée. La distribution des résultats est en progression par rapport à l'année précédente, avec 13 % d'exploitations dépassant 50 000 € de revenu, soit 7 points de plus qu'en 2024. De même, la part des exploitations dont le revenu est inférieur à 10 000 €, quoique toujours supérieure à 50 % du groupe, est en baisse de 4 points.

À structure économique équivalente, certaines exploitations présentent des résultats très différents, montrant l'importance des choix organisationnels et de l'efficacité technique.

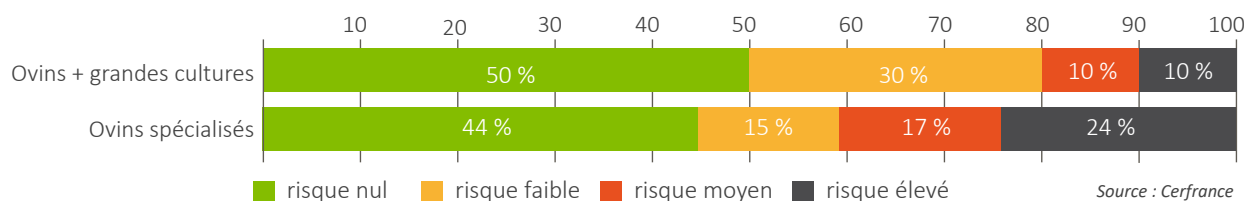


Agathe CHEVALIER, CRA BFC

Des situations financières hétérogènes

Les exploitations en systèmes mixtes comme spécialisés présentent une amélioration de leur situation économique en 2025. La part des exploitations à risque recule dans les deux groupes, confirmant un redressement amorcé en 2024 et poursuivi en 2025. Toutefois, des situations dégradées persistent, spécifiquement en systèmes spécialisés, car plus exposés aux aléas sanitaires et à la variabilité des prix.

Certaines situations restent à risque



Voir page 100 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"



Agathe CHEVALIER, CRA BFC

En 2025, les systèmes ovins de Bourgogne-Franche-Comté font preuve d'une grande capacité d'adaptation, malgré un environnement sanitaire et climatique instable. Les systèmes mixtes confirment leur solidité, portée par la complémentarité des ateliers et une mutualisation plus efficace des charges. Les évolutions engagées au sein de la filière - recherche d'une plus grande autonomie alimentaire, adaptation des calendriers de commercialisation et sécurisation des revenus dans un contexte toujours plus incertain - constituent un enjeu majeur pour l'élevage ovin.

ZOOM

UN DÉFI COLLECTIF : LE MAINTIEN DES OUTILS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL POUR LA FILIÈRE OVINE

La filière ovine française fait face à un défi majeur : maintenir durablement les outils d'abattage, de découpe, de transformation et de distribution présents sur les territoires. A l'échelle régionale, plusieurs abattoirs ont fermé (Beaune et Corbigny), ou arrêté la chaîne d'abattage ovine (Cosne-Cours-sur-Loire et Migennes). Pour les producteurs, notamment en circuit court, les conséquences sont nombreuses : allongement des distances pour rejoindre l'abattoir, perte de valeur ajoutée, débouchés moins sécurisés, etc.

Maillons structurants de l'économie rurale, les abattoirs dépendent d'un volume suffisant d'agneaux produits localement. Depuis les années 2000, l'érosion du nombre de brebis et du volume d'agneaux commercialisés fragilise la filière.

L'amélioration technique : un investissement

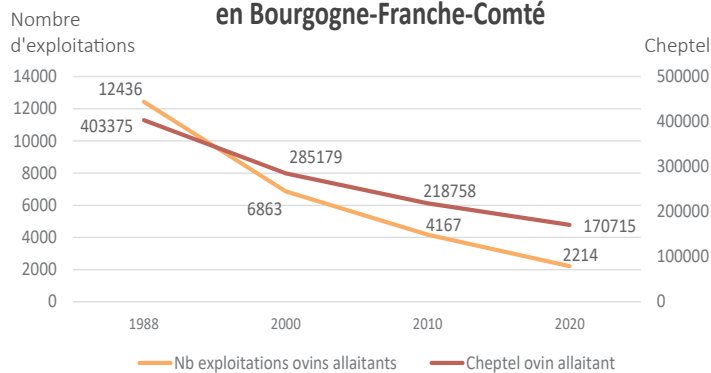
Devant ces constats, la filière ovine régionale a engagé un travail collectif visant à renforcer la technicité, produire plus d'agneaux et sécuriser le revenu des éleveurs. Le projet consiste à objectiver le retour sur investissement de l'accompagnement technique, en démontrant que des suivis réguliers et individualisés permettent d'améliorer productivité, revenu et confort de travail. Les données issues de ce travail doivent permettre de démocratiser l'accompagnement technique, et d'améliorer durablement les pratiques.

La filière recherche en parallèle des financements pour rendre plus accessibles les actions de conseil, notamment collectives, et amorcer plus rapidement la démarche.

Un potentiel sous-estimé

Partir du constat d'une marge de progression existant sur le plan technique, en faire une opportunité de progrès et offrir une réponse durable aux mutations actuelles, tel est le défi à relever. C'est également un travail sur l'image de l'élevage ovin, qui s'avère rémunérateur et satisfaisant lorsqu'il est poussé à son optimum.

Évolution des cheptels ovins allaitants en Bourgogne-Franche-Comté



Source : RGA, Agreste

Les effectifs de brebis laitières représentent environ 2% des effectifs totaux en BFC (source : RGA 2020)



Agathe CHEVALIER, CRA BFC





Benoît DELACRE

L'élevage bovin lait de plaine



L'élevage bovin lait de plaine



Une très belle année économique, désormais mise à l'épreuve

Après deux années de stabilité, le prix du lait connaît une augmentation conséquente en 2025. Face à un déficit dans l'offre, les laiteries cherchent des producteurs et proposent des prix incitatifs. La baisse notable d'éleveurs de bovins laitiers en France n'est pas un phénomène isolé. Elle est également constatée dans la plupart des bassins de production mondiaux.

En face de ce prix rémunérateur, les charges marquent enfin le pas avec des baisses substantielles pour les intrants majeurs. Aliments, engrais, carburants amorcent des diminutions significatives, malheureusement en partie compensées par d'autres postes (frais d'élevage, coût des investissements...). Cette rentabilité de l'activité laitière incite les éleveurs à produire davantage... mais la médiocrité des fourrages stockés de 2024 et l'impact de la FCO sur la productivité et la reproduction limitent les performances.

2025 s'avère une année économique exceptionnelle, cependant beaucoup craignent un avenir moins favorable. Stimulée par les prix, la production augmente à nouveau en fin d'année. Au niveau mondial, l'offre rejoint la demande et annonce un repli des prix pour 2026 qui pourrait peser lourdement sur l'économie des fermes, au regard des engagements financiers et des charges orientées à la hausse (énergie, engrais...).



Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - SAA 2025, Compte provisoire de l'agriculture 2024, contrôle laitier, Cerfrance

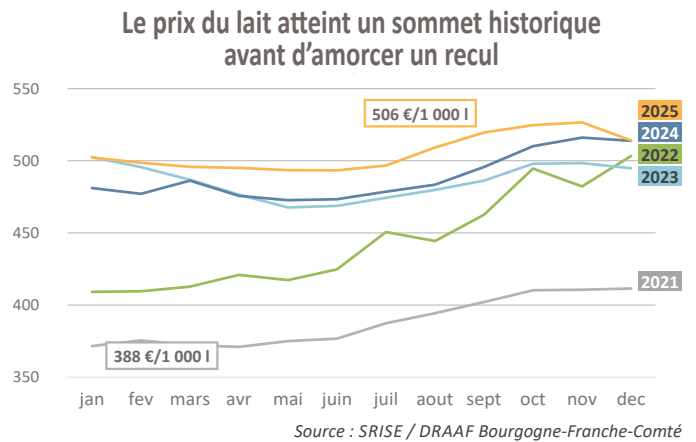
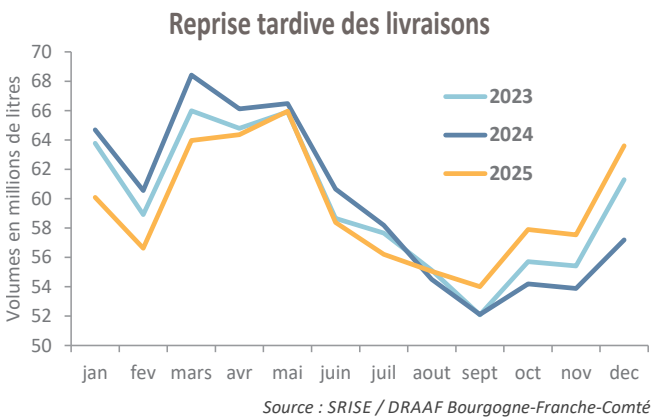
Une reprise de production tardive

Entamée dès le printemps 2024, la baisse de production s'amplifie durant l'hiver 2024/25 avec des fourrages particulièrement médiocres et un effet souvent marqué des passages de FCO. Il faut ainsi attendre l'automne 2025 pour observer un rebond significatif des livraisons. Cette reprise est d'autant plus lente que les effectifs en stabulation s'étoffent peu, les prix de vente des vaches de réforme étant particulièrement motivants. La baisse du nombre de producteurs est toujours visible mais moins marquée que les années précédentes. La conjoncture très favorable du secteur laitier, combinée aux difficultés structurelles persistantes en grandes cultures, pourrait inciter à maintenir voire à conforter les systèmes d'élevage.

Une rentabilité exceptionnelle

Le prix du lait est renforcé par un produit viande majoré de 30 % (vaches de réforme et veaux). Les charges d'atelier se stabilisent avec la baisse des prix des aliments et de l'engrais. La rentabilité de l'atelier lait connaît ainsi un niveau remarquable (voir analyse GALACSY ALYSE).

Cette situation exceptionnelle, commune à l'ensemble des régions laitières, connaît un retournement radical début 2026. L'offre laitière, désormais excédentaire, entraîne une baisse marquée du prix du lait dépassant parfois 50 €/1000 l. La filière régionale lait de plaine pourrait en pâtir, alors que le nombre de producteurs approche le seuil symbolique des 1 000 exploitations.



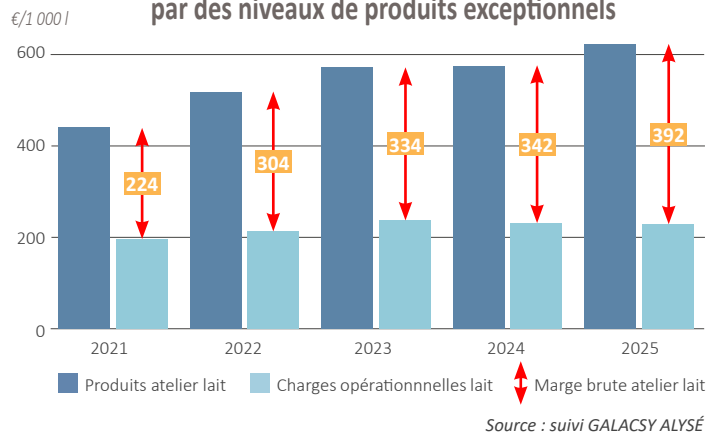
Une baisse plus lente des producteurs, sans véritable rebond productif

	Lait (kg / VL)	Évol. 2025/2024 (kg)	Nb VL / élevage	Évol. 2025/2024 (nb VL)	Nb livreurs	Évol. 2025/2024 (%)	Livraison (M de litres)	Évol. 2025/2024 (%)
Côte-d'Or	7 570	-39	82	+0,2	154	0%	81	-3%
Nièvre	7 015	48	88	-5,3	34	0%	15	-2%
Haute-Saône	7 743	176	78,8	+0,8	549	-1%	289	0%
Saône-et-Loire*	7 683	69	79,1	-2,3	187	-2%	111	-1%
Yonne	8 325	31	89	+1,1	122	-5%	80	-4%
Territoire de B.	7 970	43	82,1	-2,3	54	0%	32	0%
Zone de plaine BFC	7 766	97	80,6	-0,15	1 100	-1%	609	-1%

* Hors AOP massif Jura

Sources : Conseils Élevages, données EDE et estimations, SRISE / DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Une marge d'atelier tirée par des niveaux de produits exceptionnels





Bovins lait de plaine* (échantillon Cerfrance)

532 exploitations dont 3/4 spécialisées en lait

186 ha de SAU dont 67 ha de SCOP

79 vaches laitières

591 000 litres de lait vendus en 2025

521 € / 1 000 l estimé en 2025



Franck LAVEDRINE, IDELE

*Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien

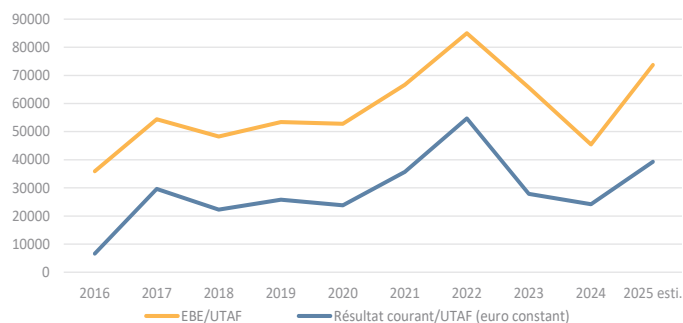
Un chiffre d'affaires lait porté à la fois par le volume et le prix de vente

Le produit lait progresse de 7 %, sous l'effet combiné du prix et de l'augmentation des volumes vendus. Il représente désormais 70 % du produit brut total. Par ailleurs, le rendement laitier poursuit sa progression, atteignant 7 400 kg / VL en 2025 contre 7 120 kg / VL en 2022.

Les autres produits et les aides PAC présentent une timide évolution de +2 %.

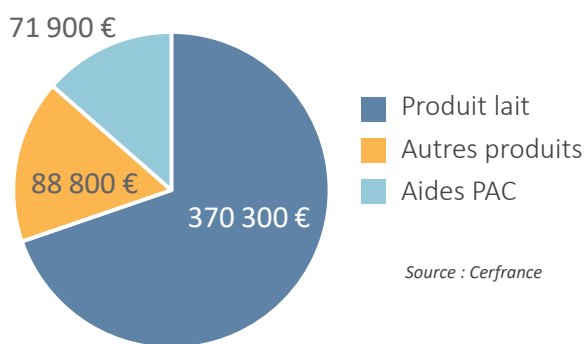
Une rentabilité qui continue de croître

Évolution de l'EBE et du résultat courant / UTAF Lait + céréales



Source : Cerfrance

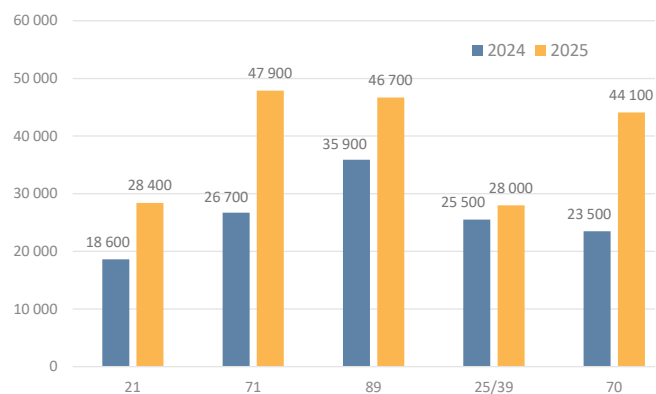
Détail de la répartition du produit brut total en 2025



Source : Cerfrance

Les exploitations laitières affichent un EBE de 166 600 € soit une hausse de 24 % par rapport à 2024 et le résultat courant s'établit à 74 100 €. Le graphique suivant présente l'évolution des résultats courants par département : la part de céréales, l'impact de la FCO et le litrage produit expliquent en grande partie les différences.

Évolution résultat courant / UTAF par département



Source : Cerfrance

Des charges globalement orientées à la baisse

Les charges opérationnelles diminuent légèrement à 315 €/1 000 l, soit -6 % par rapport à 2024. L'aliment, premier poste des charges opérationnelles, est en baisse de 9 % grâce à une campagne fourragère correcte, mais les épizooties récentes font progresser les frais vétérinaires de 14 %. Les charges de structure reculent légèrement de 1 %, avec la baisse des carburants, liée notamment à la mise en place du tarif réduit appliqué directement à l'achat (-25 %), et à la diminution des cotisations sociales.

Les critères de rentabilité montrent une progression de l'efficacité économique (EBE / Produit) qui traduit la maîtrise des charges courantes par rapport à la production. En 2025, le résultat courant permet de dégager quasiment deux SMIC par UTAF.

Évolution des critères de rentabilité

Critères de rentabilité	2023	2024	2025
Produit/ha SAU	2 766 €	2 425 €	2 563 €
dont aide découplée	216 €	216 €	216 €
Excédent brut d'exploitation/ha de SAU	707 €	722 €	895 €
EBE/Produit brut	26 %	26 %	31 %
Résultat courant/UTAF	27 400 €	24 300 €	39 400 €

Source : Cerfrance

Le prix de vente du lait recule fortement début 2026, ce qui devrait freiner le chiffre d'affaires laitier. La bonne maîtrise des charges courantes reste fondamentale lors d'un tel retournement du marché pour éviter une dégradation trop importante des revenus.

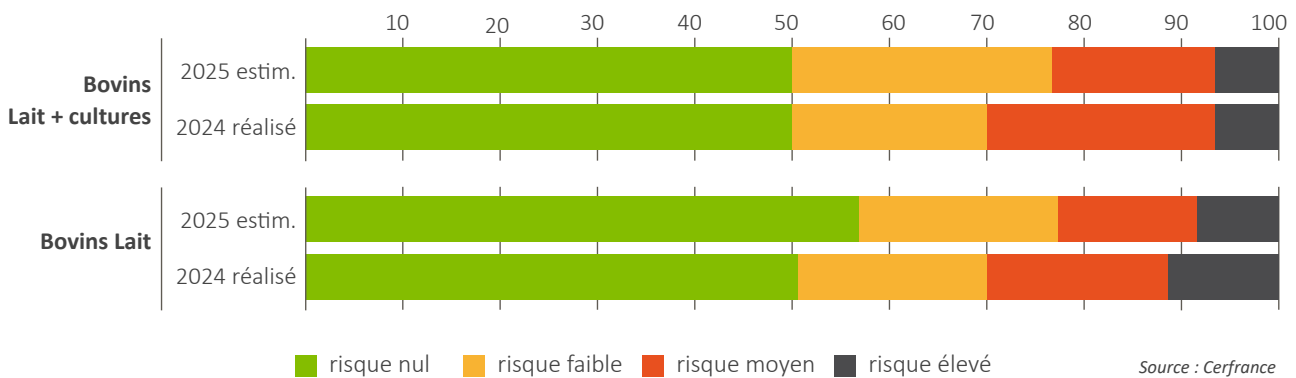
Situations financières : des niveaux d'annuités conséquents

Le taux d'endettement est de 55 % en 2025. Le poids des annuités représente 39 % de l'EBE, soit une baisse de 10 % par rapport à 2024.

L'amélioration de la rentabilité influence favorablement la situation financière des entreprises. La répartition du risque montre une amélioration des situations financières des exploitations laitières, avec plus de 80 % de risque nul à faible.

Les bilans des exploitations laitières font apparaître un capital moyen de 903 000 €, soit environ 1 500 €/1 000 l. Ce montant représente l'équivalent de 5,4 années d'EBE. Il s'agit d'un indicateur à suivre, face à l'enjeu fondamental de la transmission des entreprises. La filière fait face à deux problématiques cruciales : la valeur élevée du capital d'exploitation à acheter, et les difficultés de recrutement pour compenser les départs en retraite.

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Voir page 98 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"



Franck LAVEDRINE, IDELE

ZOOM

TRAVAIL ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS :
DES LEVIERS MOBILISÉS EN FILIÈRE LAITIÈRE

Le travail constitue un enjeu majeur de la production laitière, étroitement lié à l'attractivité du métier et au renouvellement des générations. Charge de travail, pénibilité et sécurisation des premières années d'installation font l'objet d'une attention croissante au sein de la filière. Les laiteries régionales développent des dispositifs mobilisant plusieurs leviers complémentaires. Sans viser l'exhaustivité, les éléments présentés illustrent la diversité des réponses possibles, témoignant d'initiatives réparties sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté.

Sécuriser les premières années d'installation

Un premier levier concerne la sécurisation de l'installation, via des aides financières ou des avances de trésorerie destinées aux jeunes éleveurs, afin de limiter les fragilités économiques des premières années et de soutenir des investissements structurants.

Réduire la pénibilité et améliorer les conditions de travail

Un deuxième levier d'action est l'accompagnement des agriculteurs pour des investissements dédiés à la sécurité, l'ergonomie ou le confort des bâtiments et équipements.

Faciliter l'organisation du travail et le recours au remplacement

L'organisation du travail constitue un axe important, notamment à travers des dispositifs de remplacement soutenus financièrement, permettant de sécuriser les périodes de congés, de faire face aux aléas ou d'absorber les pics d'activité.

Soutenir la formation

Enfin, certaines initiatives intègrent un volet de formation et d'accompagnement, permettant aux éleveurs de renforcer leurs compétences et d'optimiser le fonctionnement global de leur exploitation.



Exemples de leviers mobilisés pour répondre aux enjeux du travail en production laitière

Levier d'action	Objectifs poursuivis	Exemples de dispositifs observés
Sécurisation de l'installation	Accompagner les premières années, limiter les fragilités économiques	Aides financières ciblées, avances de trésorerie à taux nul, soutien à la prise de parts ou à des investissements structurants.
Amélioration des conditions de travail	Réduire la pénibilité et renforcer la sécurité	Modernisation des équipements de traite, amélioration de la ventilation, sécurisation des installations, aménagements ergonomiques
Organisation du travail et remplacement	Faciliter la prise de congés et faire face aux aléas	Prise en charge partielle du service de remplacement, financement de jours de remplacement, appui à la délégation de tâches
Formation et accompagnement	Renforcer les compétences et appuyer les choix techniques et organisationnels	Formations, stages, diagnostics technico-économiques, voyages d'étude, accompagnement individuel

Remerciements aux laiteries : Danone, Ermitage, Sodiaal et le Syndicat de Défense de l'Epoisses (pour les laiteries Gaugry, Germain et Berthaut) qui ont accepté de partager leurs démarches.



Franck LAVEDRINE - IDELE

L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien



L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien



Une **belle** année fourragère... mais de fortes tensions sanitaires

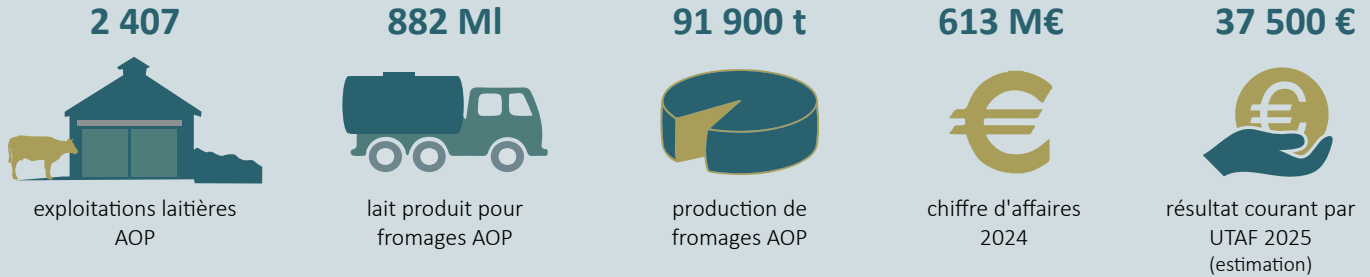
La filière laitière du massif jurassien connaît une belle campagne fourragère faisant oublier la médiocre qualité des récoltes de 2024. Pluviométrie et chaleur permettent dès la saison de pâture un redémarrage des niveaux de production qui se poursuit sur l'automne - hiver grâce à des foins et regains de qualité. Dans un contexte de prix du lait toujours en consolidation, de baisse des intrants et de prix de la viande exceptionnellement élevés, toutes les conditions sont réunies pour relancer les revenus après trois années de baisse.

La fin de l'année est cependant source d'inquiétude. Au-delà d'abattages restés heureusement plus limités qu'en Savoie, la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) rappelle la fragilité des filières face aux crises sanitaires de plus en plus fréquentes. Par ailleurs, la reprise de la productivité, renforcée par la progression des cheptels, exerce une pression sur le fragile équilibre entre l'offre et la demande que la filière doit piloter avec précision. Dans un contexte de forte spécialisation des exploitations, garantir la pérennité des prix à la production reste un objectif essentiel pour préserver les revenus.



... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste – SAA 2024, Compte provisoire de l'agriculture 2024, URFAC, Cerfrance

Une reprise de la productivité amplifiée par la consolidation des effectifs

A l'abondance des reports de stocks de 2024 s'ajoute une belle récolte tant en quantité que qualité en 2025. Les foins décevants de l'an passé, conjugués aux arrières-effets de la FCO, freinent la production au premier semestre. Face à cette situation, les éleveurs compensent en partie par une hausse des effectifs de vaches. À partir de l'été, pâturage et foins relancent la productivité des cheptels, accentuée par le nombre de vaches productrices. In fine, excepté le premier trimestre, les livraisons se rapprochent de 2022, avec un prix du lait toujours en consolidation. Ces livraisons en hausse sont pour le moment absorbées par les différentes filières AOP du massif du Jura mais des craintes apparaissent pour 2026.



Un prix du lait soutenu malgré la conjoncture

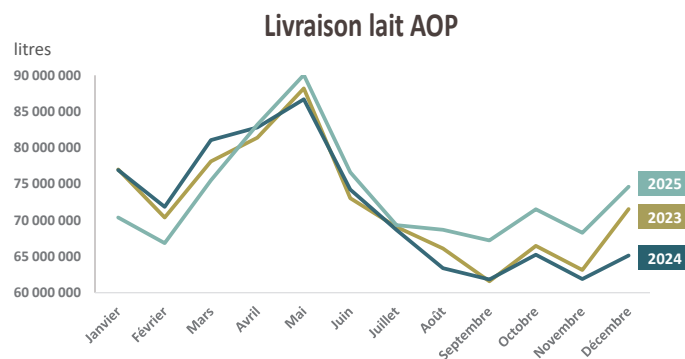
Malgré des craintes de ralentissement de la consommation de fromages, le prix du lait est orienté à la hausse. Les niveaux exceptionnels des cours de la viande et la baisse des prix de nombreux intrants (aliments, engrais, énergie) allègent temporairement le prix de revient. Si l'équilibre économique s'améliore à court terme, il demeure structurellement tendu, dans un contexte de hausse continue des coûts de production liée notamment aux investissements.

Évolution des cheptels et de la productivité

	Lait / VL kg			Nombre VL/ troupeau			Évolution lait produit
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	
Doubs	7 212	7 005	6 868	56,0	57,9	60,2	2 %
Jura	6 758	6 672	6 588	60,4	62,2	62,6	1 %

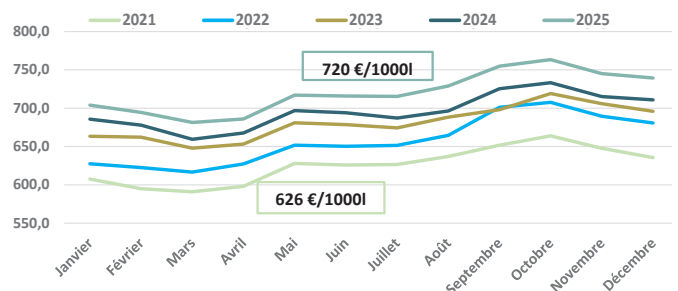
Sources : EVAJURA et CEL 25-90 (élevages AOP)

Nette reprise des livraisons sur le 2^{ème} semestre



Source : SRISE, DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

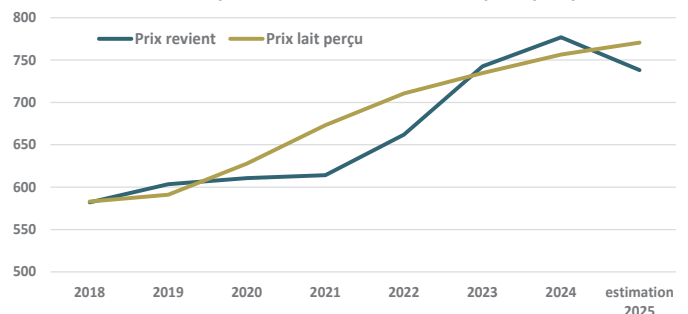
Évolution pluriannuelle du prix du lait AOP



Source : SRISE, DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Un équilibre délicat entre prix de revient et prix payé

Évolution du prix de revient (€) et du prix perçu (€)



Source : réseau INOSYS Franche-Comté

... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...



Lait AOP du massif jurassien
(échantillon Cerfrance)

794 exploitations

131 ha de SAU moyenne

118 ha de surface fourragère soit 90 % de la SAU

67 vaches laitières permettent de produire
412 300 litres de lait.

2,28 UMO en moyenne (dont 1,88 UTAF)

70 400 € de résultat courant en 2025



Thierry PERRAUDIN

Une dynamique de production contenue malgré de bonnes conditions

Dans un contexte de pâturage très favorable, une progression naturelle des volumes se perçoit en 2025. Mais la filière Comté ayant demandé une modération de la production, les exploitations ajustent leurs volumes. Pour l'échantillon Cerfrance, la production moyenne par exploitation se maintient à 412 000 L, sans hausse notable ni baisse contrairement à 2024. Le prix du lait 2025/2026 atteint 750 €/1 000 L, consolidant sa bonne valorisation.

Des produits en hausse pour 2025

Avec des prix de la viande en hausse, le produit brut total (PBT) progresse de 3,6 %, pour atteindre 442 500 € par exploitation. Les charges opérationnelles restent stables et représentent 27 % du produit. Les charges de structure augmentent légèrement (+1,6 %) et pèsent désormais 34 % du produit, soit 2 points de moins que l'an passé en proportion. L'équilibre global des charges contribue ainsi à une amélioration du revenu.

Une rentabilité en nette amélioration

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) progresse de 11 %, soit +18 000 €, pour atteindre 178 000 € par exploitation. Le ratio EBE / Produit se situe à 40 %, un niveau révélateur d'une performance solide. Ainsi, le résultat courant 2025 s'élève à 70 000 €, en hausse de 20 % par rapport à 2024. Par actif (UTAF), le résultat équivaut à 2 SMIC, traduisant une nette amélioration après une année 2024 moins favorable.



Franck LAVEDRINE, IDELE

Évolution du résultat courant / UTAF depuis 10 ans

(€ constants)

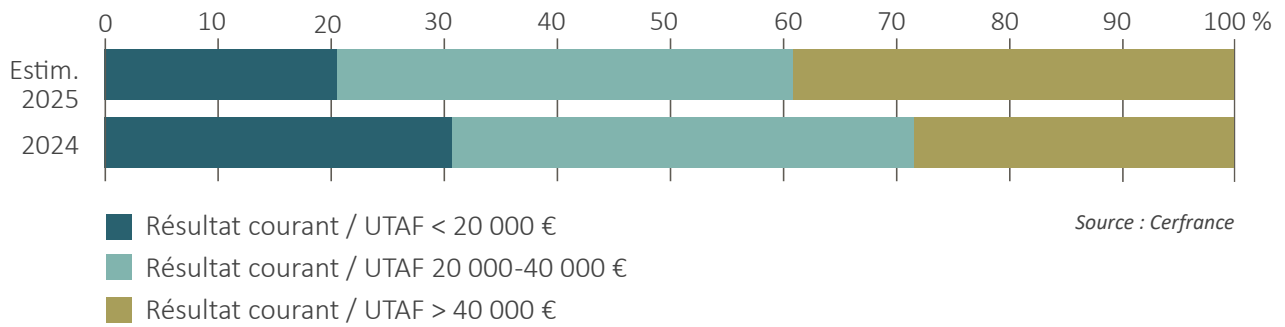
Lait AOP Jura



Source : Cerfrance

... L'élevage bovin lait AOP du massif jurassien ...

Répartition des exploitations en fonction de leur résultat courant / UTAF



Cependant, ces moyennes cachent des disparités dans les résultats qui sont importantes (du simple au triple). Une exploitation sur cinq ne peut rémunérer suffisamment sa main d'œuvre, avec un résultat inférieur à 20 000 €.

Situation financière des exploitations : solide mais sous tension croissante

Critères de durabilité	2024	Estimation 2025
Capital d'exploitation par UTAF (€)	478 900	507 500
Capital d'exploitation par UMO (€)	397 000	418 000
Taux d'endettement (%)	51 %	50 %
EBE / capital d'exploitation (%)	17 %	19 %
(Annuités + frais financiers CT) / EBE (%)	53 %	51 %

Source : Cerfrance

La situation financière des exploitations de l'échantillon reste globalement satisfaisante : près de 90 % des entreprises sont classées à risque nul ou faible selon les critères Cerfrance. Cependant, une tendance structurelle se confirme : les investissements progressent depuis plus de 8 ans, entraînant une augmentation de 220 000 € du capital d'exploitation par UTAF sur la période. Cette intensification capitaliste s'accompagne de deux dynamiques opposées. D'un côté, le taux d'endettement recule légèrement (-4 points en 8 ans) et l'efficacité économique progresse.

Ainsi, l'EBE rapporté au capital d'exploitation augmente de deux points, signe d'un meilleur rendement du capital mobilisé.

Toutefois le poids des remboursements s'alourdit et la part d'EBE consacrée aux annuités et frais financiers à court terme est passée de 42 % à 51 % en 8 ans. Cela traduit une pression accrue sur la trésorerie malgré la bonne solvabilité apparente.

Piloter de façon rigoureuse les investissements

Pour maintenir la résilience des fermes laitières AOP, il convient de prioriser les investissements améliorant directement l'EBE (productivité, charges, valorisation) et simuler systématiquement l'impact des nouveaux projets. Le niveau cible d'annuités + frais financiers / EBE doit rester inférieur à 45 %, seuil communément associé à une trésorerie sécurisée afin d'éviter une pression excessive du service de la dette.

La situation des fermes laitières AOP reste solide, mais une gestion rigoureuse des engagements financiers face à un capital de plus en plus élevé doit guider chaque ferme.



Franck LAVÉDRINE, IDELE

ZOOM

CAHIER DES CHARGES DE L'AOP COMTÉ : UNE RÉVISION EN PROFONDEUR

Après 8 années de travail, impliquant l'ensemble de la filière, l'INAO a validé en 2025 une rénovation substantielle du cahier des charges de l'AOP Comté. Cette révision renforce la durabilité et l'identité du massif jurassien. Les mesures prises, au nombre total de 70, visent à consolider les engagements de la filière Comté pour la préservation d'un modèle agricole familial et durable, pour la diversité des fruitières et pour le maintien des savoir-faire du métier d'affineur. Anticiper les défis climatiques et sociétaux est au cœur des enjeux. Voici quatre axes de changement :

Pâturage : L'herbe, essentielle à l'alimentation des vaches Montbéliardes et à la typicité du terroir, occupe une place renforcée. Chaque ferme doit désormais disposer d'au moins 1,30 ha de surface fourragère ou potentiellement fourragère par vache dont 50 ares dans un rayon de 1,5 km autour du point de traite. L'affouragement en vert est davantage encadré (débuté après le 1^{er} juin et limité à 75 jours) pour favoriser le pâturage.

Fertilisation : Pour préserver sols et eaux, les plafonds de fertilisation (organique et minérale) sont abaissés (40 unités d'azote minérale / ha au maximum pour un apport total maximum de 100 unités (minéral et organique) dans le cas d'utilisation d'effluents liquides (contre 120 unités auparavant). L'épandage est interdit sur sols enneigés ou gelés, ainsi qu'avant 200°C- jours de températures cumulées.

Agriculture familiale : Première AOP à intégrer une dimension sociale, le Comté limite la production à 1,2 million de litres de lait par an et par exploitation et à 50 vaches par unité de travail annuel. Des stages d'intégration et des réunions annuelles ont pour rôle de préserver le modèle comtois, vecteur de durabilité et de renforcement du sentiment d'appartenance à la filière.

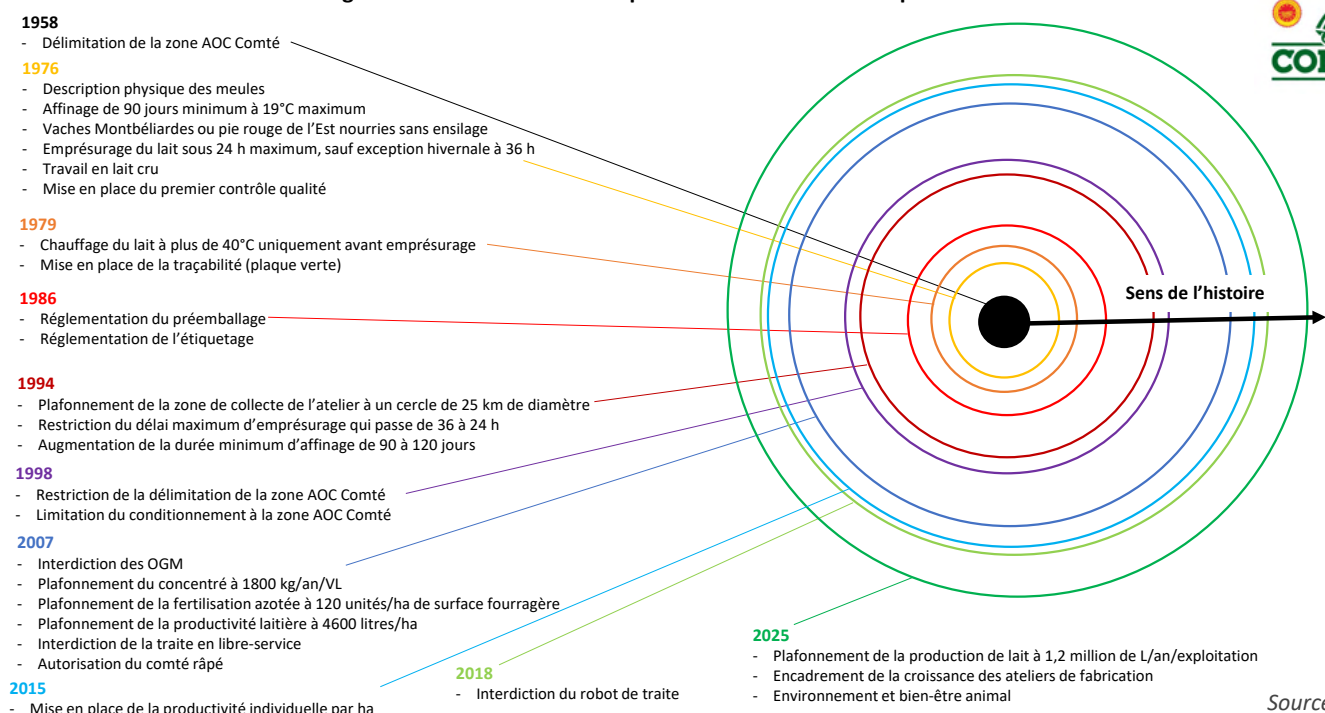
Diversité et savoir-faire : Les fusions de fromageries sont limitées à 7,5 millions de litres de lait transformé. Le rôle central du fromager est sécurisé (présence obligatoire, pas d'automatisation). L'affinage de Comté est entièrement réalisé dans la zone AOP par des entreprises habilitées. La durée d'affinage affichée correspond exclusivement au temps passé dans ces conditions réglementaires.

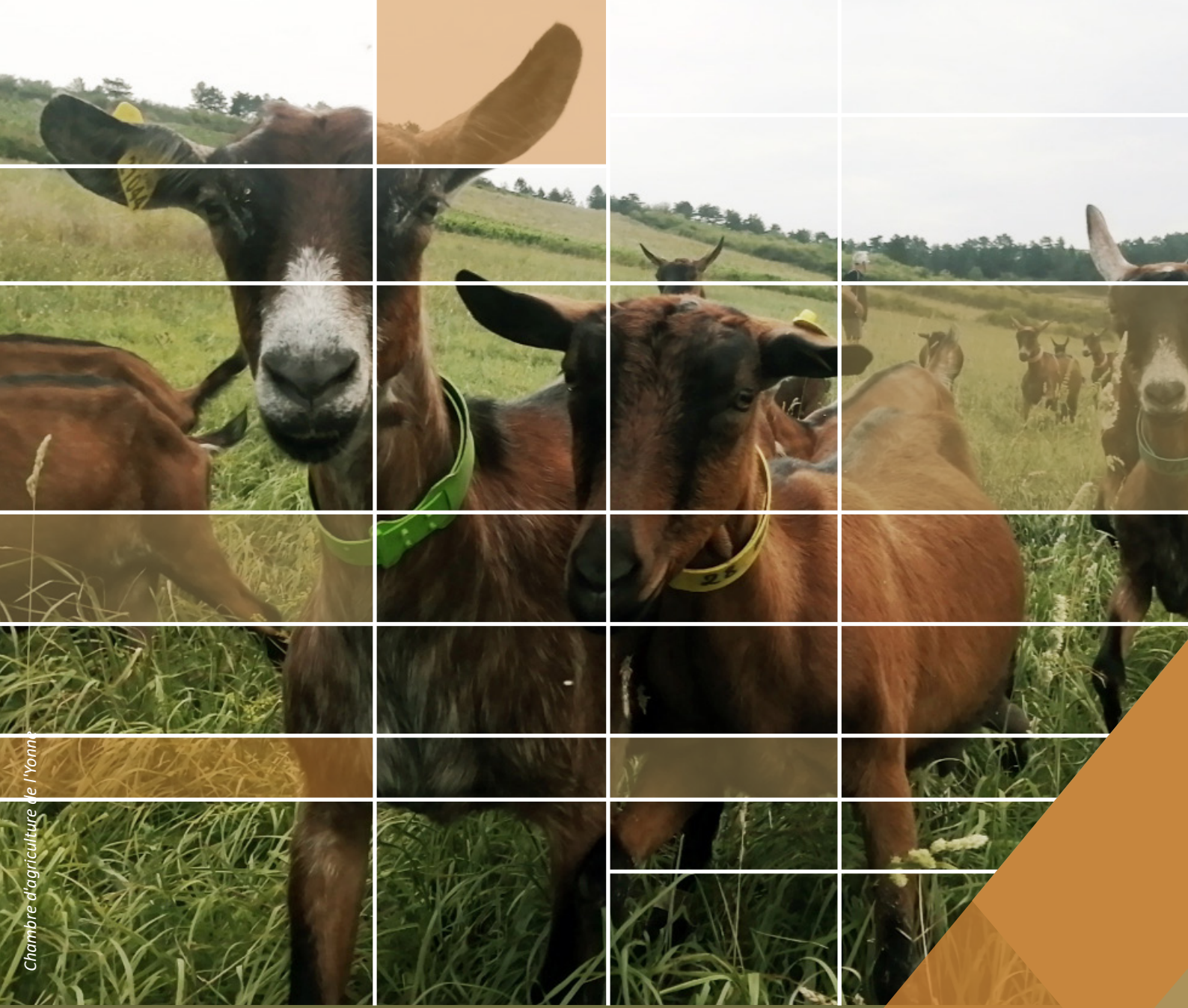
Vers des contrôles dématérialisés :

En vue d'améliorer encore l'efficacité du suivi des exploitations, une valorisation des différentes données numériques existantes permettra d'automatiser la validation du respect du cahier des charges. Les demandes d'accès aux données sont en cours auprès des acteurs de la filière.



Le cahier des charges du Comté s'est construit par couches successives depuis sa reconnaissance en AOC





Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'élevage caprin



L'élevage caprin

Une légère embellie pour les élevages

La production régionale de lait poursuit une timide remontée (+0,6 %) en 2025 après la baisse de 2023 avec une récolte fourragère satisfaisante. Le chiffre global masque une légère baisse des livraisons à l'industrie, et une progression des produits fermiers.

Le nombre d'exploitations bénéficiant des aides caprines (plus de 25 chèvres) reste stable en 2025, après deux années de baisse, de même que les effectifs engagés. Les conseillers installation observent une diminution des projets, après l'engouement post-covid, voire des exploitations qui peinent à trouver repreneur. Pourtant sur la période 2019-2024, le ratio régional installations / départs s'affiche en moyenne à 146 %, caprins et ovins confondus (MSA, traitement Agreste).

La conjoncture reste porteuse pour l'activité, avec un indice des prix en baisse sur les achats (-2,2 % sur l'indice IPAMPA en moyenne annuelle) et un prix des livraisons à l'industrie en hausse de 0,9 %. Les producteurs fermiers régionaux qui commercialisent en direct ont également réussi à augmenter leurs tarifs.

La région reste un pôle dynamique pour la filière et accueillera en 2026 les journées techniques caprines à Paray-le-Monial, une rencontre d'ampleur nationale.



..... L'élevage caprin

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - PAC 2025, SAA 2025, Compte provisoire de l'agriculture 2024, Cerfrance

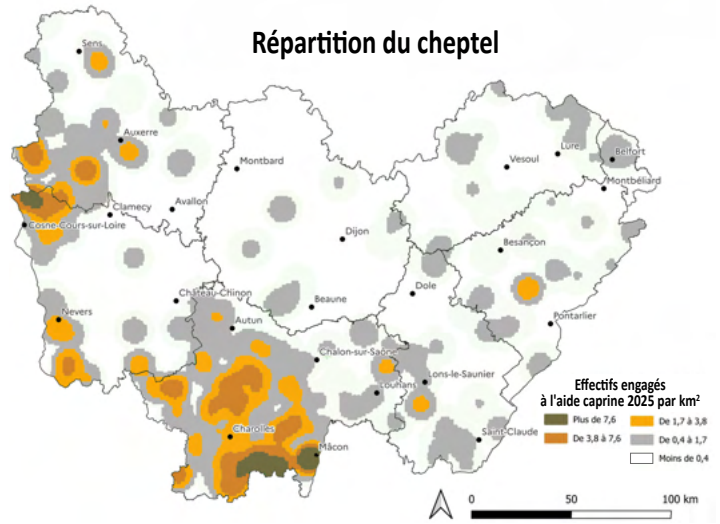
La maîtrise sanitaire, un point crucial de l'élevage à la laiterie

La filière caprine régionale repose majoritairement sur une production fermière de fromages au lait cru. La sécurité sanitaire du consommateur nécessite une grande vigilance à toutes les étapes de la fabrication : élevage, traite, transformation... La profession est mobilisée pour défendre le lait cru, parfois remis en question. Chaque modèle présente ses avantages. La production fermière permet de détecter plus vite l'origine d'éventuelles difficultés, car le lait n'est pas mélangé. Cependant, un seul lot écarté peut mettre à mal une trésorerie fragile. La pasteurisation pratiquée dans les laiteries industrielles réduit les risques. Toute contamination doit cependant être tracée pour comprendre et traiter la source.

Le défi de l'élevage des chevreaux s'accroît

Les démarches de la filière pour promouvoir la viande de chevreau sont éprouvées par l'arrêt annoncé des abattages à Palmidor Trambly (71), un des 3 principaux abattoirs nationaux. Deux outils régionaux permettent de traiter de petits lots, mais l'essentiel des chevreaux nés en 2026 devra probablement être acheminé dans les Deux-Sèvres, ce qui fragilise le fonctionnement des élevages.

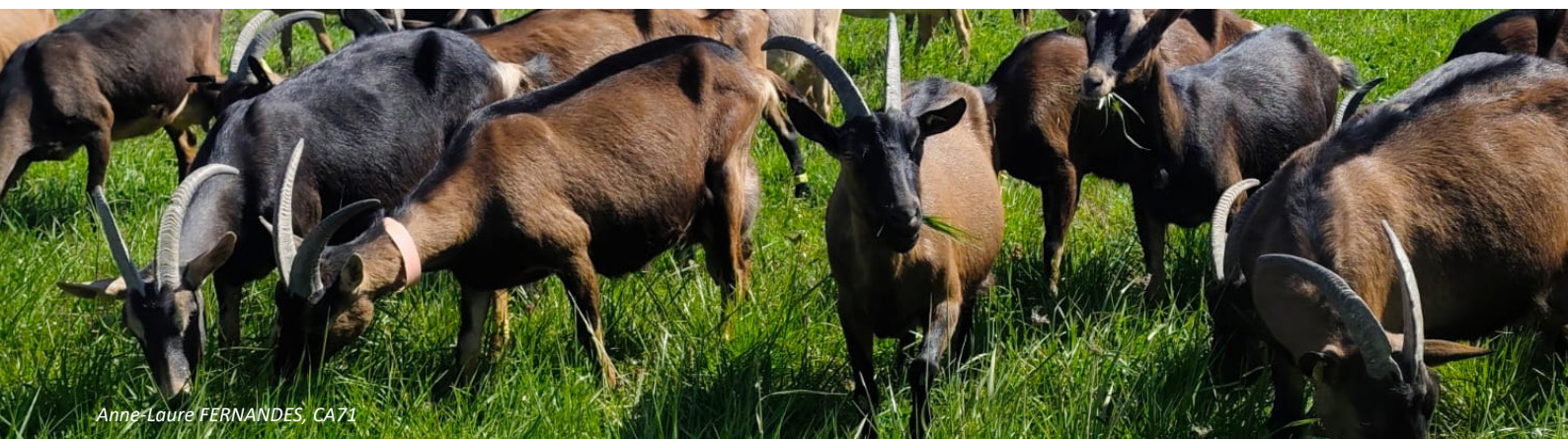
Répartition du cheptel



Source : SRISE / DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

La formation, une clé de performance

Un pôle d'attraction régional de la filière caprine est le lycée agricole de Davayé (71), qui possède un élevage pédagogique et dispense le BPREA, voie de formation professionnalisante pour adultes. Le Certificat de spécialisation a malheureusement fermé ses portes en 2024. La filière a besoin de personnels qualifiés pour travailler en élevage et transformation, l'expérience pratique reste la plus efficace.



Anne-Laure FERNANDES, CA71



Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

32 exploitations de plus de 30 chèvres,
dont 22 fromagers

Élevages fromagers spécialisés (15 exploitations)

Le produit caprin représente **75 %** du produit des activités

2,73 UMO dont 2,07 UTAF

SAU de **95** ha, dont 66 ha de surface fourragère

142 chèvres en moyenne

17 000 € de résultat courant / UTAF en 2025

Élevages avec une autre production où l'atelier fromager est secondaire

102 ha de SAU dont 94 ha de surface fourragère

1,91 UMO dont 1,7 UTAF

56 vèlages, **67** chèvres

Élevages laitiers

55 ha de SAU dont 43 ha de surface fourragère

1,59 UMO dont 1,3 UTAF

187 chèvres en moyenne qui livrent 109 000 l



Anne-Laure FERNANDES, CA25

Les élevages diversifiés plus résilients

Les élevages caprins de la région montrent des niveaux de diversification variés. La présence d'autres ateliers, souvent bovins allaitants, renforce leur résilience. Les fermes en transformation demandent davantage de main d'œuvre et recrutent plus fréquemment. Les élevages laitiers restent minoritaires : la productivité des troupeaux est souvent insuffisante face à un prix du lait exigeant une forte efficacité...



Anne-Laure FERNANDES, CA25

Après l'inflation, les résultats se stabilisent

Les élevages fermiers spécialisés, fortement dépendants de l'énergie et des concentrés achetés, ont été particulièrement touchés par les crises énergétiques et l'inflation des cinq dernières années. Ne pouvant répercuter pleinement la hausse des charges sur leurs prix sans risquer de freiner les ventes, leurs marges se sont réduites. En 2025, une légère stabilisation apparaît : les hausses de prix pratiquées permettent d'atteindre une efficacité économique de 30 %. Grâce à des charges courantes relativement stables, le résultat courant progresse pour atteindre 17 000 € par UTAF, soit un niveau proche du Smic net mais encore faible au regard du travail fourni.

Construction du résultat courant 2025

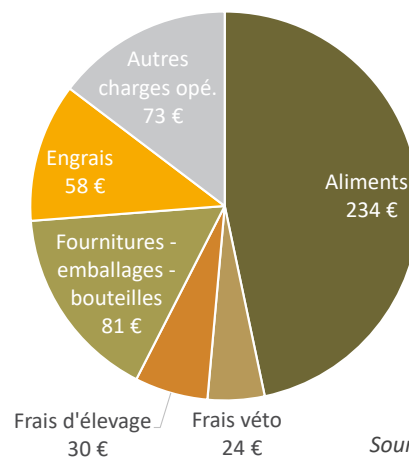
Produit atelier caprin 153 900 €		Autres produits 62 200 €	Aides 41 900 €
Charges opérationnelles 71 000 €	Charges de structure hors amort. et frais financiers 108 300 €		EBE 78 700 €
			Amort. et frais fin. 43 300 €
			Résultat courant 35 400 €
€	50 000 €	100 000 €	150 000 €
			200 000 €
			250 000 €

Source : Cerfrance

L'amélioration de la performance économique passe par une optimisation des charges opérationnelles

Les élevages fermiers valorisent mieux leur lait que les systèmes livreurs, mais doivent maîtriser la transformation et la commercialisation, qui exigent technicité et suivi. Ils surveillent toutefois peu leur marge brute : les rations en concentrés restent souvent trop élevées par rapport au lait produit. Même si les charges opérationnelles ne représentent que 40 % des charges courantes, les éleveurs ont une marge de manœuvre plus grande pour les ajuster que les charges de structure.

Répartition des charges opérationnelles par chèvre fromagers fermiers spécialisés

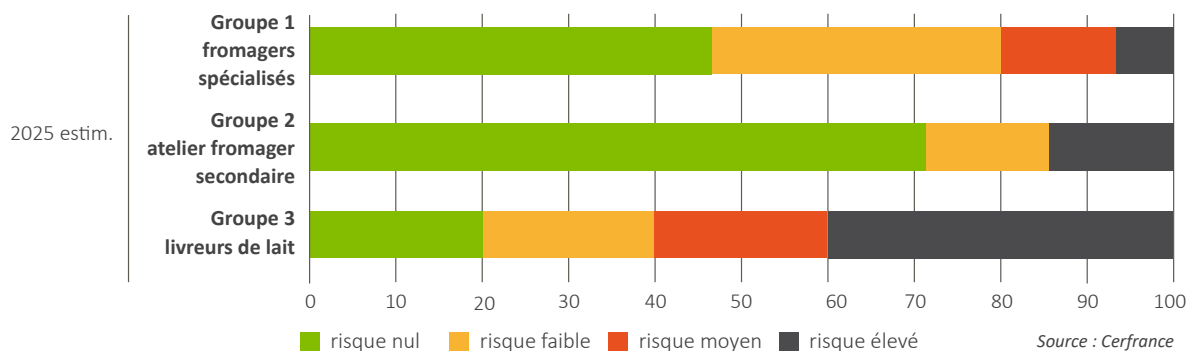


Source : Cerfrance

Un niveau de risque qui varie selon la typologie d'élevage

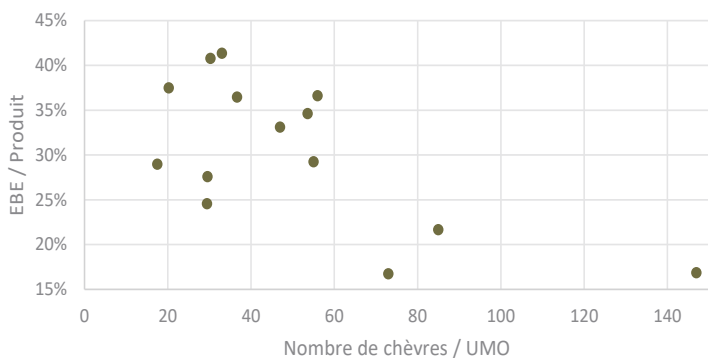
Malgré une efficacité économique et des revenus modestes, les élevages fermiers spécialisés conservent une situation financière globalement stable. Leur trésorerie tendue et leur faible rentabilité les incitent à limiter les investissements au strict nécessaire, souvent au détriment des conditions de travail. Les exploitations disposant d'un atelier bovin viande bénéficient de la hausse du capital cheptel liée à l'envolée des cours. À l'inverse, les livreurs de lait restent les plus fragiles, avec une efficacité moindre et un endettement à court terme plus lourd à supporter.

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Voir page 100 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

L'efficacité économique n'est pas corrélée au nombre de chèvres par UMO



Source : Cerfrance

Plus de chèvres ne garantit pas plus de revenus

En fromager spécialisé, les exploitations dépassant 60 chèvres par UMO ne sont pas les plus performantes. Ce constat peut guider les porteurs de projet dans le choix de leur dimensionnement, ainsi que les éleveurs souhaitant agrandir leur cheptel pour améliorer leurs marges. L'efficacité économique dépend autant de la solidité commerciale, de la maîtrise de la marge alimentaire et de la valorisation des produits que des circuits de vente mobilisés et de l'organisation du travail.

ZOOM

UN MODÈLE ATYPIQUE EN FILIÈRE CAPRINE :
UNE LAITERIE FAMILIALE



Siège social :
Saint-Vincent-des-Prés,
Saône-et-Loire



Effectifs :
20 salariés



Volume de lait traité :
1,5 M litres (dont
15 % de lait de
vache)



Producteurs :
10 producteurs
caprins en contrat
exclusif



Produits phares :
Mâconnais AOP,
Charolais AOP, Saint-
Vincent, fromages
apéritifs, faisselles,
desserts lactés...

Créée en 1988 par Joël Bernard, transmise à son fils Thomas en 2016, l'entreprise collecte le lait d'une quinzaine d'éleveurs. Sa taille lui donne accès à un marché national porteur, quand la consommation locale est parfois saturée. Rare dans le paysage régional, cette offre répond à une demande bien réelle : la croissance en volume atteint 15 à 20 % par an sur les trois derniers exercices, soit l'installation d'environ un producteur par an.

Répartir les risques

L'approvisionnement en lait provient essentiellement de producteurs sous contrat exclusif, mais des compléments plus ponctuels sont achetés auprès d'éleveurs lors du pic saisonnier.

Deux chaînes de transformation produisent en parallèle des fromages au lait cru, et des produits pasteurisés. L'usine répond ainsi à deux gammes destinées à des marchés différents.

Les 2 AOP régionales, le Charolais et le Mâconnais, sont un soutien solide à la commercialisation, mais l'entreprise veille à panacher sa clientèle entre GMS, magasin d'usine et fromageries artisanales. Elle pousse même doucement la porte de l'export.

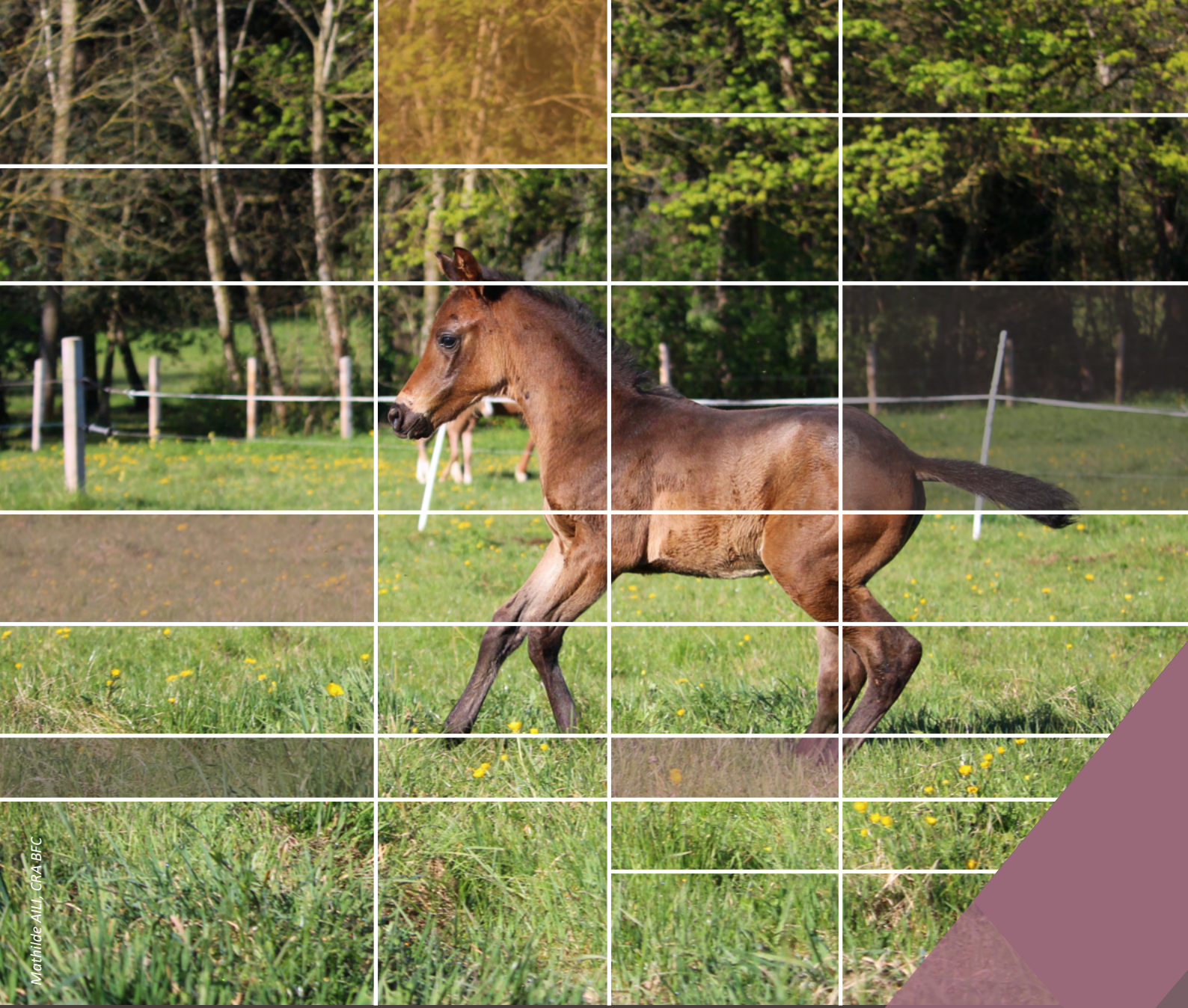
L'humain, et la compétitivité

La laiterie, soucieuse de fidéliser son équipe et gagner en performance, investit régulièrement. Une augmentation de capacité permet de limiter l'amplitude horaire des équipes, la mécanisation du nettoyage et du conditionnement réduit les tâches fastidieuses et à faible valeur ajoutée.

Le lien avec les producteurs fait l'objet d'un cahier des charges pour la qualité, mais repose aussi sur la confiance et l'accompagnement en cas de difficultés.

Entre le modèle fermier, où l'éleveur est aussi fromager et commerçant, et les grands groupes laitiers industriels, la laiterie Bernard se distingue par sa dimension artisanale et de proximité. Elle contribue au maintien de valeur ajoutée localement, tout en touchant une clientèle plus vaste.





Mathilde ALLI, CRA BFC

Les activités équinés



Les activités équinés

Structurer pour agir

En 2025, le secteur équin renforce son organisation et sa capacité d'action à l'échelle nationale. Sa gouvernance s'élargit, en associant syndicats, instances professionnelles et pouvoirs publics, afin d'améliorer la coordination des politiques relatives à la santé, à la réglementation et au transport. Les échanges parlementaires autour du statut juridique des équidés restent soutenus, mettant en lumière les enjeux économiques et sociétaux attachés au secteur.

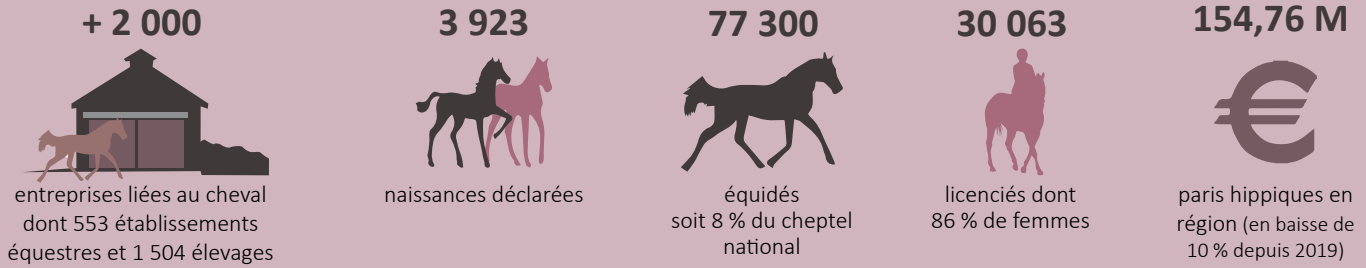
Les défis persistent - qu'ils soient économiques, environnementaux ou organisationnels - mais s'accompagnent également de réelles perspectives. Ils nécessitent une mobilisation collective autour d'une ambition commune : consolider la place du cheval sur le territoire, appuyer les entreprises du secteur, mettre en valeur les productions issues des exploitations régionales et soutenir les transitions indispensables pour préparer l'avenir.

Les chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, engagées sur ces dossiers, ont organisé un premier Comité d'Orientation Régional équin. Cette étape structurante ouvre la voie à une coordination renforcée au bénéfice des acteurs et des territoires.



Les activités équinnes

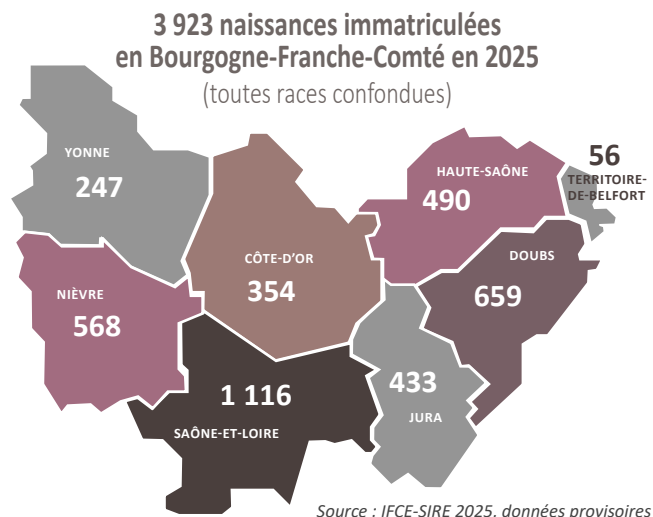
Les chiffres de la filière



Source : IFCE-OESC 2025, Comité Régional d'Equitation BFC 2025 - données provisoires

Production en baisse en Bourgogne-Franche-Comté

Les plus gros bassins de production restent le Doubs pour les chevaux de trait, la Saône-et-Loire pour les chevaux de sport et la Nièvre pour les chevaux de course. Plus de 72 % des éleveurs détiennent 1 à 3 juments à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français et celles dont la Région est le berceau : Comtois, Auxois et AQPS.



Les naissances restent en baisse d'environ 4 % en région en 2025 (4 078 naissances enregistrées en 2024). Ces tendances sont similaires à celles constatées au national (-6 %).

Les chiffres varient selon l'activité :

- **Courses** : -5 % pour les AQPS, -6 % pour les Pur-Sang (PS) et stable pour les Trotteurs.
- **Chevaux de sport** : le nombre global de naissances baisse de 3 % malgré la hausse de 7 % en Selle Français.
- **Chevaux de trait** : les naissances sont en baisse de 5 % toutes races confondues (dont -9 % pour les Auxois et -3 % pour les Comtois). Les Auxois repassent sous la barre des 100 naissances au niveau national.

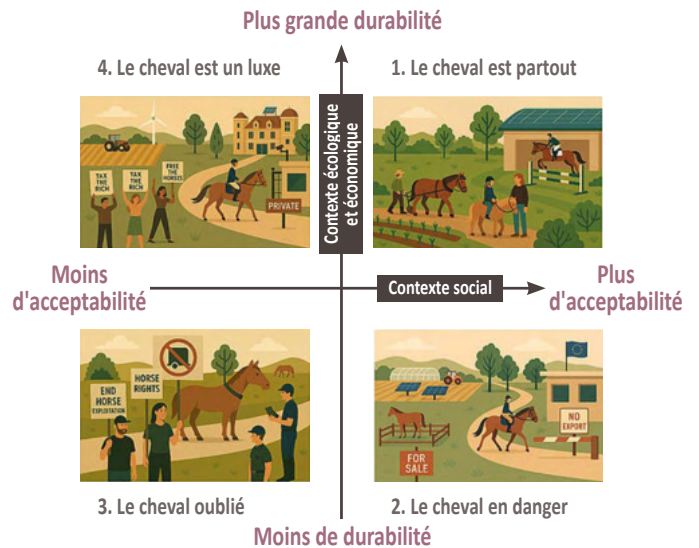
533 étalons actifs sont recensés en région, soit 5 % de plus qu'en 2024 mais le nombre de juments mises à la saillie diminue de 3 %.

Prospective : quel avenir pour la filière équine européenne d'ici 2040 ?

Coordonnée par l'IFCE, cette étude analyse les futurs possibles de la filière équine européenne à l'horizon 2040 dans un contexte de transitions écologique et sociétale. Elle identifie deux déterminants majeurs : la durabilité des activités et leur acceptabilité sociale. Quatre scénarios contrastés sont proposés, allant d'une intégration renforcée du cheval dans les politiques de transition à des trajectoires de marginalisation ou de déclin.

Scénarios de transition

L'avenir de la filière équine repose sur quatre leviers clés : légitimité sociale, transition écologique, diversification des usages et adaptation des compétences.



Source : IFCE - EHN - illustrations générées avec ChatGPT

Lire le rapport complet



<https://bit.ly/4da0myx>

Les activités équestres

Un marché dynamique

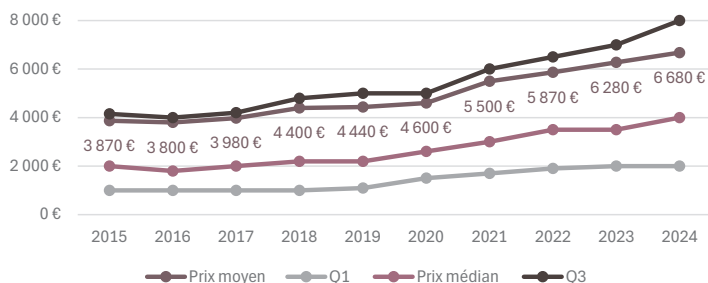
Après une stabilisation en 2024, les transactions en France connaissent un léger rebond en 2025 (+1,8 %). Les importations diminuent (-8,5 %) tandis que les exportations progressent.

Prix de vente des équidés (€ TTC), en fonction de l'utilisation prévue, en France

Utilisation prévue	Nombre de réponses	Prix moyen (€)	Prix minimum (€)	Q1 (€)	Prix médian (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Courses	283	12 400	100	3 500	8 000	15 000	150 000
Elevage	519	3 950	100	1 500	2 500	4 500	72 000
Sport - loisir - travail	2679	6 700	100	2 000	4 000	8 000	145 000
Autre utilisation	384	1 200	50	500	850	1 500	10 000

Source : Ifce-OESC 2024, d'après enquêtes

Évolution des prix de vente (€ TTC) des équidés destinés au sport – loisir – travail au cours des 10 dernières années



Source : Ifce-OESC 2024, d'après enquêtes

Accédez aux données de prix en fonction des âges, utilisations et niveaux de compétition :

<https://bit.ly/48NaITS>



Un repli des paris hippiques

Les paris hippiques reculent nettement : -15 % sur les hippodromes et -4 % dans les points de vente PMU. À l'inverse, les paris en ligne continuent de progresser (+5 %), sans toutefois suffire à compenser la baisse des autres secteurs.

Une nouvelle baisse des licences d'équitation

L'effectif régional de licenciés FFE diminue encore (-4 % par rapport à 2024). Toutes les tranches d'âge sont concernées, à l'exception des 21 ans et plus qui restent stables (+0,5 %). La chute est forte pour les moins de 10 ans (-10 %).

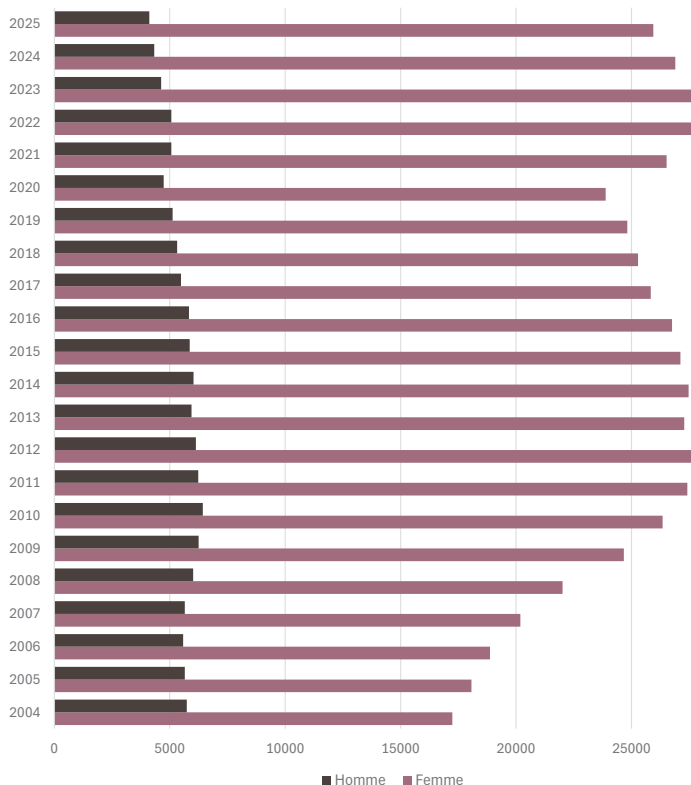
Le nombre d'établissements équestres reste plutôt stable (+0,5 %).

Les compétitions équestres se développent en région : le nombre d'épreuves progresse de 7 % et celui des compétiteurs de 3 % par rapport à 2024.

Une consommation de viande en recul

La consommation nationale de viande chevaline continue de diminuer (-10 % entre 2023 et 2024), tandis que le nombre d'abattages progresse (+3 % par rapport à 2022).

Évolution du nombre de licenciés en région depuis 20 ans



Source : Ifce - OESC 2024 - Comité Régional d'Équitation 2025

ZOOM

UNE FILIÈRE ÉQUINE RÉGIONALE À LA CROISÉE DES CHEMINS

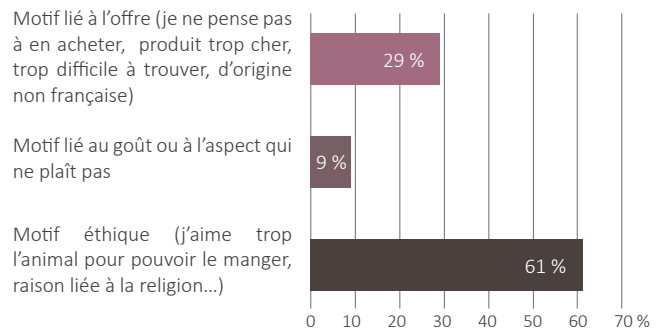
En Bourgogne-Franche-Comté, les races de trait représentent 29 % des naissances équinés en 2025, confirmant leur poids dans l'économie régionale. Héritage identitaire fort, l'élevage de chevaux de trait repose aujourd'hui majoritairement sur une destination à la boucherie et l'export, complétée par des usages secondaires (travail agricole, attelage, tourisme, loisirs). Si cette organisation permet de maintenir un socle d'activité, elle rend néanmoins le système économiquement dépendant de marchés extérieurs, dans un contexte de faible consommation intérieure de viande chevaline.

Une opportunité : structurer une filière régionale de viande chevaline

Au regard de ces constats, la structuration d'une filière régionale de viande chevaline constitue un levier stratégique. Elle s'appuie sur un paradoxe : une demande potentielle existe puisque 15 % des Français se déclarent consommateurs possibles mais reste freinée par des obstacles pratiques (offre insuffisante, manque d'origine française, prix). Faut d'offre locale visible, notamment en grande distribution, la consommation repose majoritairement sur les importations, originaires d'Amérique du Sud, qui représentent 80 % des volumes. L'enjeu est donc de relocaliser cette consommation en développant des circuits courts et intermédiaires, incluant viande fraîche et produits transformés, répondant aux attentes de traçabilité et d'origine.



Motifs de non consommation parmi les non-consommateurs



Source : Enquêtes INRAE

Enjeux et fragilités d'un modèle encore incomplet

Le principal point de fragilité de la filière réside dans la maîtrise insuffisante de la phase de finition des animaux, étape clé entre l'élevage et la commercialisation de la viande. Historiquement peu développée, cette phase conditionne pourtant la qualité du produit et sa valorisation économique. Des essais menés notamment par la coopérative Franche-Comté Élevage (FCE) et l'organisme de sélection Trait Comtois cherchent à identifier des pistes de développement et établir des références fiables sur l'engraissement.

À cela s'ajoute une dissonance territoriale : alors même que la région dispose d'infrastructures uniques à l'échelle nationale, comme l'abattoir de Champagnole, spécialisé dans l'abattage équin, une part importante de la production est exportée, limitant la création de valeur locale.



..... Les activités équinés

Inscription dans les transitions agricoles et alimentaires

Au-delà de l'échelle régionale, la filière viande chevaline s'inscrit pleinement dans les mutations nationales des filières agricoles : relocalisation de l'alimentation, valorisation des productions françaises, préservation de la biodiversité et des paysages. L'élevage équin contribue à l'entretien des prairies permanentes, favorise l'emploi local et participe à la sauvegarde de races patrimoniales menacées.

Le développement de ce modèle appelle toutefois des évolutions pour une meilleure reconnaissance de ses aménités positives : intégration dans la restauration collective et reconnaissance explicite de la viande chevaline dans les politiques alimentaires publiques.

Assumer le débouché viande pour pérenniser la filière

Le frein culturel à la consommation de viande chevaline masque la réalité de la filière. Sans ce débouché structurant, l'ensemble du système d'élevage équin se fragilise, menaçant la pérennité de races entières et de savoir-faire. À l'échelle nationale, des acteurs tels que la section équine d'Interbev œuvrent déjà à cette structuration. En Bourgogne-Franche-Comté, une approche filière pourrait ainsi devenir un levier de redynamisation économique, agricole et territoriale, conciliant patrimoine, innovation et transition.

Le marché de la viande chevaline en France : vers une typologie des (non-)consommateurs
<https://bit.ly/48M2xqQ>



Mathilde AILLI, CRA BFC

ANCTC



Adrien MONTEFUSCO - France AgriTwitter

L'élevage porcin



L'élevage porcin



La filière porcine régionale **tient le cap** malgré un contexte économique qui se dégrade

L'année est marquée par un contexte sanitaire et commercial international instable. L'apparition de la Fièvre Porcine Africaine en Espagne conduit à la fermeture de certains débouchés asiatiques et à la réorientation de volumes importants vers le marché européen. Cette situation entraîne une chute marquée de la cotation espagnole qui passe de 1,314 €/kg à 1,100 €/kg en semaine 48. La production française est fragilisée par cette concurrence voisine. Les fortes tensions durent deux mois, puis une légère remontée des prix s'amorce.

Après plusieurs années de recul, la consommation nationale de viande porcine se redresse nettement en 2025 : les achats des ménages progressent de +2,6 % et la consommation hors foyer de +2,8 %, encouragées par des niveaux de prix attractifs. Cette reprise intervient toutefois dans un contexte de production européenne soutenue, générant des stocks sur pied élevés.

Au niveau régional, la filière porcine affiche une dynamique productive favorable, malgré une réduction du nombre de sites d'élevage. Au sein de l'échantillon régional, malgré une baisse des charges alimentaires, qui représentent environ 39 % des charges totales, le recul du prix du porc pèse lourdement sur la rentabilité des exploitations en 2025. Le résultat courant moyen s'établit à 24 000 € par UTAF, confirmant les tensions persistantes sur les revenus des éleveurs.



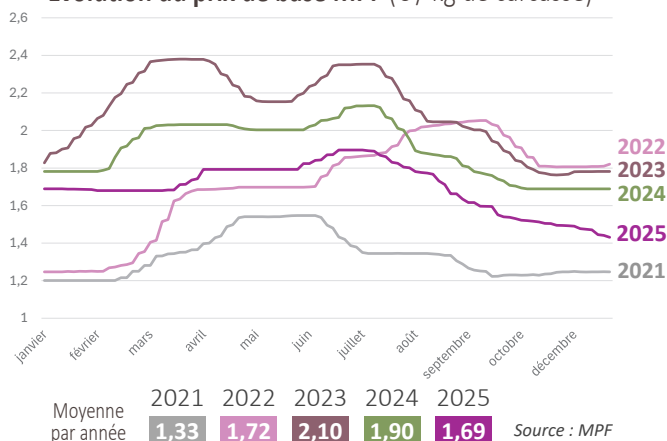
..... L'élevage porcin

Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2025, compte provisoire de l'agriculture 2024, Cerfrance

Évolution du prix de base MPF (€ / kg de carcasse)



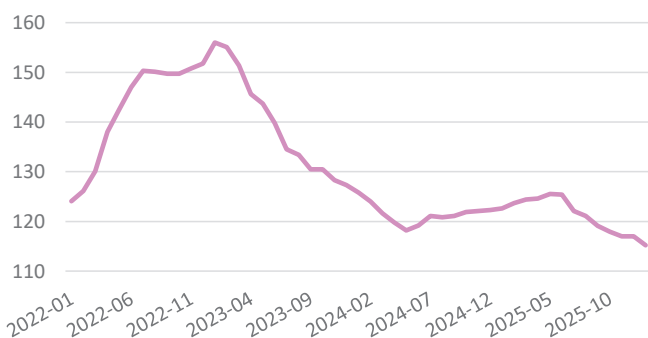
En 2025, la France enregistre une baisse de 2,6 % du nombre de sites d'élevage, tandis que la production de porcs progresse légèrement (+0,3 %). Les élevages poursuivent leur concentration.

La France reste le troisième producteur européen de viande porcine, avec un volume stabilisé à 2,1 millions de tec, derrière l'Espagne et l'Allemagne. La Bourgogne-Franche-Comté représente environ 2 % de la production nationale de porcs charcutiers.

Stabilisation du coût de l'aliment porcin

Entre 2024 et 2025, le prix de l'aliment pour porcs à l'engraissement évolue peu, avec une progression marginale de 0,2 point sur l'indice IPAMPA. Cette stagnation marque une phase d'accalmie après deux années de fortes tensions liées au pic des matières premières agricoles en 2022-2023. Le coût alimentaire demeure supérieur à la moyenne historique.

Indice IPAMPA Aliments pour porc engraissement

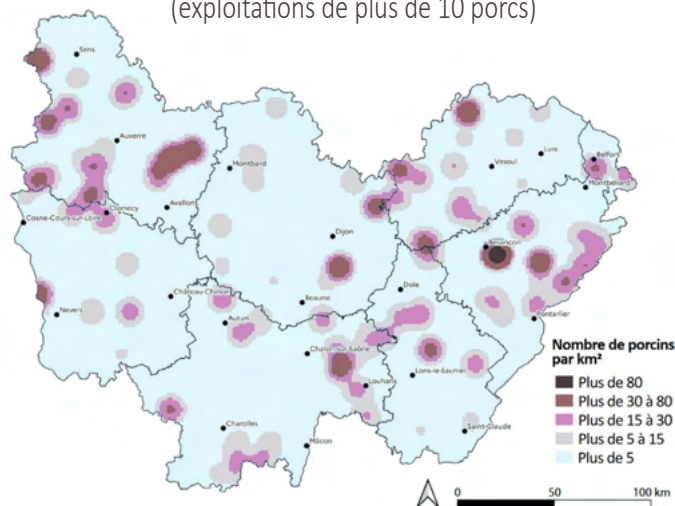


Sources : INSEE, indice IPAMPA

Une production régionale en légère hausse

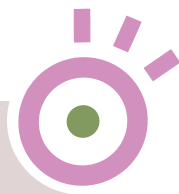
La filière porcine régionale compte 281 élevages professionnels, principalement localisés dans le Doubs, la Saône-et-Loire et l'Yonne, ce dernier département regroupant le cheptel le plus important. En 2025, la production progresse de 3,5 %, atteignant 406 400 porcs produits, dont 208 400 abattus en Bourgogne-Franche-Comté, traduisant de réels gains de productivité et de capacité d'engraissement. La Bourgogne produit la majorité des porcs, tandis que la Franche-Comté assure l'essentiel des abattages, notamment dans le Doubs.

Effectif de porcs en Bourgogne-Franche-Comté (exploitations de plus de 10 porcs)



Sources : Recensement agricole 2020, DRAAF Bourgogne-Franche-Comté





Élevage porcin (échantillon Cerfrance)

27 exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière longue dont 15 naisseurs-engraisseurs et 12 engraisseurs

Chez les naisseurs-engraisseurs :

- **92** ha de SAU dont 61,85 ha SCOP
- **2,79** UMO dont 2 UTAF
- **113** truies et **2 239** porcs charcutiers vendus 174 € en moyenne (prix de vente estimé pour 2025)

Chez les engraisseurs :

- **56** ha de SAU dont 22,71 ha SCOP
- **2,02** UMO dont 2 UTAF
- **2 295** porcs charcutiers vendus 180 € en moyenne (prix de vente estimé pour 2025)



En 2025, une évolution produits-charges défavorable

Les produits diminuent de 3 %, principalement en raison d'une baisse marquée du prix du porc, proche de -10 %. Cette contraction est partiellement compensée par une hausse de 3,5 % du nombre de porcs vendus. Le porc demeure central dans l'économie des exploitations : il représente 83 % des produits chez les naisseurs-engraisseurs et 72 % chez les engraisseurs.

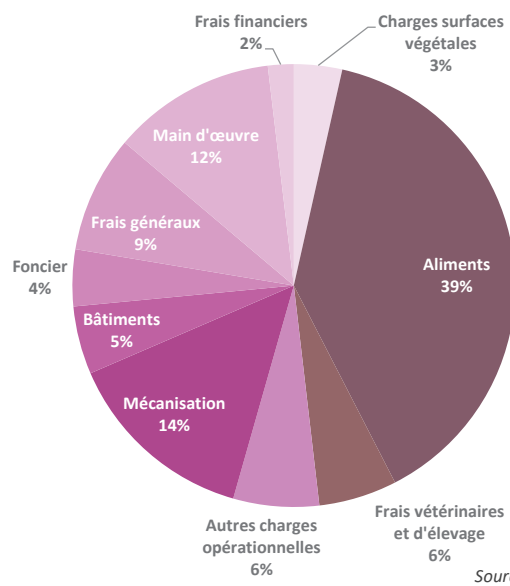
Les produits des cultures progressent de 6 %, apportant un soutien notable à l'EBE et renforçant l'équilibre économique.

Les charges opérationnelles reculent de 5 %, principalement sous l'effet de la baisse du coût de l'alimentation (-8 %). L'aliment représente 71 % des charges opérationnelles et 39 % des charges totales, contre 44 % en 2024. Le poste aliment pèse significativement dans l'économie des fermes porcines.

Cependant, plusieurs postes repartent à la hausse : frais de santé et de prophylaxie, énergie, charges salariales (+5 %) et cotisations sociales (+12 %). Les amortissements et frais d'entretien progressent avec la reprise des investissements, tandis que les cotisations sociales restent influencées par les revenus élevés des années précédentes.

L'ensemble dessine une année contrastée où les signaux techniques positifs cohabitent avec une pression économique accrue.

Répartition des charges d'exploitation



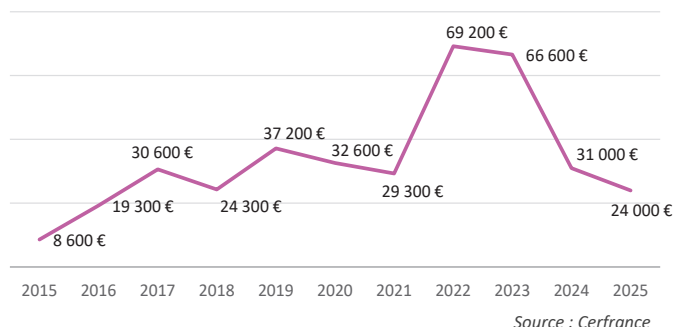
..... L'élevage porcin

Après une période très favorable, la rentabilité recule fortement

L'EBE diminue de 10 %, tandis que le résultat courant enregistre une baisse plus prononcée de 22 % par rapport à 2024.

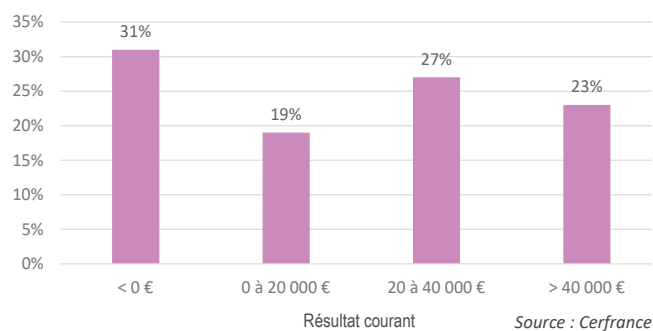
Le résultat courant par UTAF poursuit sa normalisation et retrouve un niveau plus proche de celui précédant les années exceptionnelles de 2022 et 2023.

Évolution du résultat courant par UTAF (€ constants)



La dynamique économique reste contrastée : 31 % des exploitations affichent un résultat courant négatif, quand 23 % dépassent les 40 000 € par UTAF, témoignant d'une diversité de situations au sein de la filière.

Pourcentage d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF (€ constants)

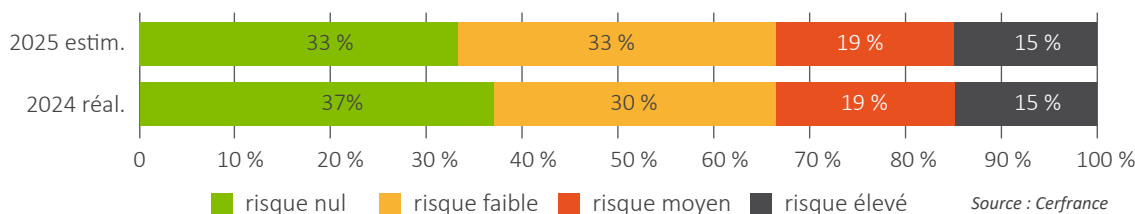


Des exploitations toujours solides financièrement

Malgré ces évolutions, la situation financière des exploitations demeure globalement solide. Les éleveurs ont su, au fil des années, gérer des trésoreries fluctuantes et constituer une épargne lors des années plus favorables. En 2025, 67 % des exploitations sont ainsi en situation de risque nul ou faible. La part des exploitations sans risque passe toutefois sous les 35 %, reflet d'une diminution de l'EBE et d'un léger affaiblissement des trésoreries.

Situation financière des élevages de porcs spécialisés

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Voir page 100 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "

Les annuités représentent désormais 65 % de l'EBE, contre 58 % en 2024. Les investissements liés aux bâtiments et au bien-être animal devraient encore accentuer cette tendance dès 2026.

En 2025, la filière entre dans une phase de transition : dynamique et résiliente, elle doit néanmoins faire face à un contexte plus incertain, appelant une adaptation stratégique constante pour maintenir la robustesse des exploitations.



ZOOM

PREMIER PLATEAU, UNE ENTREPRISE DE SALAISON POUR UNE FILIÈRE 100 % FRANC-COMTOISE

Afin de sécuriser ses débouchés et de disposer de volumes suffisants pour répondre à des appels d'offres plus importants, l'entreprise Renaudot a fusionné en 2025 avec Premier Plateau. Ce projet collectif, initié dès 2019 avec le fabricant d'aliments du bétail Chays et le distributeur Chazal (BCT pour la GMS), s'est structuré autour d'un site de fabrication mis en service en 2023. L'arrivée du troisième associé en septembre 2025 constitue une étape majeure, dans un contexte de consolidation du marché Morteau et Montbéliard, avec un objectif clair : sécuriser les volumes et renforcer la compétitivité des produits porcins régionaux.

Un site stratégique pour développer l'activité

Implanté à Équevillon dans le Jura, le site de transformation adopte un positionnement intermédiaire entre artisanal et industriel, avec une stratégie de montée en puissance progressive. La fusion permet désormais de transformer environ 180 porcs par semaine, soit 750 à 800 tonnes par an, avec un objectif de 3 000 tonnes à l'horizon 2029.

Des contrats pour sécuriser l'approvisionnement

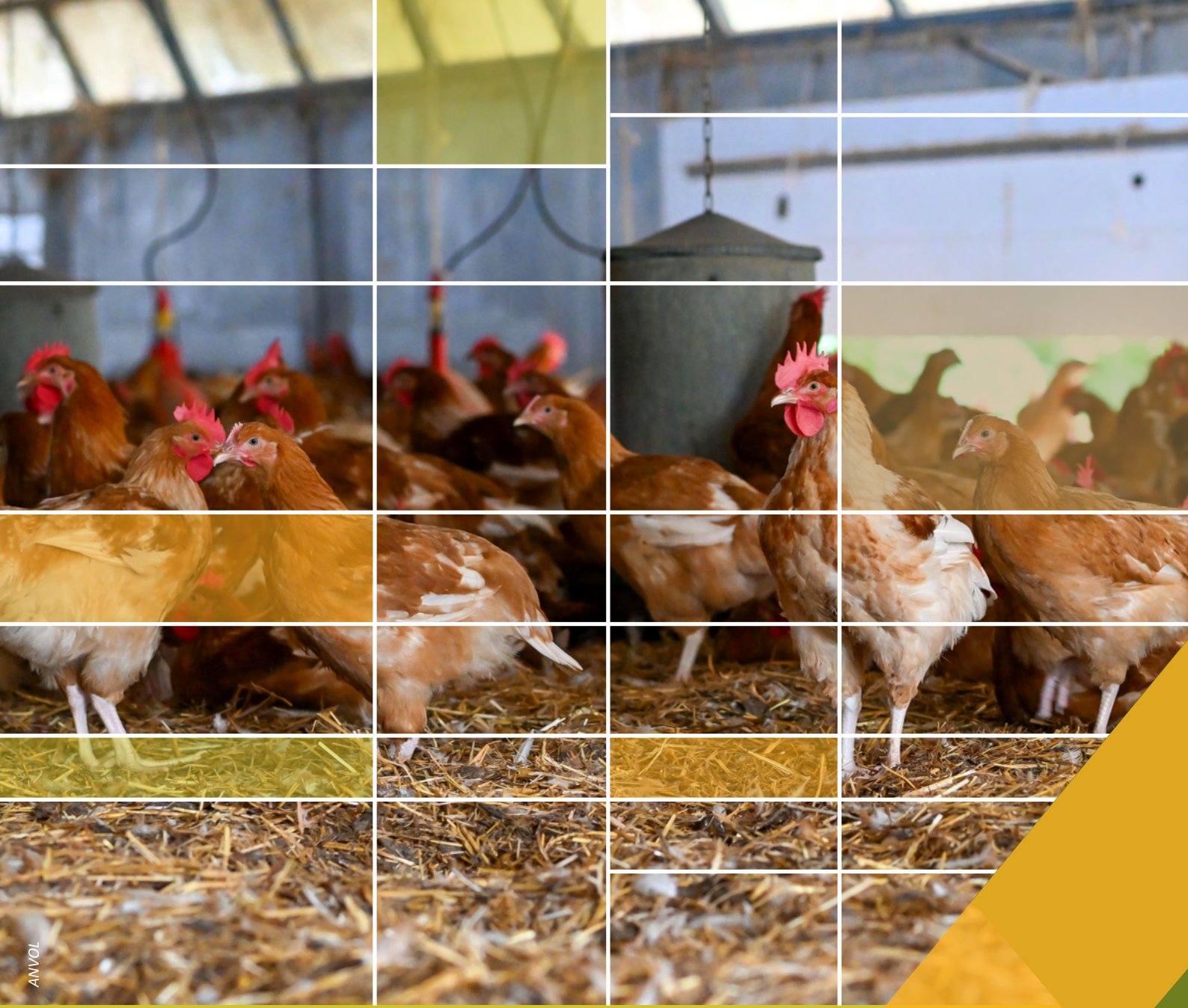
Les porcs transformés proviennent de deux élevages partenaires dont les porcelets naissent en maternité liberté, traduisant un engagement fort en faveur du bien être animal. Un contrat annuel lie l'entreprise aux éleveurs, garantissant un prix rémunérateur, indépendant du cadran, et une visibilité économique indispensable. Les élevages sont inscrits dans des démarches de qualité reconnues : IGP Morteau et Montbéliard, Bleu Blanc Cœur, Label Rouge et IGP Porc de Franche-Comté.

Pour sécuriser et diversifier les débouchés, deux marques complémentaires sont développées : « Aux Saveurs des Sapins », positionnée sur le haut de gamme, et « Premier Plateau », plus accessible. Anticipant les évolutions du cahier des charges du Comté, notamment en matière d'épandage d'effluents porcins, les élevages envisagent de basculer vers une alimentation porcine sans OGM à horizon trois ans.

Cette stratégie illustre la capacité des filières régionales à se structurer collectivement pour sécuriser les revenus des éleveurs, répondre aux attentes sociétales et soutenir le développement économique local.



Cerfrance Alliance Comtoise



ANVOL

L' aviculture



L'aviculture



Une demande soutenue mais des abattages en repli

Porté par une demande toujours croissante, le marché de la volaille continue de progresser : en 2025, la consommation apparente atteint 31,7 kg par habitant, en légère hausse de 3,3 % par rapport à 2024. Cette dynamique confirme la volaille comme la viande préférée des Français, et notamment le poulet, qui représente quatre volailles consommées sur cinq. Cette évolution s'observe autant en consommation à domicile qu'en restauration.

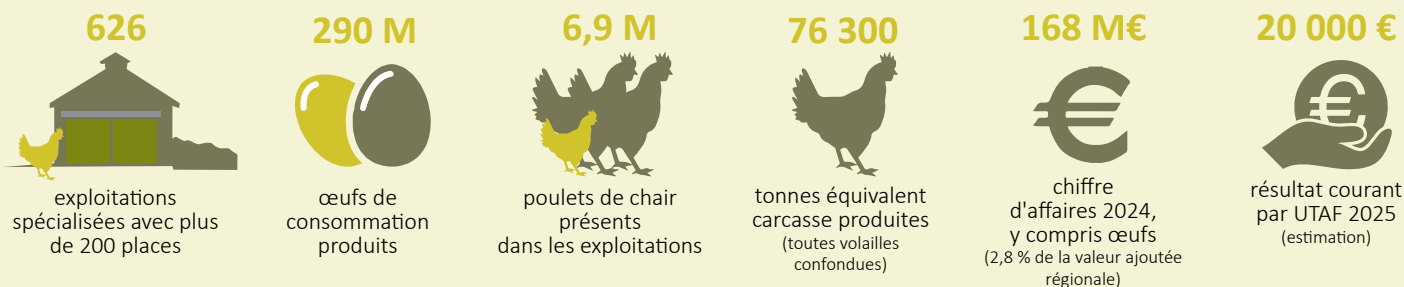
En Bourgogne-Franche-Comté, la production de volailles de chair, centrée à 90 % sur le poulet, est stable en 2025. En revanche, les outils d'abattage, qui traitent plus d'une fois et demi le volume produit localement, connaissent une baisse d'activité. Enfin, les œufs de consommation sont en augmentation sensible : + 6 % de volume en 2025.

La situation sanitaire reste maîtrisée, mais sous haute surveillance : un élevage de Côte-d'Or est touché par la grippe aviaire dans l'année, entraînant des perturbations locales dans la filière.

Le taux d'auto-provisionnement national se dégrade à nouveau, à 76,6 % pour l'ensemble des volailles et moins de 67 % pour le poulet. La France est toujours exportatrice, mais importe en quantité supérieure, en particulier des produits découpés à bas coût. La profession demeure mobilisée en région pour inverser cette tendance : de nombreux projets de création de bâtiments émergent, notamment dans les zones céréalières.



Les chiffres de la filière

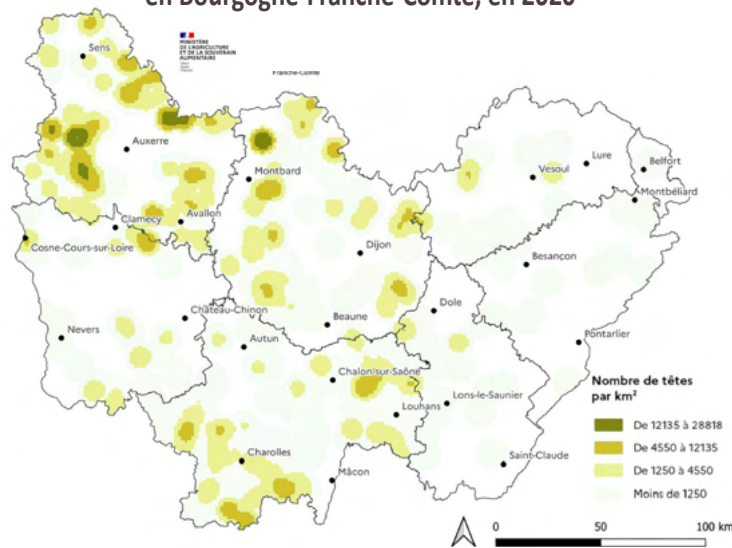


Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2024, compte provisoire de l'agriculture 2024, Cerfrance

Une production régionale inférieure aux besoins

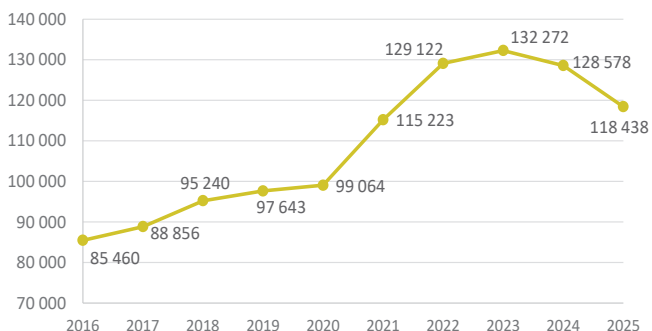
Si la demande en viande est élevée, la production régionale de volailles de chair ne représente que 4,6 % du volume national. Elle est principalement concentrée dans l'Yonne, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. La production d'œufs est localisée à 80 % dans 3 départements, la Saône-et-Loire (42 %), la Côte-d'Or (20 %) et le Doubs (18 %). La viande de volailles est en revanche la première en volume traité par la filière régionale d'abattage, devant même la viande bovine. C'est également un employeur de main d'œuvre de premier plan (1 700 salariés en 2019).

Répartition des élevages de volailles de chair en Bourgogne-Franche-Comté, en 2020



Sources : DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Abattages de volailles en tec* en Bourgogne Franche-Comté de 2016 à 2025



Source : Agreste

*tec : tonne équivalent carcasse

La norme European Chicken Commitment à l'étude

La filière d'élevage standard se questionne sur l'application du cahier des charges européen ECC, qui propose des normes renforcées. Une étude de faisabilité financée par le Conseil régional fait le point sur la situation en 2025. Pour maintenir le volume actuel de production dite standard, la région devrait passer de 265 poulaillers à 409. Le bien-être animal est au cœur des réflexions, et un guide à destination des éleveurs est en cours de parution sur ce sujet.

Un regain d'activité en Label Rouge

L'inflation et l'évolution des habitudes alimentaires impactent la filière volaille. Deux modes de consommation se distinguent en poulet : des animaux prêts à cuire, sous signe de qualité, et des morceaux découpés ou transformés à moindre coût, qui représentent l'essentiel du marché. Les filières SIQO ont vu leur demande s'éroder ces dernières années. 2025 marque un rebond notamment pour le Label Rouge, dont l'activité progresse de 5 %, malgré un ralentissement au 4^e trimestre.



APVF_Shutterstock



L'aviculture (échantillon Cerfrance)

47 exploitations spécialisées en volailles de chair

14 ha de SAU

1,67 UMO dont 1,2 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne,
92 % du produit des activités sont issus de la production de volailles de chair

20 000 € de résultat courant / UTAF en 2025

Cet échantillon regroupe des productions standards, sous label et parfois orientées vers la vente directe.



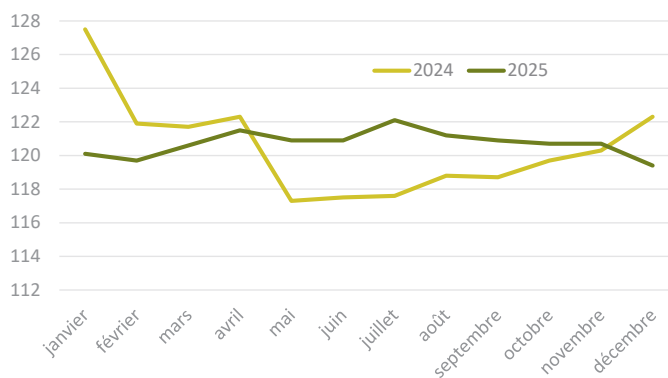
Des coûts opérationnels en baisse, mais structurels en hausse

Le coût alimentaire, qui constitue plus de 40 % des charges totales d'exploitation, recule de 10 % en 2025. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique de baisse amorcée après le pic de 2022, portée principalement par le repli des cours des céréales et des tourteaux.

De manière comparable, les coûts de l'énergie s'inscrivent dans une trajectoire baissière, favorable à la maîtrise des charges en élevage de volailles.

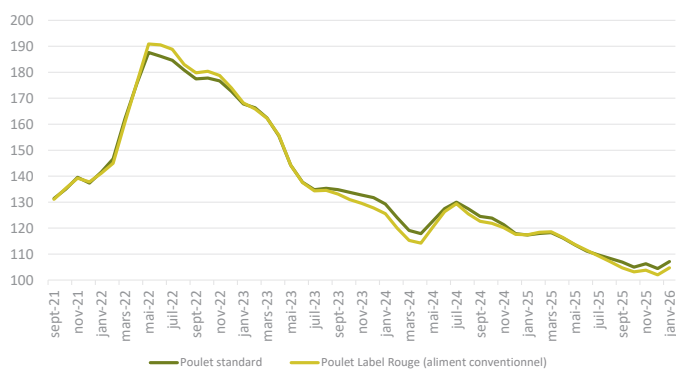
À l'inverse, les charges de structure progressent, sous l'effet notamment de la hausse des dépenses liées aux services et à la mécanisation.

Indice mensuel des prix agricoles à la production (IPPAP) - Volailles



Source : INSEE

Indice ITAVI coût des matières premières



Source : ITAVI

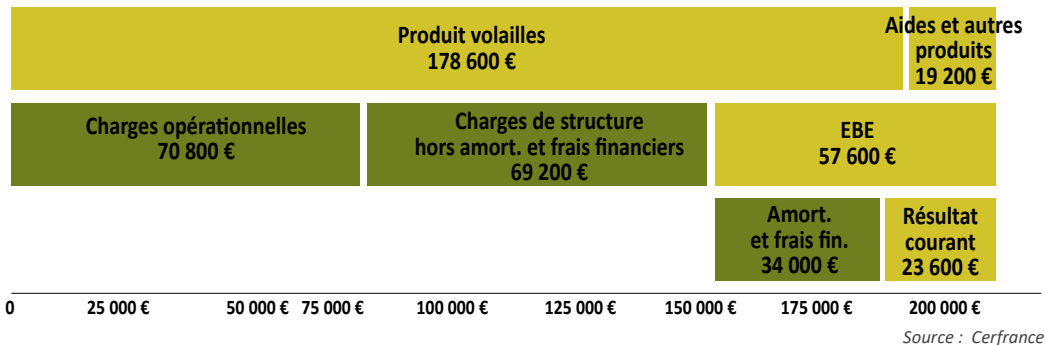
Une demande soutenue

Les prix de vente se maintiennent sur la période, avec un indice IPPAP globalement stable.

Après plusieurs années perturbées par la grippe aviaire, l'année 2025 montre une légère accalmie de l'épizootie, ce qui permet une production plus fluide, moins de perturbations dans l'offre, donc des prix plus réguliers. La demande auprès des producteurs est toujours forte en poulets de chair standards, mais les volailles Label Rouge montrent également un regain d'attention après plusieurs années de ralentissement.



Construction du résultat courant en 2025

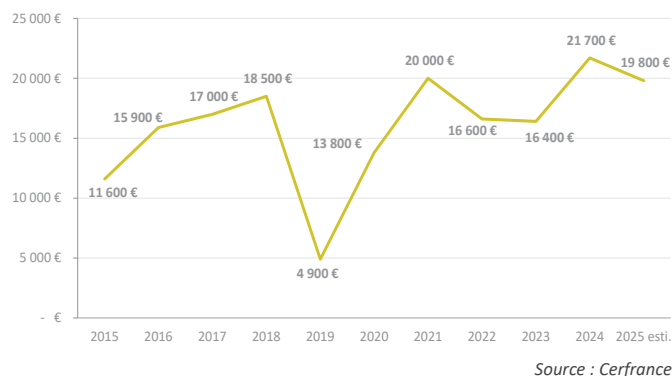


Une rentabilité qui stagne

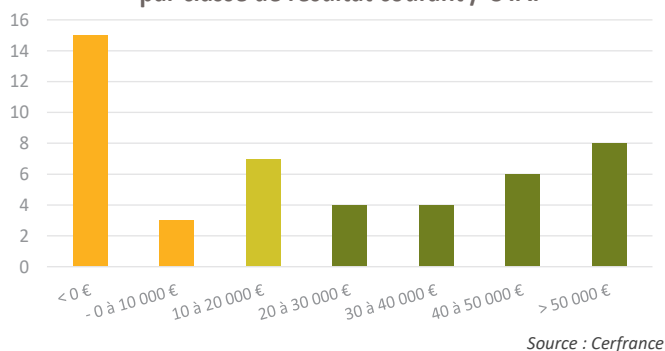
Le revenu moyen de l'échantillon se maintient globalement à un niveau stable, autour de 20 000 € par UTAF. Les gains conjoncturels observés sont neutralisés par la hausse des amortissements et des frais financiers, ainsi que par une légère contraction des produits annexes. Ce niveau de revenu constitue un seuil minimal nécessaire au maintien de l'attractivité de la filière.

Le ratio de rentabilité, mesuré par le rapport EBE / produit, demeure stable à 30 %.

Évolution du résultat courant / UTAF (€ constants) (groupe spécialisés volailles)



Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Des situations financières confortées

Les exploitations parviennent à consolider les trésoreries pour la seconde année consécutive, et la situation financière s'améliore globalement. Le taux d'endettement se situe à 56 % et la Trésorerie Nette Globale est positive à hauteur de 5 000 €. Les fondamentaux financiers sont au vert.

Des écarts de revenu marqués entre exploitations

Les revenus observés au sein de l'échantillon présentent de fortes disparités, reflétant des trajectoires et des niveaux de performance économique contrastés. En effet, près d'un tiers des exploitations présente un résultat déficitaire, témoignant de difficultés structurelles ou conjoncturelles, tandis qu'un autre tiers affiche un revenu supérieur à 40 000 € par UTAF, révélant au contraire une bonne performance économique.

Ces écarts s'expliquent principalement par plusieurs facteurs déterminants. L'orientation de la production joue un rôle central, certains systèmes offrant des perspectives de valorisation plus favorables que d'autres. Le niveau de technicité des exploitations, notamment en matière d'élevage, de gestion des intrants et d'optimisation des charges, influence également fortement les résultats économiques. Enfin, la productivité des ateliers apparaît comme un facteur structurant, les exploitations disposant d'un tonnage produit plus important bénéficiant souvent d'économies d'échelle et d'une meilleure capacité d'absorption des aléas.



ZOOM

LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DES BÂTIMENTS

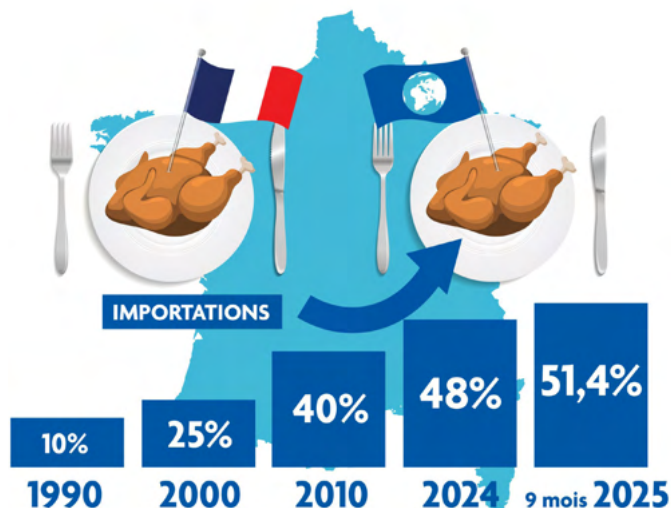
La consommation de volailles ne cesse de croître, les importations aussi

À l'échelle nationale, l'interprofession estime à 220 le nombre de poulaillers à construire chaque année pour tendre vers une relative souveraineté à l'horizon 2035. Or, le rythme observé en 2025 est trois fois inférieur à cet objectif. En Bourgogne-Franche-Comté, la demande est pourtant bien réelle, mais les porteurs de projets se heurtent à de nombreux obstacles.

La filière avicole régionale affiche un fort dynamisme, porté par des profils variés. Des agriculteurs céréaliers souhaitent investir dans des poulaillers pour sécuriser leur revenu, valoriser les fientes de volailles et réduire l'usage d'engrais minéraux. Par ailleurs, des éleveurs de volailles de chair projettent des agrandissements afin de répondre à une demande nationale soutenue, tandis que les acteurs de l'aval s'engagent à privilégier l'origine France lorsque les volumes sont disponibles.

La région dispose d'atouts spécifiques, notamment pour le poulet de chair standard et dans les territoires à faible pression d'élevage et d'urbanisme.

1 POULET SUR 2 IMPORTÉ



Source : ITAVI d'après SSP, douanes / (c)ADOCOM-RP, ANVOL

Faire accepter les élevages de volailles par les riverains

Certains freins subsistent à ces développements. Les procédures administratives, longues et complexes, ouvrent parfois la voie à des recours juridiques chronophages. C'est cependant l'acceptation sociétale qui se montre parfois la plus limitante. Les enquêtes publiques, requises pour les élevages de plus de 40 000 places, peuvent susciter des oppositions bien au-delà du voisinage, et décourager des porteurs pourtant en conformité réglementaire.

Le principal levier réside donc dans une communication plus claire, plus transversale et plus accessible auprès des citoyens-consommateurs, afin de mieux faire connaître les atouts des élevages français - en matière de qualité, de normes, de traçabilité et d'engagements - et de les distinguer des modèles de production concurrents chez nos voisins européens.



Samuel JEANNEROT, CRA BFC





Chambre régionale d'agriculture BFC

Le maraîchage



Le maraîchage



Une belle production de légumes pour 2025

Cette saison est plutôt favorable aux légumes, avec des rendements plus élevés qu'en 2024. Les maladies fongiques sont discrètes, du fait d'un printemps et d'un été relativement secs. Les ravageurs sous abris, pucerons au printemps et acariens en fin d'été, sont globalement bien maîtrisés. Les quelques périodes de canicules provoquent des baisses de productions ponctuelles sous tunnel (blocage physiologique et avortement des fleurs) avec parfois un décalage de récolte de certains légumes (melons, pastèques, tomates).

Le mois de juin se place en effet comme un des plus chauds depuis 1950. Le déficit de précipitations du premier semestre (février-juillet) affecte les rendements des parcelles non irriguées (pomme de terre notamment). Certains secteurs de Bourgogne subissent de forts orages de grêle et/ou des vents violents de mai à août, qui détruisent au passage tout ou partie des cultures en place.

Concernant la commercialisation, si la vente directe se maintient, la vente des pommes de terre en demi-gros se démarque par des prix très bas tout au long de la campagne.



Les chiffres de la filière

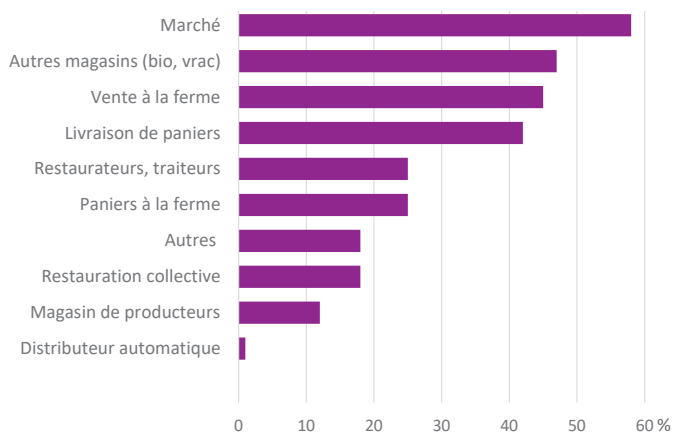
<p>1 134</p>  <p>exploitations produisant des légumes</p>	<p>35 %</p>  <p>d'exploitations en AB</p>	<p>2 870</p>  <p>salariés saisonniers et permanents</p>	<p>509</p>  <p>exploitations avec un atelier maraîchage</p>	<p>14 100 €</p>  <p>résultat courant par UTAF 2025 (estim.)</p>
---	---	---	---	---

Sources : Agreste, RA 2020, Cerfrance

Une commercialisation des maraîchers largement dominée par la vente directe

Selon une étude régionale, plus de la moitié des exploitations maraîchères commercialisent leurs légumes sur les marchés et y génèrent la plus grosse partie de leur chiffre d'affaires. Les ventes dans les magasins spécialisés et à la ferme constituent ensuite les principaux débouchés. Même si seulement 12 % des maraîchers vendent en magasins de producteurs, cette vente représente pour eux la moitié de leur chiffre d'affaires.

Circuits de commercialisation des fermes maraîchères



Source : Chambres d'agriculture BFC - enquête de 71 maraîchers diversifiés de la région sur la commercialisation de leur production de légumes entre 2021 et 2024.

La moitié des exploitations ont plus de trois débouchés, chacun correspondant à un circuit de vente sur une commune. Les marchés, distributeurs automatiques et restaurants sont majoritairement approvisionnés à moins de 10 km des fermes, tandis que les magasins sont livrés sur de plus longues distances, rentabilisées par des volumes plus importants.

Pour aller plus loin...
 Étude complète "Commercialisation des légumes par les maraîchers"



<https://bit.ly/4toCgHv>




Un manque de producteurs spécialisés

La vente directe est bien développée, voire saturée par endroits. Par ailleurs, la plupart des légumes sont achetés en grandes surfaces et en restauration collective, circuits auxquels les maraîchers diversifiés répondent difficilement (volumes, calibrages, prix). Des exploitations légumières spécialisées dans quelques légumes, appuyées par des outils de stockage, de transformation et de logistique, sont nécessaires pour structurer une filière locale capable d'approvisionner ces marchés.





Maraîchage
(échantillon Cerfrance)

22 exploitations, dont 13 en société
 Maraîchage avec valorisation en circuits courts uniquement
55 % de maraîchers en AB
4,82 ha de SAU dont 3,5 ha de légumes
 (soit 73 % de la SAU)
3,2 UMO dont 1,6 UTAF



Un début de saison favorable

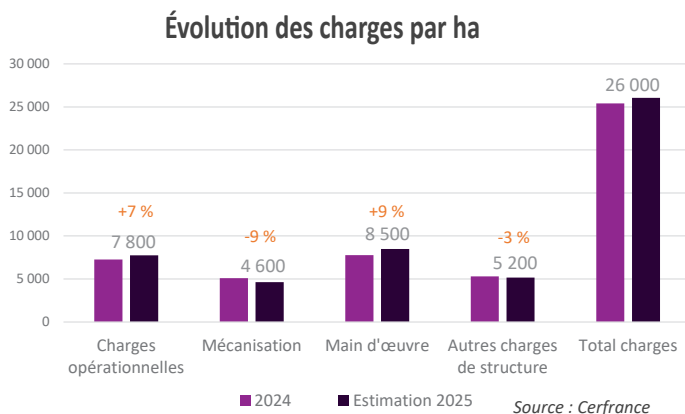
A la faveur d'un printemps précoce, marqué par la chaleur et le beau temps, les ventes de début d'année chez les maraîchers contrastent nettement avec l'année 2024, maussade et pluvieuse. La qualité des légumes et la demande en produits frais sont au rendez-vous. En revanche, la fin d'été se révèle moins favorable aux achats des ménages.

Le produit brut total du groupe maraîcher s'élève ainsi à 141 000 € par exploitation, soit 47 000 € par UMO.

Les charges en hausse de 2 %, tirées par la main d'œuvre

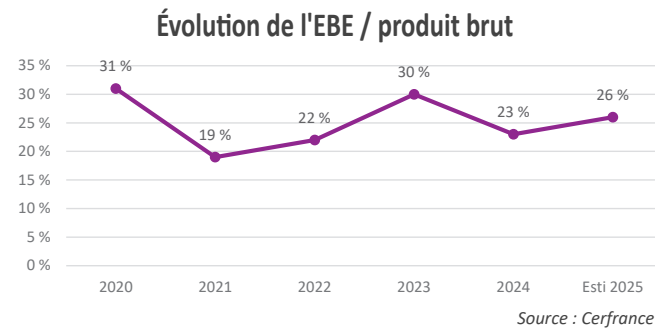
La structure des charges évolue sensiblement en 2025. Les charges opérationnelles (engrais, semences / plants, produits phytosanitaires, emballages...) progressent. Des achats de marchandises supplémentaires se développent chez certains maraîchers souhaitant élargir leur gamme (légumes non produits, fruits ou autres). A l'inverse, le poids de la mécanisation diminue, tandis que celui de la main d'œuvre augmente. Une saison 2025 plus favorable à la production nécessite un renfort des effectifs, ainsi les charges salariales et la MSA des exploitants représentent désormais 32 % des charges totales.

Les charges courantes atteignent 39 000 € par UMO.



L'efficacité économique oscille en moyenne sur six ans entre 20 et 30 %

L'EBE / Produit, indicateur de rentabilité économique, atteint en moyenne 26 % en 2025.



Derrière cette moyenne se cachent des situations contrastées : pour 45 % de l'échantillon, la rentabilité est inférieure à 20 %. Ces entreprises sont légèrement plus petites avec une surface moyenne de 4 ha. Elles génèrent un produit par ha supérieur de 3 % mais au prix de charges nettement plus élevées : +43 % de main d'œuvre et +20 % de coûts opérationnels.

Ces éléments soulignent l'existence de marges de progression dans la gestion technico-économique des productions et l'efficacité du travail. Ces optimisations demeurent un enjeu majeur pour la pérennité des exploitations maraîchères.

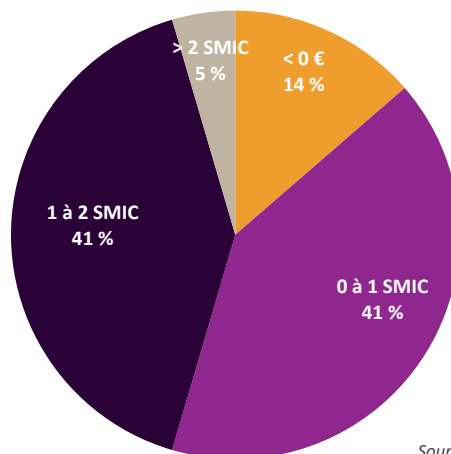


Des résultats courants / UTAF majoritairement inférieurs à un SMIC

Malgré une conjoncture globale plus favorable qu'en 2024, les résultats courants des maraîchers restent insuffisants pour couvrir correctement les besoins privés de la main d'œuvre non salariée : 59 % des exploitations dégagent moins d'un SMIC par UTAF.

Identifier de nouveaux leviers techniques pour faciliter le travail en systèmes diversifiés permettrait de rendre ces exploitations plus durables. La multiplicité des débouchés, comme présentée précédemment, constitue une force en cas de rupture commerciale mais elle peut également être très chronophage. Il est donc nécessaire de réévaluer chaque année les débouchés en fonction du chiffre d'affaires généré, des distances parcourues et de la main d'œuvre mobilisée notamment.

Des résultats courants / UTAF majoritairement inférieurs à 1 SMIC



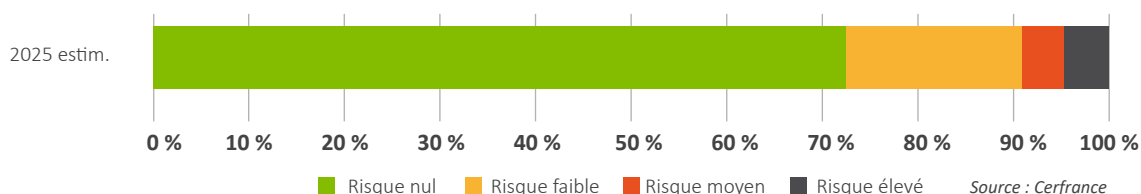
Source : Cerfrance

Des situations financières globalement solides grâce à des endettements limités

La situation financière des maraîchers demeure globalement bonne, avec un taux d'endettement moyen de 47 %, preuve d'une gestion prudente.

Des investissements raisonnés, ciblés sur l'amélioration de l'efficacité du travail, pourraient être envisagés pour renforcer la pérennité des exploitations maraîchères et accompagner leur développement.

Situation financière des exploitations maraîchères de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Cerfrance

Voir page 100 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles "



ZOOM

Des maraîchers au cœur d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ambitieux



Sur le territoire du Grand Autunois Morvan, des relations de proximité se sont tissées avec les maraîchers afin

d'alimenter MIAM, la Marmite Intercommunale de l'Autunois Morvan.

Le PAT, lancé en 2018, a permis de structurer et d'accompagner la dynamique d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Un travail s'engage alors entre la collectivité, les cuisiniers, désireux de cuisiner des légumes frais, et les maraîchers.

Carte d'identité côté maraîchers

- **5 maraîchers** : petites exploitations ou demi-gros
- **10 % de leur production** approvisionne la marmite
- Légumes fournis : salade, radis, courgette, tomate, aubergine, concombre, potimarron, pomme de terre, carotte, poireau, betterave, navet. Pour les légumes nécessitant beaucoup de préparation, MIAM les achète surgelés (haricot vert, petit pois)
- Prix fixés par les producteurs, basés sur des mercuriales
- Tous les calibres intéressent potentiellement MIAM. L'important est que les légumes soient bien triés par calibres
- Livraison facile pour les maraîchers avec un point central de livraison : Autun

La communication, facteur de réussite

La coordination des pratiques entre maraîchers, cuisiniers et collectivités est indispensable pour atteindre un objectif commun. La collectivité a facilité les échanges et les producteurs sont désormais autonomes.

Les maraîchers ont notamment besoin d'un planning annuel pour organiser leur campagne et se répartir les productions et volumes. Cette nécessité rejoint celle des cuisines, qui élaborent les menus un an à l'avance. Pour écouler les surplus de production, le buffet des entrées (bar à salade et soupe) permet une certaine flexibilité.

Des plus-values indirectes

L'interconnaissance développée entre maraîchers autour de la restauration collective dépasse la simple livraison de légumes. Elle a permis l'organisation de commandes groupées, des chantiers collectifs tels que l'arrachage de pommes de terre ou encore la participation à d'autres groupes de travail.

L'éducation à l'alimentation comme fil conducteur

L'approvisionnement local ne se limite pas à une logique économique : il s'inscrit dans une démarche plus globale d'éducation à l'alimentation, en lien avec les équipes de cuisine et l'ensemble des acteurs du territoire.

Carte d'identité côté MIAM

- 1 200 repas journaliers : 900 enfants et 300 portages de repas à domicile
- Une légumerie de 20 m²
- Equipements : éplucheuse, laveuse, essoreuse, turbo-broyeur, robot-coupe, fours de cuisson basse température et vapeur. Réception, préparation du légume brut puis conditionnement.
- Une unité de stockage sur place permet d'y conserver les légumes de garde.



D'autres démarches portées par des collectivités accompagnent la structuration de l'offre. Pour en savoir plus :

Chambres d'agriculture, page alimentation de proximité : <https://bfc.chambres-agriculture.fr/minformer/diversification-et-alimentation-de-proximite/alimentation-de-proximite>





Patrice COTE, CA70

L'agriculture biologique



L'agriculture biologique



Rebond de la consommation alimentaire biologique

Au premier semestre 2025, la consommation des ménages en produits alimentaires biologiques (hors tabac) augmente de 0,29 %. Les ventes en valeur des produits bio avec code EAN gagnent 0,1% en grande distribution. Il s'agit de la première évolution positive depuis 2021. En intégrant tous les produits, la dynamique du secteur atteint +1,4 %, portée par les circuits spécialisés (+6,2 %) et les ventes directes (+8,8 %).

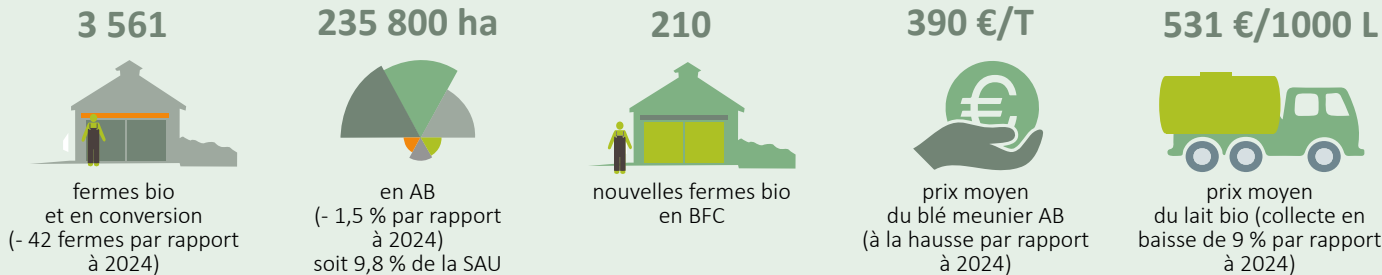
Pourtant, la production biologique régionale recule sous l'effet des arrêts d'activité. La collecte de lait de plaine diminue, tandis que le lait AOP du Massif jurassien se maintient. Les abattages de bovins poursuivent leur repli, malgré des ventes de steak haché stables. A l'inverse, la production d'œufs repart à la hausse, dans un contexte de pénurie généralisée. La viticulture marque un net ralentissement après plusieurs années favorables. Si les ventes de légumes bio restent bien orientées, les surfaces cultivées, elles, continuent de diminuer.

Enfin, la collecte de céréales progresse grâce à de meilleurs rendements, mais reste inférieure à 2022 et 2023. La faiblesse des stocks entraîne déjà un recours aux importations de céréales et de pois protéagineux.



L'agriculture biologique

Les chiffres de la filière



Sources : Agence Bio - données 2025 provisoires, Bio BFC et Agreste

Moins de fermes en agriculture biologique

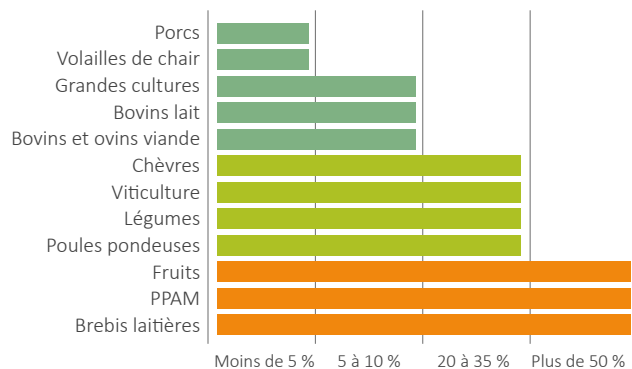
En 2025, les surfaces biologiques régionales connaissent une troisième baisse consécutive et, pour la première fois dans l'histoire régionale, le nombre de fermes engagées en agriculture biologique recule. Les filières déjà fragilisées en 2024 restent les plus touchées : grandes cultures, légumes, bovins lait et viande. La production laitière de petits ruminants et l'apiculture restent dans une dynamique positive.

252 arrêts d'exploitations biologiques sont dénombrés en 2025, et le motif principal est la déconversion (54 %). Les difficultés d'accès aux marchés et les écarts de valorisation insuffisants entre bio et conventionnel sont les principales causes de ces désengagements.

La reprise de consommation se confirme

La hausse du chiffre d'affaires bio devrait se situer autour de 3,5 % (valeur estimée pour 2025). Les ventes en magasins spécialisés progressent de 6,6 % et celles en GMS retrouvent enfin une dynamique positive (+1 % contre -5,1 % en 2024).

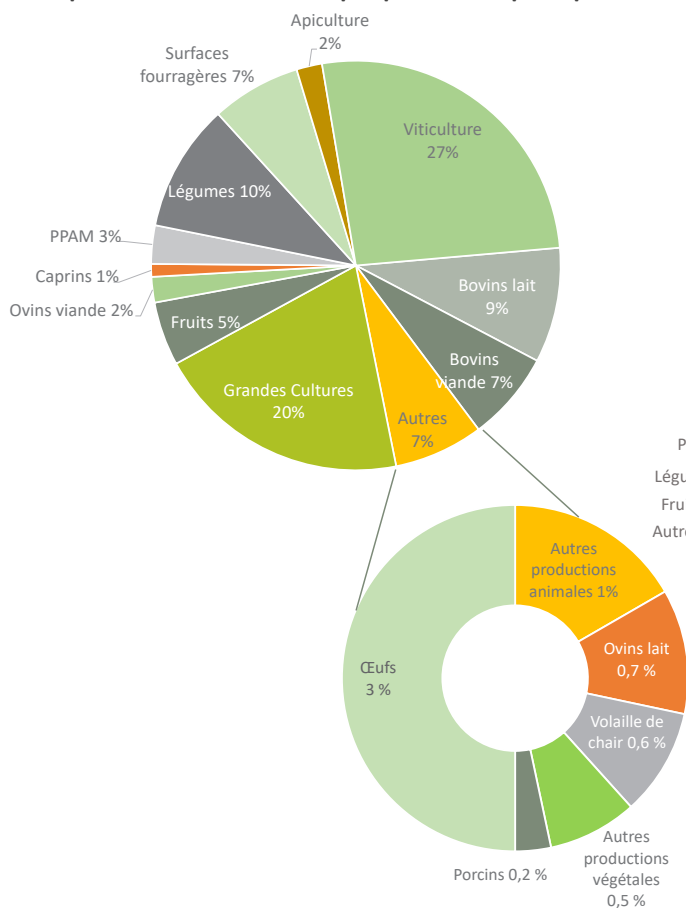
Part des engagements biologiques dans les filières régionales



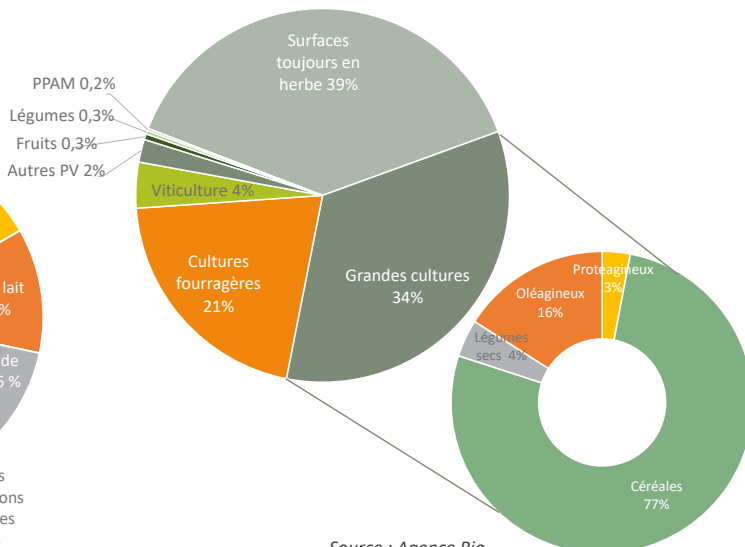
Source : Agence Bio

L'agriculture biologique demeure peu présente dans les filières les plus industrialisées (porcs ou volailles de chair), tandis qu'elle est majoritaire dans certaines productions plus spécifiques (fruits et légumes ou brebis laitières).

Répartition des fermes bio par production principale



Répartition des surfaces bio par production principale



Source : Agence Bio

Grandes cultures

Retour à une conjoncture plus favorable

L'année 2025 se caractérise par de bons rendements, une qualité globalement satisfaisante et une hausse des prix sur les céréales meunières classiques. Par ailleurs, l'augmentation des surfaces en luzerne en 2024 et les déconversions contribuent à réduire durablement la collecte malgré de bons rendements obtenus à la moisson 2025. La moisson 2024 avait déjà laissé des stocks très faibles chez les organismes stockeurs.

Cette situation intervient alors qu'une reprise encore timide de la consommation se dessine et que les usages restent globalement stables.

L'analyse des assolements, réalisée sur un échantillon partiel, laisse entrevoir une baisse des surfaces en légumineuses fourragères dès la moisson 2025, sans retour aux niveaux antérieurs observés dans la région. Face aux tensions sur le marché intérieur, les importations repartent fortement à la hausse (+60 % par rapport à la campagne moisson 2022).

L'échantillon Cerfrance comporte 69 exploitations d'une SAU moyenne de 181 ha. Le résultat courant moyen par UTAF 2025 estimé s'établit à 39 700 € soit +17 K€ par rapport à 2024.

Bovins viande

Décollage dans le sillage du conventionnel

La consommation de viande biologique continue de se contracter en volume. Toutefois, sur plusieurs segments, la hausse des prix de vente compense largement ce recul, entraînant une progression du marché en valeur.

Sur le segment du maigre, la plus value spécifique à l'AB reste limitée, mais la forte augmentation des cours en conventionnel permet d'atteindre des niveaux de valorisation satisfaisants.

Comme en conventionnel, la FCO et d'autres zoonoses pèsent sur le nombre de naissances et le volume d'animaux commercialisés.

Malgré ces contraintes, la conjoncture demeure favorable, et conduit à une amélioration notable des résultats en 2025.

L'échantillon Cerfrance comporte 33 exploitations d'une SAU moyenne de 165 ha dont 148 de surface fourragère principale pour 73 vèlages. Le résultat courant moyen par UTAF 2025 est attendu proche de 41 100 € soit +20 K€ par rapport à 2024.

Rentabilité comparée AB - conventionnel en grandes cultures (milliers €)



Source : Cerfrance

Rentabilité comparée AB - conventionnel en bovins viande (milliers €)



Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture de l'Yonne

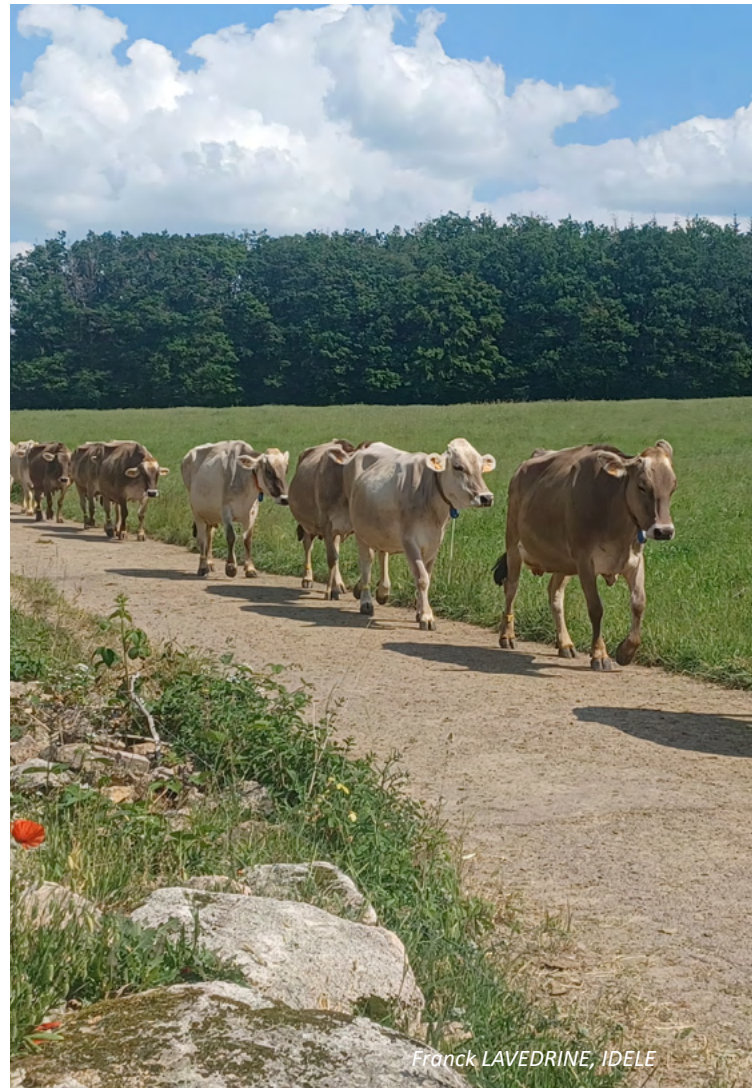
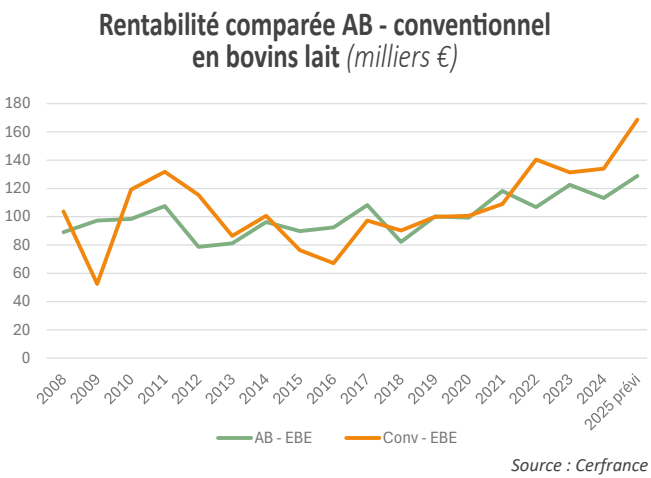
Bovins lait de plaine

Un léger redressement, mais l'écart se creuse avec le lait conventionnel

La collecte de lait biologique poursuit son repli. Le prix payé aux producteurs progresse pour atteindre 531 €/1 000 L, mais le marché bio reste toujours sous tension. Cette hausse de prix demeure bien inférieure à celle observée en lait conventionnel.

Les exploitations laitières biologiques sont en plus pénalisées par des volumes de production nettement inférieurs : en moyenne, une vache bio produit 5 600 L, contre 7 450 L en conventionnel. Par ailleurs les unités de production sont de plus petite taille. Au total, l'écart de production entre les fermes AB et conventionnelles est du simple au double.

L'échantillon Cerfrance comporte 47 entreprises d'une SAU moyenne de 160 ha avec un troupeau de 66 VL et leur suite, produisant 370 KL. Le résultat courant moyen / UTAF en 2025 est de 29 700 € soit +30 % par rapport à 2024 contre une évolution attendue en conventionnel de +62 %.



Franck LAVEDRINE, IDELE



Franck LAVEDRINE, IDELE

Remarque générale : pour rappel, les résultats 2024 sont obtenus dans un contexte de crise des marchés AB qui avait conduit à la mise en place du fonds d'urgence Bio piloté par FranceAgriMer. Les indemnités perçues font partie du point de comparaison historique présenté en référence ici.

ZOOM

STRUCTURER UNE FILIÈRE D'ORGE BRASSICOLE BIOLOGIQUE

Les premières réflexions autour de la création d'une filière d'orge brassicole locale en Haute-Saône émergent dès 2011. Le projet se structure progressivement à partir de 2015, avec une première moisson en 2016. L'existence préalable d'un groupe DEPHY et de l'association Brassicomtoise favorise une connaissance mutuelle, socle de la cohésion dès les débuts. En l'absence de malteur local, la filière s'organise autour d'un partenariat avec l'Allemagne, en cohérence avec les attentes des acteurs.

Des contrats fondés sur des engagements réciproques

Deux GIE sont créés afin de faciliter les échanges et sécuriser les acteurs. Des contrats pluriannuels fixant des critères de qualité et de volume sont établis. Ce cadre contractuel permet un engagement équilibré entre producteurs et brasseurs, tout en limitant les effets des variations du rendement et de la consommation de bières locales.

La réussite d'une filière repose avant tout sur l'engagement des femmes et des hommes qui la composent

Au-delà de la simple cohésion du groupe, des rencontres régulières favorisent le dialogue et la compréhension des contraintes respectives. Les brasseurs affinent leurs connaissances des pratiques culturelles, ce qui leur permet de mieux valoriser les spécificités de leurs produits auprès des consommateurs.

Poursuivre un développement maîtrisé

Les travaux en cours portent sur la mise en place d'un partenariat avec des houblonniers, l'amélioration des capacités de stockage du malt, aujourd'hui limitantes pour certains brasseurs, et l'adaptation des variétés d'orge au terroir et aux conditions climatiques.

Carte d'identité de la filière

 <p>Périmètre de production d'orge 100 % AB Haute-Saône, Jura et Doubs</p>	 <p>Maltage en Allemagne puis retour en France</p>	 <p>27 brasseries locales dont 13 certifiées en AB, situées en Franche-Comté, Saône-et-Loire, Côte-d'Or et Haute-Marne</p>
 <p>8 à 13 agriculteurs producteurs selon les campagnes et les rotations</p>	 <p>2 GIE Franche-Comté Orge Régionale côté brasseurs BIO COMTOIS côté producteurs</p>	 <p>Cette filière a fait l'objet d'une étude dans le cadre du projet CECAFITER : https://bfc.chambres-agriculture.fr/innover-rechercher-developper/les-projets/detail-du-projet/cecafitier</p>



Chambre d'agriculture de l'Yonne

La mécanisation



La mécanisation



Quelles **stratégies** pour limiter le **coût** d'utilisation du matériel agricole ?

L'indice des prix d'achat du matériel publié par l'INSEE a augmenté de 62,9 % sur les 20 dernières années, avec une progression marquée de 16,1 % entre juin 2021 et septembre 2023. Malgré une stabilisation en 2025 (+2,1 % jusqu'en janvier 2026), le coût du parc matériel reste un défi majeur pour les filières agricoles.

La hausse des tarifs s'explique principalement par le coût des matières premières, de l'énergie, du transport, de la main d'œuvre et l'application de nouvelles normes.

Pour l'agriculteur, le renouvellement d'un matériel correspond également souvent à une montée en gamme : taille supérieure, nouvelles fonctionnalités. Ainsi, la marche à franchir peut s'avérer encore plus haute.

Les CUMA de la moitié Est de la France publient en novembre 2025, la nouvelle édition de leur Guide des Prix de Revient. Le constat est sans appel : il est aujourd'hui impossible de renouveler les machines à coût d'utilisation identique.

Ce guide rassemble des données chiffrées qui permettent d'analyser finement le coût de revient de 93 types de matériels : achat, entretien, volume d'utilisation. Il fournit une aide précieuse pour chercher l'optimum entre performance et rentabilité dans les choix d'équipement.



Le distributeur d'engrais comme modèle d'étude

Parmi les catégories étudiées, le distributeur à engrais est un modèle intéressant pour illustrer les tendances d'évolution de la mécanisation et les différentes stratégies d'achat possibles.

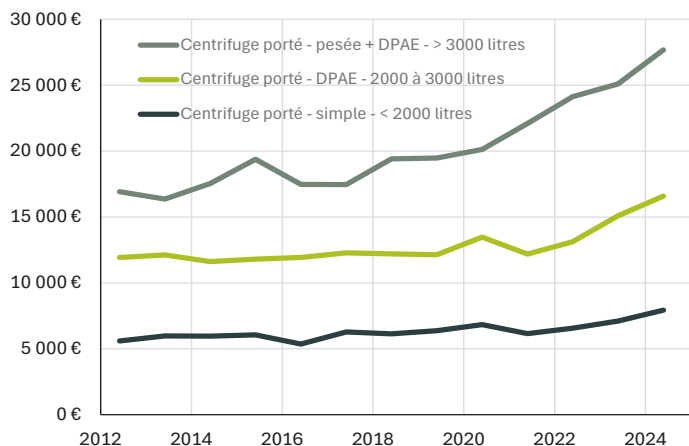
Bien que ce matériel ne soit pas le plus coûteux dans les exploitations, il permet une analyse simple et objective des coûts, car les différences de niveau d'équipement sont faciles à identifier. A contrario, le poste traction pèse sensiblement plus dans les budgets, mais il reste complexe à analyser, tant par la technicité que par les modes de décision. Le nombre d'options disponibles est élevé, la différenciation des marques également. Des travaux spécifiques poussés sont nécessaires pour obtenir des comparaisons valides sur les prix et les performances.

Hausse de 40 à 65 % des prix d'achat entre 2012-2024

Le prix d'achat moyen des distributeurs à engrais équipés de pesée et DPAE* progresse de 64 % passant de 16 925 € à 27 680 €. Cette catégorie haut de gamme est la plus impactée (graphique 1). En comparaison, les distributeurs équipés de DPAE sans pesée et les machines les plus simples augmentent respectivement de 39 % et 42 %.

*DPAE : Débit proportionnel à l'avancement électronique

Graphique 1. Prix d'achat moyen constaté de distributeurs à engrais



Source : Guide des prix de revient des matériels en CUMA – édition 2025-2026

La variabilité des prix d'achat est importante. Pour la catégorie haut de gamme, et sur les deux dernières années, les prix observés s'échelonnent de 18 500 € à plus de 40 000 € mettant en évidence la diversité des options auxquelles les agriculteurs peuvent recourir. L'enjeu est l'économie de produits fertilisants mais aussi la préservation de l'environnement.



CUMA BFC

Une montée en gamme marquée des équipements et des prix d'achat

Les prix d'achat des distributeurs haut de gamme ont connu une progression significative, estimée à 83 %. Cette évolution s'accompagne d'une modification profonde de la structure des achats. Ainsi, la part des distributeurs à engrais simples, majoritaire en 2012 avec 54 %, ne représente plus que 15 % en 2024. À l'inverse, les acquisitions de distributeurs équipés de DPAE doublent sur la période, tandis que la part des distributeurs haut de gamme est passée de 38 % à 70 %. En intégrant cette montée en gamme des équipements au sein des exploitations, la hausse moyenne des prix d'achat atteint 129 %.

Hausse sensible du prix de revient des distributeurs haut de gamme

Le coût d'utilisation du matériel s'en trouve impacté. Pour les machines haut de gamme, il passe en moyenne de 15,2 €/t sur 2012-2020 à 19,8 €/t sur 2021-2024, soit plus de 30 % d'augmentation (tableau 1). Pour les machines intermédiaires avec DPAE mais sans pesée, la hausse est même plus conséquente (+39 %).

Tableau 1. Évolution comparée du prix de revient des distributeurs à engrais sur 2012-2020 et 2021-2024

	Distributeur à engrais / porté / centrifuge / bidisque					
	capacité < à 2000 litres / sans pesée		capacité 2500 litres sans pesée avec DPAE		avec pesée + DPAE	
	moyenne de l'échantillon	50% de la population	moyenne de l'échantillon	50% de la population	moyenne de l'échantillon	50% de la population
Période 2012-2020						
Utilisation (en t/an)	79	entre 46 et 102	152	entre 91 et 183	238	entre 148 et 303
Budget annuel (€/an)	998 €	entre 702 € et 1 172 €	1 780 €	entre 1 497 € et 2 002 €	2 962 €	entre 2 126 € et 3 481 €
Prix de revient (€/t) (2012-2020)	15,7 €	entre 9,5 € et 18,9 €	15,4 €	entre 8,6 € et 20,3 €	15,2 €	entre 9,0 € et 18,3 €
Période 2021-2024						
Utilisation (en t/an)	83	entre 52 et 103	113	entre 53 et 156	218	entre 130 et 295
Budget annuel (€/an)	1 108 €	entre 821 € et 1 363 €	1 933 €	entre 1 481 € et 1 983 €	3 467 €	entre 2 562 € et 4 069 €
Prix de revient (€/t) (2021-2024)	14,7 €	entre 9,1 € et 19,1 €	21,5 €	entre 11,5 € et 31,4 €	19,8 €	entre 12,1 € et 23,8 €

Source : Guide des prix de revient des matériels en CUMA – édition 2025-2026

Un coût prospectif fixé à 22,5 €/t

Le nouveau guide édition 2025-2026 ne se contente plus uniquement de constater les prix du passé, il intègre désormais un coût « prospectif ». Celui-ci est bâti sur les dernières valeurs d'achat observées et l'actualisation des frais financiers, des frais d'entretien réparation et des frais généraux. Pour la catégorie « distributeur à engrais avec pesée », il s'établit à 22,5 €/t soit 14 % de plus que la valeur passée.



Les stratégies possibles pour limiter la hausse des coûts d'utilisation

Conscients de l'absence de retour en arrière possible, les adhérents de CUMA et les agriculteurs cherchent à s'adapter afin de limiter l'impact de la hausse des prix. Plusieurs stratégies sont envisageables, simultanées ou non, et à adapter aux spécificités de chaque situation. Le tableau 2 présente le prix de revient prévisionnel estimé pour différents scénarios, comparé à la valeur actuelle (17,6 €/t) et prospective (22,5 €/t).

Tableau 2. Stratégies comparées d'achat d'un distributeur à engrais

Hypothèse stratégie	Référence	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6
Achat	Neuf (27 682 €)	Achat neuf (27 682 €)			Achat occasion 3 ans (17 225 €)		
Intensité utilisation	184 t/an	Référence (184 t/an)	Accrue 30 % (239 t/an)	Accrue 50 % (276 t/an)	Moyenne (184 t/an)	Réduite 20 % (147 t/an)	Réduite 40 % (110 t/an)
Durée d'utilisation	6 ans	Prolongée (9 ans)	Prolongée (7 ans)	Référence (6 ans)	Référence (6 ans)	Prolongée (7 ans)	Prolongée (10 ans)
Tonnage épandu à l'achat					528	528	528
D'où tonnage épandu sur durée usage	1 104	1 656	1 673	1 656	1 104	1 029	1 100
D'où tonnage épandu sur la durée vie	1 104	1 656	1 673	1 656	1 632	1 557	1 628
Durée amortissement (années)	8	11	9	8	9	10	13
Budget annuel prospectif (€/an)	4 145 €	3 486 €	4 115 €	4 541 €	2 751 €	2 527 €	2 099 €
Prix de revient actuel (€/t)	17,6 €/t						
Ecart au prix de revient actuel		+8 %	-2 %	-7 %	-15 %	-2 %	+8 %
Prix de revient prospectif (€/t)	22,5 €/t	18,9 €/t	17,2 €/t	16,5 €/t	15,0 €/t	17,2 €/t	19,1 €/t
<i>dont entretien réparations en % du PR</i>	8,5 %	14,3 %	15,7 %	16,5 %	18,1 %	17,5 %	16,6 %
Ecart au prix de revient prospectif		-16 %	-24 %	-27 %	-34 %	-24 %	-15 %

Source : Guide des prix de revient des matériels en CUMA – édition 2025-2026

Laisser vieillir le matériel

Dans les CUMA, la stratégie d'un renouvellement régulier et rapide répond au fonctionnement de groupes à la recherche de sécurité, d'innovations et performances. Dans ce cas, avec des matériels récents, allonger la durée d'utilisation est la stratégie la plus naturellement rencontrée.

Retarder le renouvellement de 3 ans sans changer l'utilisation conduit à faire une économie de 16 % sur le prix de revient prospectif mais ne permet pas de maintenir le niveau actuel (+8 %). Cela permet de conserver un prix attractif mais exige davantage de rigueur sur l'entretien-réparation. Souvent inférieur à 10 % du prix de revient pour la stratégie de référence CUMA, ce poste avoisine alors les 15 %. Au-delà de 20 %, il peut être considéré comme excessif.



CUMA BFC

Augmenter l'utilisation

Augmenter l'utilisation d'un matériel quand c'est possible est une autre stratégie. Ce seul levier, plus difficile à mettre en œuvre, ne suffit pourtant pas. 30 % d'activité supplémentaire sans allongement de la durée d'utilisation n'engendre que 13 % d'économie sur le prix de revient prospectif. Associer augmentation de l'utilisation et allongement de la durée d'utilisation est plus efficace. 30 % d'activité supplémentaire et une année d'utilisation en plus produisent 24 % d'économie sur le prix de revient prospectif et permet de maintenir le prix de revient actuel. La maîtrise de l'entretien-réparation devient clé. Attention, cette stratégie exige aussi un agrandissement de la zone d'activité occasionnant d'autres frais (déplacement...), une modification du groupe et un changement d'organisation.

Acheter d'occasion

L'achat d'occasion, avant la demi-vie de la machine, permet d'éviter la plus forte partie de la décote du matériel dans les premières années, tout en conservant un équipement opérationnel et apte à assurer plusieurs campagnes. Il conduit à la plus forte économie avec une réduction de 24 à 34 % du prix de revient prospectif suivant le niveau d'activité.

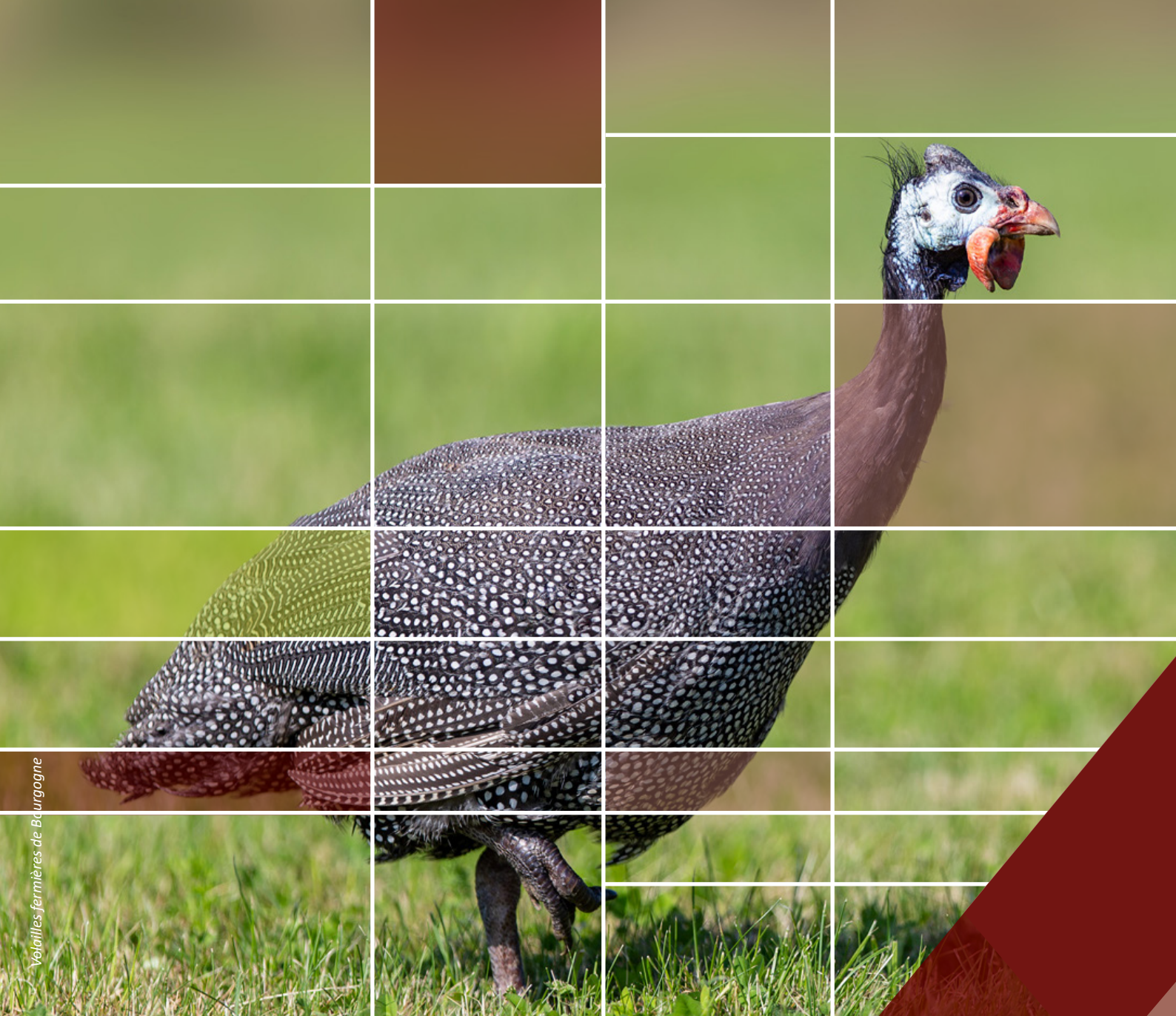
L'achat d'occasion présente aussi des limites et des contraintes (démarches et temps consacré, choix du modèle, technologie, ...) voire des pièges (offre réduite qui peut conduire à l'acquisition d'une machine mal adaptée au cahier des charges initial).

Acheter simple en fonction des besoins

Il existe aujourd'hui une palette importante de fonctionnalités disponibles sur un distributeur à engrais. Toutes sont utiles mais pas forcément utilisées. Se reposer la question des besoins de l'exploitation et d'un « coût objectif à atteindre » permet de définir la stratégie optimale.



Chambre d'agriculture de l'Yonne



Volailles fermières de Bourgogne

Les Signes Officiels d'identification de la Qualité et de l'Origine



Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine

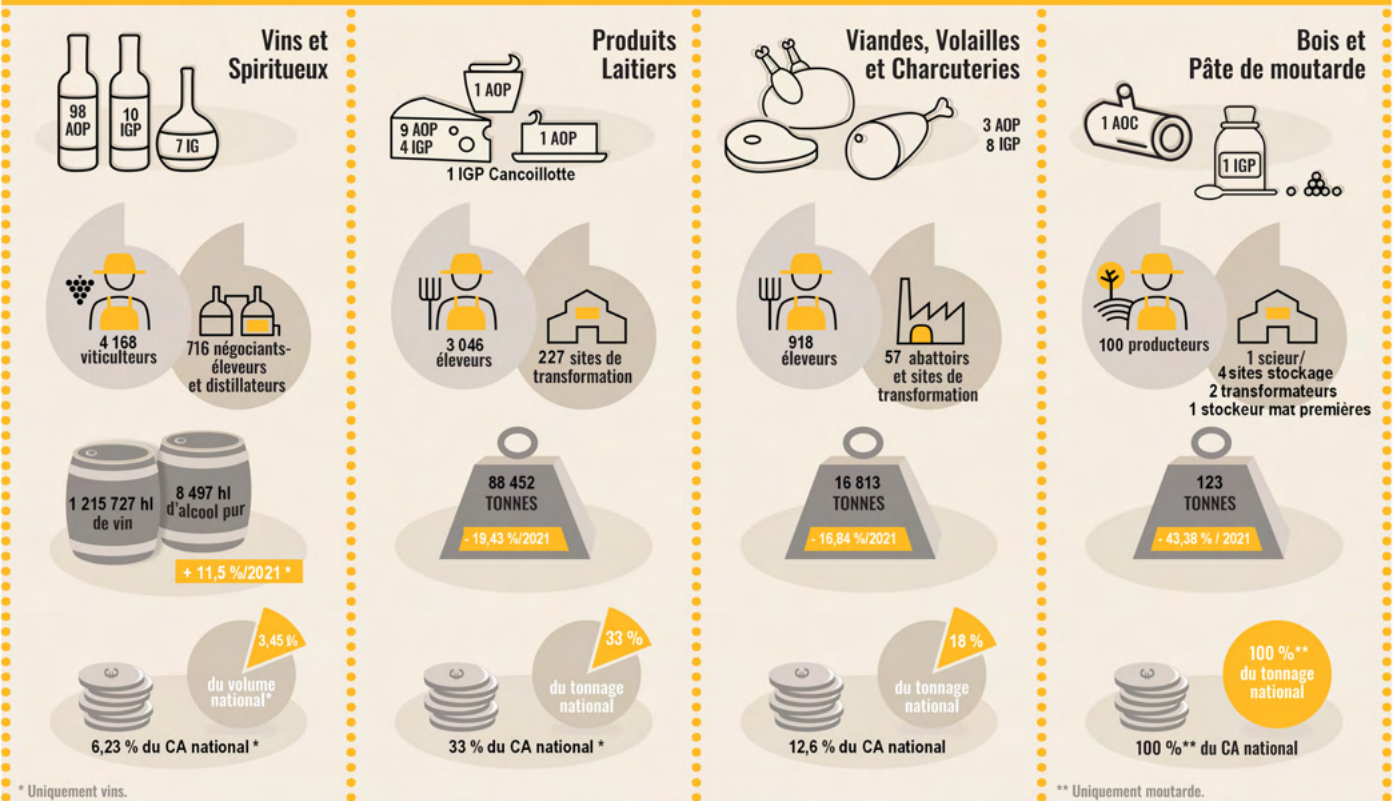


BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

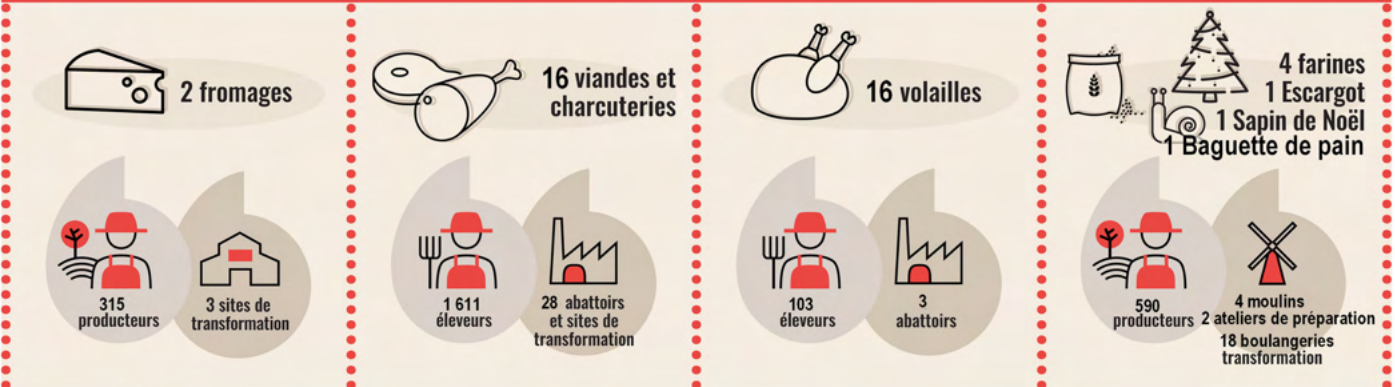
Chiffres clés 2025



144 AOC, AOP, IGP et IG



41 LR



AB



SAU Totale : 2 407 578 hectares dont 235 835 hectares en Bio (-0,12 %/2024) Soit 9,8 % de la SAU en Bio en 2025



DRAAF Bourgogne - Franche-Comté
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



Liste des sigles utilisés

AB Agriculture biologique	EAL Enquête Annuelle Laitière	IFIP Institut du porc	RA Recensement Agricole
Agreste Marque des publications du Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt	EAN : European Article Numbering, code-barres d'identification des produits	IGP Indication Géographique Protégée	SAA Statistiques Agricoles Annuelles
ANVOL Association Nationale interprofessionnelle de la VOLaille de chair	EARL Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée	INAO Institut National de l'Origine et de la Qualité	SARL Société À Responsabilité Limitée
AOP Appellation d'Origine Protégée	EBE Excédent Brut d'Exploitation	INAPORC Interprofession Nationale PORCine	SAS Société par Actions Simplifiée
AQPS Autre Que Pur-Sang	ECC European Chicken Commitment	INOSYS Dispositif de production de références technico-économiques à l'échelle de l'exploitation agricole	SAU Surface Agricole Utile
BDNI Base de Données Nationale d'Identification	EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale, structure administrative regroupant plusieurs communes avec mutualisation de compétences	INTERBEV Association nationale INTER-professionnelle du BÉtail et des Viandes avec ses sections pour les ovins ou les produits équins	SCOP Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
BIVB Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne	ESANE Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises	INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques	SICAFOME Société d'Intérêt Collectif Agricole des Foires Organisées de Moulins-Engilbert
BL Bovin Lait	ETP Équivalent Temps Plein	IPAMPA Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole	SICAGEMAC Marché au Cadran de Corbigny
CAVB Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne	Evajura Coopérative agricole Jurassienne proposant des produits et services pour l'élevage bovin	IPPAP Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production	SIRE Système d'Information Relatif aux Équidés
CECAFITER Capitaliser nos Expériences pour Consolider notre Accompagnement des Filières Territoriales	FCE Franche-Comté Élevage	ITAVI Institut Technique de l'AViculture	SF Surface Fourragère
COBEVIM Coopérative agricole spécialisée dans l'élevage ovin	FCO Fièvre Catarrhale Ovine	kgc kg carcasse	SFP Surface Fourragère Principale
CIGC Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté	FD Flavescence Dorée	Kg MS Kilogramme de Matière Sèche	SIQO Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine
COP Céréales et Oléo-Protéagineux	FFE Fédération Française d'Équitation	l Litre	SMIC Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
CRA BFC Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté	GAB Groupement des Agriculteurs Biologiques	LOF Livre des Origines Françaises	SRISE Service Régional de l'Information Statistique et Économique
CT Court Terme	GAEC Groupement Agricole d'Exploitation en Commun	LR Label rouge	SSP Service Statistique Public
CUMA Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole	GAPAC Groupement d'Agneaux de Plein Air du Centre	M Million	t Tonne
DDT Direction Départementale des Territoires	GDS Groupement de Défense Sanitaire	Mhl Million d'hectolitres	TEC Tonnes Équivalent Carcasse
DEFITER Démultiplier les Filières TERRitoriales	GE Groupement d'Employeurs	MPF Marché du Porc Français	TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée
DGDDI Direction Générale des Douanes et Droits Indirects	GEB Idele Groupe Economie du Bétail de l'Institut de l'élevage	MSA Mutualité Sociale Agricole	U Très bonne conformation de la carcasse (classement EUROP)
DNC : Dermatose Nodulaire Contagieuse	GIE Groupement d'Intérêt Économique	OESC Observatoire Économique et Social du Cheval	UGB Unité Gros Bovin
DPAE : Débit Proportionnel à l'Avancement Électronique	GIEE Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental	ONG Organisations Non Gouvernementales	UMO Unité de Main d'Oeuvre
DRAAF Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	h Heure	PAC Politique Agricole Commune	URFAC Union Régionale des Fromages d'Appellation d'origine Comtois
DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Ha Hectare	PAT Projet Alimentaire Territorial	UTA Unité de Travail Annuelle
	HT Hors Taxe	PMU Pari Mutuel Urbain ou pari sur des courses hippiques	UTAF Unité de Travail Annuelle Familiale
	IDELE Institut De l'ÉLEVage	PS Pur-Sang	UTH Unité de Travail Humain
	IFCE Institut Français du Cheval et de l'Équitation	q Quintaux	VCI Volume Compensatoire Individuel
		Q1, 2, 3 Quartile 1, 2, 3	VL Vache Laitière

Définitions et méthodologie

Annuité : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

Capital d'exploitation : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

Coût de production : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

EBE : Excédent brut d'exploitation = produits courants - charges courantes hors amortissements et frais financiers. L'EBE mesure la richesse générée par l'activité courante de l'exploitation, avant prise en compte des choix de financement, d'amortissement et de distribution des résultats.

Endettement : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

Engagements financiers : Annuités + frais financiers CT

Produit brut au prix de base : Les productions sont valorisées aux prix payés aux producteurs auxquelles on ajoute les subventions sur les produits.

Résultat courant : Le résultat courant correspond au solde de l'activité courante de l'exploitation, après amortissement des biens immobilisés, frais financiers et avant prise en compte des éléments exceptionnels et impôts. RC = EBE - dotations aux amortissements - frais financiers + produits financiers. Cet indicateur reflète la performance économique de l'exploitation dans son activité habituelle et le profit dégagé par les chefs d'entreprise.

Revenu disponible = EBE - frais financiers CT - annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

Taux d'endettement : Total des dettes / capital d'exploitation

Trésorerie nette globale : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Inosys : La typologie INOSYS, développée par les Chambres d'agriculture en partenariat avec des instituts techniques comme l'IDELE est une méthode de classification des exploitations agricoles basée sur des critères technico-économiques et structurels, notamment issus

du Recensement Agricole. Elle offre une analyse plus fine que la typologie OTEX classiquement utilisée par les statistiques de l'Etat et basée sur un chiffre d'affaires dominant théorique. Elle sert à produire des références et des analyses thématiques.

Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2024 et donne une estimation des résultats 2025.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2 / 3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1 / 3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1 / 3 avec l'atelier d'élevage considéré.

Méthode de repérage des exploitations en difficulté financière

	Service de la dette / produit brut	Dette totale / Actif total	DCT / Actif circulant	EBE / Produit brut
Seuil d'alerte	17%	60%	50%	< 30 %
Seuil critique	20%	80%	100%	< 20 %

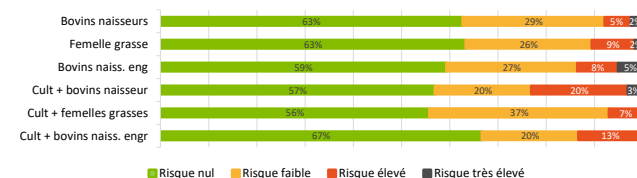
Risque nul : les 4 ratios sous le seuil d'alerte

Risque faible : 2 ratios en alerte mais aucun critique

Risque moyen : 1 ratio critique et/ou 3 ratios en alerte

Risque élevé : 2 ratios critiques et/ou 4 ratios en alerte

Exemple pour la filière bovins allaitants



Remerciements

- Sébastien JEANTILS (CRA BFC), Emeline RICHARD (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **nos filières agricoles : défis d'aujourd'hui, solutions d'avenir**
- Laurent BARRALIS (DRAAF) pour **l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté**
- Amrane CHABANE CHAOUCHE (CRA BFC), Sandrine NACHT (Cerfrance BFC) pour **les grandes cultures**
- Céline BUCHE (CRA BFC), Jérémie RAOUL (Cerfrance 71) pour **la viticulture**
- Valentine NAVEREAU (CRA BFC), Ousseynou SALL (Cerfrance Alliance Centre) pour **l'élevage bovin viande**
- Agathe CHEVALIER (CRA BFC), Ousseynou SALL (Cerfrance Alliance Centre) pour **l'élevage ovin viande**
- Franck LAVEDRINE (IDELE), Valérie DELACRE (Cerfrance BFC) pour **l'élevage bovin lait de plaine**
- Franck LAVEDRINE (IDELE), Thierry PERRAUDIN (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **l'élevage bovin lait AOP du massif jurassien**
- Sébastien JEANTILS (CRA BFC), Alessio MORO (Cerfrance 71) pour **l'élevage caprin**
- Mathilde AILI (CRA BFC) pour **les activités équinés**
- Samuel JEANNEROT (CRA BFC), Marine LE FER (Cerfrance Alliance Comtoise) pour **l'élevage porcin**
- Samuel JEANNEROT (CRA BFC), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour **l'aviculture**
- Inès MAHE (CRA BFC), Emeline RICHARD (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour **le maraîchage**
- Caroline DURIVAUX (CRA BFC), Olivier BOUILLOUX (Cerfrance BFC), Christelle COMTE (BIO Bourgogne-Franche-Comté) pour **l'agriculture biologique**
- Jean-Philippe ROUSSEAU (CUMA Bourgogne-Franche-Comté), Richard WYLLEMAN (CUMA Bourgogne-Franche-Comté et CA 89) pour **la mécanisation**
- Laëtitia LE BRETON (CA 89) pour la création du document
- Angéline DELRUE (CRA BFC), Léonie VIRY (CRABFC) pour la communication et la diffusion du document
- Sébastien JEANTILS (CRA BFC) et Emeline RICHARD (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'animation et la coordination générale de la réalisation de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui d'Aude GINDA (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) et Anne-Céline COURT (CRA BFC)

Retrouvez ce document sur les sites des Chambres d'agriculture

<https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/>

et des Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

<https://cerfrancebfc.cerfrance.fr/>

Contacts :

Sébastien JEANTILS - Chambre régionale d'agriculture
de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 85 89 24 50 - sebastien.jeantils@bfc.chambagri.fr

Emeline RICHARD - Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 56 18 38 38 - erichard@bfc.cerfrance.fr

